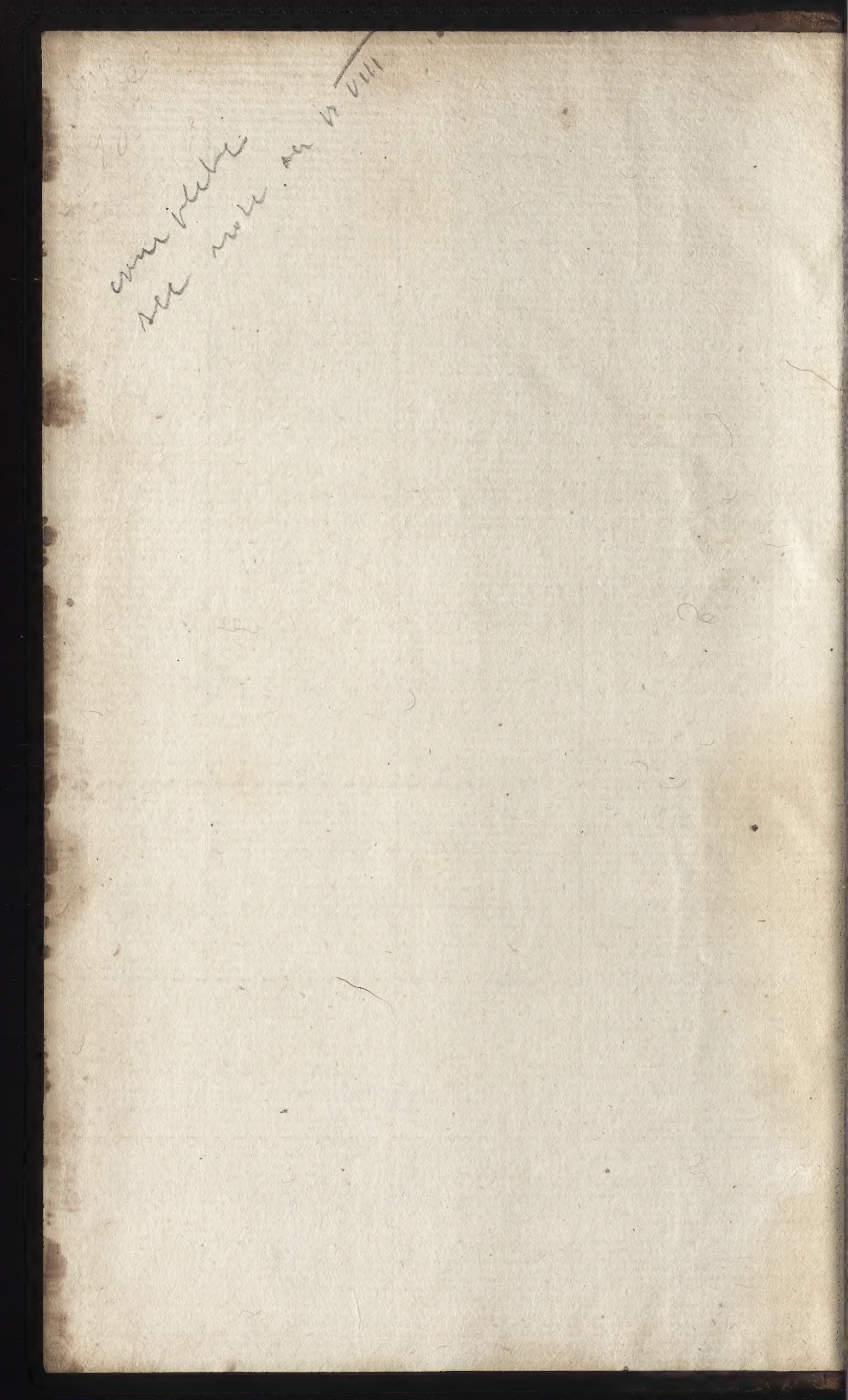




Ulrich Middeldorf




complete
see note on p. viii

VOYAGE
EN ITALIE.

VOYAGE
EN ITALIE,
ou
CONSIDÉRATIONS
SUR L'ITALIE;

Par feu M. DUCLOS, *Historiographe de France, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, etc.*

A PARIS,
Chez Buisson, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

1791.

AVIS DES ÉDITEURS.

C'EST en 1767 que feu M. Duclos a fait un voyage en Italie. Les changemens survenus depuis dans cette partie de l'Europe, loin de diminuer l'intérêt que font naître les Ouvrages de cette espèce, quand ils viennent de bonne main, ne peuvent que l'augmenter aujourd'hui; et c'est ce qui nous porte à publier celui-ci, persuadés de l'accueil favorable qu'il recevra du Public.

Nous ne manquons pas de descriptions de l'Italie. Ses édifices anciens et modernes, ses statues, ses tableaux, ses richesses littéraires, tout a été observé et décrit ou par des savans ou par des amateurs

éclairés. Il nous manquoit cependant un ouvrage propre à nous faire connoître l'influence du climat, des principes ou des préjugés sur les mœurs des habitans de toutes les classes, et sur l'influence, pour le moins aussi active, des intérêts locaux, des chefs et sur-tout des guides de ces habitans.

Duclos, par caractère, par goût, par habitude, étoit l'homme le plus capable d'envisager et de faire connoître l'Italie sous ce point de vue; et ce point de vue est un foyer de lumière qui répandra sur les écrits de beaucoup de voyageurs qui l'ont devancé une espèce de jour qui leur manque. Les *Considérations sur l'Italie* (car c'est le titre que l'auteur a donné à cet écrit) sont une clef commune qui ouvre l'entrée et les issues d'une multitude de défilés obscurs dans lesquels il n'est que trop aisé de s'é-

garer. «Relativement à une nation, comme
» il l'a dit ailleurs lui-même, on entend
» par les *mœurs*, ses coutumes, ses usages,
» non pas ceux qui, indifférens en eux-
» mêmes, sont du ressort d'une mode ar-
» bitraire; mais ceux qui influent sur la
» manière de penser, de sentir et d'agir,
» ou qui en dépendent..... Les peuples
» ont, comme des particuliers, leurs ca-
» ractères distinctifs, avec cette différen-
» ce, que les mœurs particulières d'un
» homme peuvent être une suite de son ca-
» ractère, mais elles ne les constituent pas
» nécessairement; au lieu que les mœurs
» d'une nation forment précisément le ca-
» ractère national ».

Cet esprit philosophique le suivoit par-
tout. Il est frappant, non-seulement dans
son Histoire de Louis XI, dans ses Mémoires

pour l'histoire du dernier règne; mais dans les romans mêmes qu'il a publiés dans sa jeunesse. On retrouve dans tout ce qu'il a écrit ce caractère observateur qui le ramenoit par des faits à sa maxime : « Que » les principes puisés dans la nature sont » toujours subsistans ; mais que pour s'as- » surer de la vérité, il faut sur-tout obser- » ver les différentes formes qui les dégui- » sent sans les altérer, et qui, par leur » liaison avec les principes, tendent de » plus en plus à les confirmer ».

Il a conservé, en écrivant ses Considérations sur l'Italie, cetre gaîté franche qui rendoit sa société si agréable sans nuire à cette droiture inaltérable qui le portoit à respecter et à louer toujours la vertu, à démasquer et à décrier persévéramment les vices, et sur-tout l'hypocrisie.

Il n'employoit l'arme du ridicule que contre les sots à prétentions ; il traitoit sérieusement et plus amèrement les mauvais citoyens ; et il savoit les démêler, dans quelque classe de la société qu'ils fussent placés.

On en trouvera mille preuves dans cet Ouvrage. Son caractère libre, son esprit pénétrant y ont semé des anecdotes, des épigrammes, des développemens très-intéressans, soit sur l'esprit ecclésiastique, soit sur cet esprit monacal, qui s'exercent avec plus de subtilité et d'adresse en Italie que partout ailleurs, mais que de bons yeux ne confondent nulle part. Nous ne doutons point, par exemple, qu'on ne lise avec intérêt et avec fruit ce qu'il dévoile sur les intrigues, de fanatiques de toute espèce, tels que l'apologiste de la Saint-Barthelemy (l'abbé de Caveirac) et l'abbé du Four. Ils furent

envoyés l'un et l'autre de France à Rome par deux partis qui en apparence n'existent plus, mais dont la conduite peut servir d'exemple et d'avertissement pour tous les temps et pour tous les lieux. En un mot Duclos a écrit, en 1767, quantité de vérités et de réflexions qu'alors tout le monde eût regardées comme hardies, mais trop sensées et trop importantes pour n'être pas toujours utiles.

Après la mort de Duclos, le manuscrit original fut importé en Bretagne par son légataire universel, M. de Noual. C'étoit un citoyen honnête, mais qui n'ayant jamais cultivé les lettres, n'étoit pas à portée d'en connoître le prix. Il en existe une copie relue avec soin par Duclos, et corrigée en quelques endroits de sa main. Nous sommes parfaitement sûrs que notre

manuscrit est absolument conforme à l'original. Il ne doit donc pas être confondu avec ces copies furtives, informes, incomplettes que défigurent de plus en plus des additions, des interpolations, des notes de la part d'éditeurs qui n'envisagent que leur utilité pécuniaire dans les ouvrages qu'ils publient.

Des gens de lettres étroitement liés avec Duclos existent encore en assez grand nombre à Paris; tous connoissent son style, sa manière de voir et de juger, et plusieurs lui ont entendu lire de longs morceaux des *Considérations sur l'Italie*. Nous invoquons leur témoignage avec la plus grande confiance. Ils ne confondront pas des Editeurs qui respectent le Public avec des prétendus Editeurs qu'on devroit plutôt nommer les détracteurs de Duclos, et qui,

par le mélange de leur style avec le sien, et encore plus de leurs idées avec les siennes, ne pourroient qu'affoiblir la juste réputation de ce courageux ami des Hommes, des Lettres et de la Liberté.

AVIS
AU LECTEUR ET AU RELIEUR.

On trouvera une interruption de pagination entre les pages 184 *et* 240, *et entre les signatures* M *et* Q. *Ce n'est qu'une erreur de l'Imprimeur; l'Ouvrage est bien complet, malgré cette lacune. Le Lecteur est prié de ne pas s'y arrêter.*

VOYAGE EN ITALIE, OU CONSIDÉRATIONS SUR L'ITALIE.

UN desir assez général est celui de voir l'Italie, et sur-tout cette Rome, jadis capitale de l'univers, qui, dans un autre genre, l'est encore d'une grande partie de l'Europe, et peut continuer de l'être, au moins pour quelque temps, si son gouvernement se réforme.

Pour peu qu'on ait eu d'éducation, on n'a, dans la jeunesse, entendu parler que des Grecs et des Romains; et nous continuons d'être encore plus familiarisés avec

ceux-ci qu'avec les autres, par les relations politiques et journalières avec la cour de Rome : au lieu que la Grèce moderne est actuellement ensevelie dans la barbarie, et nous est absolument étrangère.

La plupart des jeunes gens connoissent plus les noms d'Alexandre, de César, de Scipion, d'Annibal, etc. que ceux des rois ou des grands hommes de leur patrie; et le peuple sait mieux les noms des ministres subsistans, ou de leurs commis, que ceux des héros de l'antiquité. Il n'en est pas ainsi de Rome. Le plus bas peuple de la catholicité entend parler de Rome aussi souvent que les gens instruits. Rome & le S. Père occupent une place considérable dans son imagination. Cette dévotion, qui s'allie si communément à la superstition, au libertinage et aux mœurs basses et crapuleuses, produit la foule de pélerins, de gueux et de coquins dont l'Italie est inondée, et dont la capitale est toujours le centre de réunion. D'un autre côté, l'amour de l'antiquité et des arts, le desir de voir les lieux

qu'ont habité les maîtres de l'univers, dont tout rappelle le souvenir dans Rome, y attirent une quantité de savans de toutes nations, d'artistes et de curieux opulens, très-utiles au pays par l'argent qu'ils y laissent. On y voit donc à la fois un concours perpétuel d'hommes de mérite, et de la plus vile canaille.

J'avois toujours eu le desir, commun aux gens de lettres, de faire ce voyage, et je m'étois souvent trouvé dans les circonstances les plus favorables à mon dessein, sur-tout pendant l'ambassade du duc de Nivernois à Rome, et celle de l'abbé, depuis cardinal de Bernis, à Venise. J'étois particulièrement lié avec l'un et l'autre, mes confrères à l'académie, et je connoissois tous les autres ministres de France en Italie. Des contrariétés d'affaires m'avoient toujours empêché d'effectuer mon projet. J'étois convenu depuis avec le cardinal de Bernis de l'accompagner au premier conclave; mais Clément XIII, vivant plus que nous ne l'avions cru, et moi avançant en

âge sans être guéri de ma curiosité, je pris brusquement mon parti. A soixante ans passés, mais avec une santé d'Athlète que j'ai mise, dans mon voyage, à toutes sortes d'épreuves, je résolus de voir cette Italie, si vantée par les voyageurs. J'ai su par moi-même ce qu'il y avoit à rabattre des relations faites par des gens déterminés à l'admiration avant que d'avoir vu, et qui ne veulent sur rien avoir perdu les frais de leur voyage. Il y a tant de livres sur les monumens et le matériel de Rome et de l'Italie qu'on peut consulter, et auxquels je recourrai moi-même quand je voudrai me rappeller ce que j'ai vu, que je me bornerai à quelques réflexions que je ne trouverois pas ailleurs. Je les ferai suivant les objets qui me les fourniront; je ne les écris que pour moi et mes amis; peut-être ajouterai-je à mes notes mon jugement sur les différens voyages qui ont paru, et sur l'usage qu'on en peut faire.

Je partis donc de Paris, le 16 novembre 1766, et pris la route de Lyon, n'ayant

avec moi qu'un domestique fidèle, jeune et vigoureux qui m'est attaché dès son enfance, et m'avoit déjà suivi dans plusieurs voyages. La saison pour celui-ci étoit assez mal choisie; mais j'avois tant ouï parler de la douceur du climat d'Italie, que je croyois aller au-devant du printems. Première erreur. Ce n'est pas absolument sur les degrés de la latitude qu'on doit juger ceux de froid et de chaud d'un pays. La nature du sol, la position des montagnes, et plusieurs causes externes influent tellement sur la température, que le froid est souvent plus vif et plus long en Piémont, dans le Milanais et dans la partie septentrionale de l'Italie, qu'en France. Les Alpes, si long-tems couvertes de neiges et dont le sommet en conserve toujours, anticipent l'hiver et retardent le printems. Il est vrai qu'après la fonte des neiges les rayons du soleil, concentrés et réfléchis par les montagnes, produisent une chaleur excessive, ce qui, loin d'être un dédommagement, est encore un désavantage du pays.

Je trouvai, en arrivant à Châlons, le comte de Rochefort-Dailli, lieutenant des gardes-du-corps & cousin de l'évêque avec qui il comptoit passer quelques jours, & venir ensuite me rejoindre à Lyon ou à Marseille.

Je fis à Châlons une rencontre qui me fut très-agréable, celle du chevalier de Beauvau & de la marquise de Boufflers sa sœur, qui alloient joindre en Languedoc le prince de Beauvau, leur frère, nommé pour tenir les états de cette province. Au lieu de continuer la route en différentes voitures, et pour être plus long-tems ensemble, nous nous embarquâmes sur la Saone dans la diligence. A mon départ de Châlons, le comte de Rochefort m'envoya un panier de bouteilles du plus excellent vin de l'évêque, à qui nous donnâmes, le chevalier de Beauvau et moi, notre bénédiction.

Comme j'avois fait part au chevalier et à madame de Boufflers de mon voyage en Italie, ils voulurent m'engager à le remet-

tre au printems de l'année suivante, et à les accompagner aux états de Languedoc, m'offrant de me mener ensuite en Italie, où ils se proposoient d'aller voir la princesse de Craon, leur mère, qui vouloit se retirer à Florence, où on lui avoit déjà préparé un palais. La proposition étoit séduisante; mais entre la tenue des états et le voyage d'Italie, il auroit fallu retourner à Paris, et j'avois, indépendamment du desir de voyager, des raisons de m'éloigner. L'affaire contre M. de la Chalotais, aussi odieuse et aussi absurde que celle d'Urbain Grandier, étoit dans toute sa force. Je m'étois expliqué si souvent et si publiquement sur le brigandage des auteurs et des instrumens de cette persécution, que j'avois fort déplu à quelques ministres, et sur-tout à un certain intrus dans l'administration où il n'a porté que des talens de procureur et un orgueil stupide ne pouvant atteindre à la fierté. Sa sensibilité bourgeoise s'étoit trouvée blessée de quelques plaisanteries qu'il m'attribuoit, et dont il vouloit faire

des crimes d'état. J'en eus des avis très-sûrs. Sachant ce qu'un tel ouvrier savoit faire, et qu'il n'étoit permis de parler ni de penser honnêtement, je suivis le conseil de m'absenter. Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ce mystère d'iniquité qui exige un ouvrage exprès.

Madame de Boufflers et son frère instruits de mes raisons ne me pressèrent plus de changer de projet. Je leur proposai à mon tour de venir voir Marseille et Toulon et ils y consentirent. Mais en arrivant à Lyon, nous trouvâmes le prince de Beauvau qui, craignant que le voyage de Toulon n'arrêtât trop long-tems son frère et sa sœur qui devoient faire les honneurs de sa maison à Montpellier, rompit notre partie. Le lendemain il me mena dîner chez M. de la Verpilière, prévôt des marchands, et delà à la comédie, où nous avions demandé la partie de chasse de Henri IV, que je desirois d'autant plus de voir représenter, que j'en aime le sujet et l'auteur, et que la représentation ne s'en fait point à Paris,

sans doute par de bonnes raisons, car on n'ose les dire. Je passai deux jours avec la sœur, les deux frères et quelques évêques de Languedoc qui alloient aux états. Quand je vis que tous en prenoient la route, je pris celle d'Avignon par la diligence du Rhône. Arrivé le jeudi 27 dès neuf heures du matin par un beau tems, quoique froid, je passai la journée à parcourir la ville et les dehors. Le jour suivant je pris une voiture bien fermée pour me rendre à Marseille, où j'arrivai le 30 au matin. Le comte de Rochefort m'y joignit le jour même. Nous jouissions en décembre de ce beau soleil de Provence et de la température la plus douce; mais le sol de cette province n'est presque par-tout qu'un fonds pierreux ou de craie, et les tristes oliviers d'un verd noir, dont la campagne est couverte, n'offrent pas un paysage agréable. Nous nous promenions beaucoup, mon camarade de voyage et moi; le soir nous allions à la comédie, et revenions souper à notre auberge en très-nombreuse compagnie comme

nous y avions dîné au milieu de gens dont nous ne connoissions aucun, ce qui nous amusoit assez. Nous fûmes bientôt connus, et nous l'étions trop du duc de Villars, gouverneur de Provence et alors à Marseille, pour pouvoir nous dispenser de le voir. Nous y allâmes donc et en fûmes reçus très-poliment. Dès qu'il nous apperçut, il sortit du cercle des officiers et des notables de la ville pour venir au-devant de nous. Il nous invita à dîner, mais ayant ajouté que son repas ordinaire étoit le souper, nous le priâmes de ne point déranger son régime, et de nous excuser si nous n'acceptions pas le souper, attendu que, fatigués de nos courses du jour, nous nous retirions de très-bonne heure, et qu'il nous suffisoit de n'être pas venus dans son gouvernement, sans lui rendre nos devoirs. Cela nous ſuffisoit si bien que nous n'y retournâmes plus. Le tableau changeant de notre auberge nous faisoit mieux connoître les marseillois que n'auroit fait l'hôtel du gouverneur, où nous n'aurions vu que des

joueurs de lansquenet, compagnie aussi mauvaise qu'uniforme, et qu'on trouve dans tous les gouvernemens de nos provinces. On met de la dignité à tenir ces repaires; je n'y vois que de l'argent pour les valets, si même cela se borne à eux, et de la honte pour les maîtres.

Nous n'acceptâmes à Marseille qu'un dîner chez M. Guys, négociant distingué, et qui le seroit dans les lettres, s'il ne se bornoit pas à en faire son délassement. En me promenant sur le port, je vis un bâtiment prêt à mettre à la voile pour Civita-Vecchia, et l'on me dit qu'il portoit les meubles et équipages du nonce Colonne, aujourd'hui cardinal Pamphile. En rentrant à mon auberge, je trouvai le secrétaire du cardinal qui venoit m'offrir de passer en Italie sur ce même bâtiment où je serois très-commodément. Il savoit que j'étois fort connu du cardinal, avec qui je m'étois souvent trouvé pendant sa nonciature à Paris chez M. le duc de Nivernois, son parent. La proposition me tenta, et je lui dis que,

voulant aller passer quelques jours à Toulon, je profiterois de ses offres à mon retour, s'il pouvoit jusques-là différer son départ. Il me le promit, et le comte de Rochefort et moi allâmes à Toulon voir l'intendant, M. Urson, qui ne voulut jamais nous laisser loger ailleurs que chez lui. Pendant notre séjour M. de Bompar, commandant de la marine, nous invita à dîner, et sur ce que je lui dis de mon projet d'embarquement, il me conseilla de n'en rien faire. Si le roi, ajouta-t-il, m'ordonnoit dans cette saison d'aller à Rome, je m'y rendrois par terre. Le vent peut vous porter par-tout ailleurs qu'à Civita-Vecchia, peut-être en Sardaigne ou en Corse, et vous y retenir long-tems. Le conseil d'un homme aussi fait à la mer que M. de Bompar me décida, et à mon retour à Marseille je remerciai l'abbé Porta de ses offres, et pris la route d'Antibes. Je vis en passant par Fréjus, où je m'arrêtai assez pour parcourir la ville et faire des questions sur le local et la société, que le cardinal de Fleury, qui en avoit été

évêque, avoit grande raison de dire, qu'aussi-tôt qu'il eut vu sa femme, il en fut dégoûté; aussi ne vécut-il guères avec elle. Il y a mille paroisses de village qui l'emportent sur la cathédrale de Fréjus, ce qui fait du moins une présomption sur la pauvreté d'un pays. L'abbé de Fleury, accoutumé au séjour de la cour, où il fut long-temps aumônier du roi, regarda Fréjus comme un exil, quoiqu'il eût eu bien de la peine à l'obtenir. Mais ceci n'a rien de commun avec mon voyage, et j'en parle dans l'histoire du règne présent.

Je trouvai à Antibes, dans l'auberge où je descendis, le marquis de Barbantanne qui alloit, en qualité de ministre de France, résider à Florence; ses équipages étoient déjà embarqués dans une félouque sur laquelle il se disposoit à passer à Gènes. Les félouques s'éloignant peu de la côte, on n'est pas exposé, en cas de mauvais temps, à rester à la mer plus long-temps qu'on ne le veut; on peut toujours aborder et coucher à terre, au lieu que

dans un bâtiment qui a pris le large, il faut obéir au vent. Mon dessein étant aussi de passer à Gènes, le marquis de Barbantanne m'auroit donné place dans sa félouque, s'il eût été possible de m'y arranger ; mais elle étoit déjà si embarrassée d'équipages, qu'à peine pouvoit-il s'y placer lui et ses gens ; encore étoit-il obligé de s'y renfermer dans la caisse de sa chaise. Je fis donc marché avec le patron d'une autre félouque, et M. de Barbantanne et moi convînmes que ne pouvant être dans la même, nous partirions du moins en même-temps, pour nous retrouver le soir ensemble au lieu où nous aborderions. Un ouragan qui dura deux jours nous ayant retenus à Antibes, nous en partîmes le lundi matin 15 décembre, par le plus beau temps ; mais à peine avions-nous dépassé Nice, le vent devint si fort et si contraire, que tout ce que nous pûmes faire fut, à force de rames, de gagner Monaco. La félouque de M. de Barbantanne, apparemment trop chargée, resta bientôt en arrière, et nous ne nous

rejoignîmes qu'à Gènes où j'arrivai plusieurs jours avant lui. Le ciel étoit si pur et l'aspect de la ville de Monaco placée sur le plateau d'un rocher me parut si agréable, que j'y montai. Le commandant chez qui je fus conduit, me reconnut d'abord pour m'avoir vu à Paris en différentes maisons. C'étoit un chevalier de Saint-Louis. Je ne me le rappellois pas ; mais je n'en témoignai rien, et répondis à ses politesses. Il voulut m'engager à passer la journée avec lui, m'offrant de me coucher au château. Sur ma réponse qu'il y avoit sur la félouque d'autres passagers qui ne seroient pas, non plus que le patron, disposés à s'arrêter, il m'offrit du moins de rester à dîner. Je m'en excusai encore, parce que le vent commençoit à tomber, et qu'on ne tarderoit pas à reprendre la mer.

Je me contentai de voir avec lui le château et la place d'où l'on découvre la plus grande étendue de la mer et des côtes. Après avoir fait à ce commandant les remercîmens que je lui devois, je redescen-

dis au port, et nous partîmes. Le vent étant devenu favorable, nous voguâmes le reste du jour et toute la nuit. Nous arrêtâmes le matin à Noli, où nous déjeunâmes avec d'excellent poisson et nous rembarquâmes tout de suite. Nous avions bien fait de profiter du vent de la nuit; car il changea, devint contraire et si fort, que nous fumes près de trois heures à doubler, à force de rames, la pointe d'un rocher, sans quoi nous aurions eu à dériver très-loin. Nous gagnâmes enfin Savone vers les deux heures après-midi. Ne sachant si la mer seroit plus praticable le lendemain, et n'étant qu'à dix lieues de Gènes, j'arrêtai des mulets pour m'y rendre par la Corniche, laissant mon bagage dans la félouque, et n'emportant qu'un porte-manteau. Ce qu'on appelle la Corniche est un chemin raboteux, haut et bas, n'ayant de largeur que pour un mulet et sa charge, taillé sur le flanc de la montagne, de sorte qu'en y passant on a le rocher d'un côté et le précipice de l'autre, sans garde fou. On n'y va qu'au

qu'au pas du mulet, et on met environ six heures à faire les cinq lieues de Savone, par la montagne, au pied de laquelle est un lieu assez considérable et agréablement situé au bord de la mer à cinq lieues de Gènes où je me rendis en deux heures dans une calêche, par un chemin aussi uni qu'une allée de jardin.

Voulant connoître la nature des chemins de l'Italie, et les différentes manières d'y voyager, je me sus bon gré d'avoir fait l'essai de la Corniche, sans quoi je ne m'en serois pas fait une idée complette. Le passage du mont Cenis, dont les voyageurs parlent tant, est un chemin royal en comparaison de celui-là. Il seroit facile de l'élargir; il suffiroit de couper sur le flanc du rocher, et de déblayer du côté du précipice; on pourroit même faire un parapet des pierres qu'on atracheroit de la montagne, comme on l'a fait en Savoie, au lieu nommé les échelles, *Scalæ*. Des troupes auroient bientôt fait un tel ouvrage. Mais les Génois ne veulent pas rendre si aisés,

par terre, les accès de leur capitale. Les difficultés de la Corniche n'ont pas empêché l'armée de Dom Philippe d'y passer.

Je n'avois pris, en partant, aucune lettre de recommandation, attendu que je connoissois les ministres que nous avions en Italie, et qu'ils étoient suffisans pour me présenter dans les principales maisons où j'aurois envie d'aller; et plusieurs m'auroient même logé, si je n'avois toujours préféré, en voyage, la liberté de l'auberge ou de la chambre garnie.

Le lendemain de mon arrivée à Gènes, le 17 décembre, j'allai voir M. Boyer de Fons-colombe, notre ministre auprès de la république. J'en fus reçu avec toutes sortes de marques d'amitié. J'y dînai, et il vouloit que je lui promisse de passer avec lui tout le temps de mon séjour à Gènes; je le vis en effet assez assiduement, et à l'exception de mes courses dans la ville pour voir ce qu'il y a de curieux, je partageois mon temps entre lui et le marquis de Lomellini, qui heureusement, étoit sorti du Dogat

sans quoi je n'aurois pu le voir qu'avec toutes les formes de l'étiquette. Nous avions beaucoup vécu ensemble à Paris, lorsqu'il y étoit Envoyé de la république. Nous nous revîmes avec cette joie que ressentent deux compatriotes qui se retrouvent en pays étranger. Il n'y avoit pourtant alors que moi qui le fusse. C'est que Paris devient la patrie universelle de tous ceux, de quelque pays qu'ils soient, qui y vivent en bonne compagnie. Le souvenir qu'on en garde ailleurs nuit souvent au plaisir qu'on auroit de vivre chez soi, si l'on n'en étoit pas sorti. La campagne seule, quand on est assez heureux pour en prendre le goût, dédommage de notre grande capitale. Paris ou le village, pourroit être le vœu de bien des gens raisonnables.

Le marquis de Lomellini est un des hommes en qui j'ai trouvé le plus d'esprit, de belles-lettres, de science, de philosophie, de vivacité et d'agrément dans la conversation. Il n'y a point d'académie en Europe dont il ne fût un des membres les plus dis-

tingués. Il connoît parfaitement les vrais intérêts de sa république, et le grand art de se prêter aux circonstances. Si ses conseils eussent prévalu dans l'affaire de Corse, Gènes s'en seroit mieux trouvé et nous aussi. Mais les hommes supérieurs ont souvent le malheur d'avoir pour confrères, dans quelques compagnies que ce soit, des sots, et des jaloux, égaux de rang et de crédit, et opposés à toutes les vues qu'ils seroient incapables d'avoir.

Parmi les curiosités de Gènes, j'en remarque une assez plaisante ; c'est le mot de *Libertas*, fastueusement écrit sur les édifices publics, et même sur la prison, et que le peuple lit avec complaisance. C'est à-peu-près tout ce qu'il connoît de la liberté, quoiqu'il l'ait seul rendue à ses maîtres.

J'avois fort connu à Paris madame Brignolil, mère de la princesse de Monaco. C'étoit alors une des plus belles femmes, de l'air le plus noble et d'un caractère si aimable, que plusieurs femmes lui pardonnoient sa beauté. Je voulois la voir avant

de quitter Gènes ; mais j'appris qu'elle étoit retirée dans une terre où elle ne recevoit que sa famille. Dès que sa beauté avoit commencé à se passer, les vapeurs l'avoient saisie, et la mélancolie y succédoit. C'est une de ces infortunées qui ne savent ni vieillir, ni remplacer la jeunesse, quoiqu'elle eût plus de moyens que d'autres d'avoir des amis qui valent bien des adorateurs.

En parlant de nos amis communs, M. de Lomellini me dit qu'il avoit écrit à d'Alembert sur son ouvrage au sujet de l'expulsion des jésuites de France : *Vous avez oublié la loi de Solon contre les impartiaux.* Le marquis de Lomellini n'est pas ami des jésuites; et quelque attention qu'on ait à cacher son éloignement pour eux, ils ne s'y trompent jamais : ce sont les rats qui sentent un chat de très-loin, avec cette différence que les rats jésuites n'oublient rien pour étrangler le chat, et y réussissent souvent. M. de la Chalotais en est un cruel exemple. M. de Lomellini a donc le plus

grand intérêt à la destruction des jésuites ; ce qui ne peut arriver à Gènes que par leur extinction à Rome, attendu que les plus grandes maisons génoises ont des parens chez eux, et qu'ils sont dans une grande considération.

Si la société de M. de Lomellini m'eût fait prolonger mon séjour à Gènes, la douceur du climat n'y auroit pas contribué. Il y tomba un demi-pied de neige pendant que j'y étois. Je ne doute pas qu'on n'y soit brûlé en été par la réverbération des rochers qui entourent la ville. Comme j'aspirois à une température plus douce, je partis au bout de dix jours. M. de Lomellini me fit promettre de repasser dans la belle saison ; mais les promesses des voyageurs dépendent si fort des circonstances, que je ne pus tenir la mienne.

La veille de mon départ j'eus sujet de me louer de ne m'être pas embarqué sur le vaisseau du cardinal Pamphile. L'abbé Porta, après avoir battu la mer pendant plus de quinze jours, fut obligé de se faire mettre à

tere à Gènes ; et fit bien, car le bâtiment n'aborda à Civita-Vecchia que deux mois après mon arrivée à Rome. L'abbé vint me trouver, et me proposa de faire route avec moi. Je fus très-content d'avoir un compagnon de voyage, qui connoissoit parfaitement l'Italie, où il avoit passé plusieurs années.

Le lendemain 26 décembre, je le menai chez M. Boyer, notre ministre, où j'étois invité à faire un déjeûné pendant qu'on placeroit nos malles et porte-manteaux dans le canot du courier avec qui nous devions passer à Léricé, pour y prendre la poste. Nous partîmes vers midi, par le plus beau soleil, mais avec un vent froid si contraire, que nous n'arrivâmes qu'à la nuit à trois lieues de Gènes, où nous entrâmes dans une felouque, sur laquelle nous arrivâmes à Léricé à trois heures du matin. Le directeur de la poste de Gènes m'avoit prévenu qu'un violent orage avoit tellement dégradé le chemin de la première poste en sortant de Léricé, que si je voulois l'éviter, le pa-

tron de la felouque avoit ordre de me conduire à Via-Reggio, au cas que je l'exigeasse. Il n'en fit pas la moindre difficulté; mais comme il étoit fête, il voulut entendre une messe qui se dit vers quatre heures. J'avois inutilement représenté que le vent étant devenu favorable, nous arriverions assez tôt à Via-Reggio pour y avoir une messe; le scrupuleux patron m'objecta le risque de la manquer; et quoique je n'eusse pas la même crainte, ne voulant pas dans un tel pays montrer là-dessus la moindre indifférence, je le suivis à l'église, et, messe entendue, nous rentrâmes dans la felouque, n'ayant pour couverture qu'un ciel très-étoilé et très-serein, et qui n'en étoit que plus froid. Les felouques sont ordinairement couvertes; mais le patron avoit besoin des étoiles par une telle nuit pour se guider. Je n'eus de ressource contre le froid que de me doubler de quelques coups de vin, de me rouler dans une couverture, et de me coucher à plat en attendant qu'il plût au soleil de se lever. Nous avions déjà fait une lieue

lorsque le patron, qui s'étoit si bien souvenu de la fête, s'apperçut qu'il avoit oublié à Léricé son certificat de santé, absolument nécessaire sur toute la côte de la méditerranée, et qu'il faut, par-tout où l'on veut prendre terre, présenter au bout d'une perche au garde qui vient reconnoître la felouque, et voir si elle n'est pas sortie de quelque lieu suspect de contagion. Sans ce préalable, on nous eût plutôt écartés à coups de fusil, que de nous laisser aborder. Nous perdîmes donc l'avantage de deux lieues, tant à retourner chercher notre passe-port, qu'à revenir sur notre route.

Les premiers rayons du soleil, sans le moindre nuage, nous firent grand plaisir; mais une heure après son lever le vent tomba, et on reprit les rames. Nous commencâmes, mon compagnon et moi, par déjeûner amplement pour nous réchauffer. Nous étions assez bien munis de vin, de pain et de viandes froides; ainsi nous en fîmes part au patron et aux rameurs. Cela leur donna du zèle, et nous fit arriver avant

midi à Via-Reggio, joli village de la république de Lucques.

Le temps étoit si beau, qu'après un second déjeûné à l'auberge où est la poste, nous nous promenâmes jusqu'au coucher du soleil. Je remarquai des maisons assez riantes où des citoyens de Lucques viennent passer la belle saison, et en plusieurs endroits le mot de *liberté* qui n'est pas là un mot vuide de sens. Le gouvernement doit être bon, puisque les paysans s'en louent, et que cette première classe des hommes, la plus nombreuse et la plus utile, est le seul thermomètre d'une bonne ou d'une mauvaise administration. La preuve de la vraie liberté d'un peuple, est son bien-être. Que les sujets d'un grand état en tirent vanité, à la bonne heure. C'est souvent un mulet qui, sous sa charge, se glorifie de son panache et de ses sonnettes. On ne voit dans la petite république de Lucques ni mendians, ni fainéans, ni vagabonds, et sa population est, relativement à son étendue, la plus forte de l'Italie. On y recueille peu de bled;

mais l'industrie procure aux Lucquois les moyens de suppléer à ce que la nature leur a refusé. *Discite reges.*

La nuit nous ayant fait rentrer à l'auberge, nous y trouvâmes un bon souper et des lits propres. C'est le ſeul endroit de l'Italie, excepté dans les villes, et pas en toutes, dont je puisse parler ainsi.

Le lendemain matin la poste nous conduisit à Pise, dans une chaise à deux. Les maîtres de postes en fournissent suivant un prix réglé; mais si l'on veut toujours se servir de la poste, il vaut mieux avoir sa voiture, pour éviter l'incommodité de passer les malles d'une chaise sur l'autre, sans compter la perte du temps. Nous fûmes très-bien traités, bonne chère, bon vin et chambre propre, à une auberge près du pont de marbre, c'est le principal des trois qui sont sur l'Arno et joignent deux quais assez semblables à ceux de Paris. J'allai après dîné voir monsignor Cérati, chef, quant au spirituel, de l'ordre de Saint-Etienne. Ce prélat vénérable par son âge, l'est en-

core plus par son caractère, ses mœurs douces, l'étendue de ses connoissances en tout genre de sciences et de littérature. C'est un des plus aimables savans et des plus communicatifs que j'aye rencontrés. Quoique nous ne nous connussions que de nom, il me fit les plus tendres reproches sur ce que je n'étois pas venu descendre à son palais et dîner avec lui. Ce fut avec peine qu'il se rendit aux raisons que j'avois de partir de Pise dès le lendemain, parce que j'en avois pris l'engagement avec mon compagnon de voyage que son devoir obligeoit de se rendre à Rome. Nous avions même déjà arrêté notre voiture pour partir le jour suivant à dix heures du matin, suivant la règle d'Italie qui oblige de séjourner vingt-quatre heures dans le lieu où l'on est arrivé par la poste, si l'on ne continue pas de s'en servir. L'embarras du déplacement des malles, n'ayant point de voiture à nous, nous fit arrêter celle d'un voiturin, et un cheval pour mon domestique. Il s'engageoit à nous rendre à Rome le sixième jour,

et n'y arriva pourtant que le septième.

Je fis une observation à Pise, sur des orangers en pleine terre, chargés de fleurs et de fruits, dans un jardin à la vérité peu étendu, et entouré de bâtimens; mais il faisoit assez froid pour qu'il y eût de la glace sur des flaques d'eau. J'avois aussi cueilli de très-belles, bonnes et grosses oranges dans la montagne de Lesterelle, où il y a souvent neige et glace. Je suis persuadé qu'il y a bien des lieux en France où des orangers exposés au midi et à l'abri du nord viendroient en pleine terre, particulièrement près de la mer, où le froid n'est pas si vif que dans les provinces méditerranées.

Après avoir parcouru les quais et les plus beaux quartiers de la ville, jusques au coucher du soleil, nous allâmes à l'opéra, où j'eus quelques instans de plaisir et beaucoup d'ennui. Sans entrer dans la dispute sur la préférence de la musique française ou italienne, qui a occasionné tant de bavardages et d'écrits bons ou mauvais, je dirai pour mon goût que les opéras-bouffons

m'ont fait souvent plaisir, que les grands opéras m'ont, à quelques morceaux près, excédé d'ennui; et qu'à tout prendre, l'ensemble des nôtres est fort au-dessus de ceux d'Italie. Leurs autres spectacles ne méritent pas qu'on en parle.

Nous prîmes notre route par la Scala, Stagio, Sienne, Sanquirino, Radicofani, dernière place de la Toscane; Aquapendente, première de l'état du Pape; Montefiascone, Viterbe, Ronciglione, Monterosi, la Storta, et arrivâmes à Rome le 4 janvier 1767, vers trois heures après-midi. Je conseille à tout voyageur de ne s'arrêter, sur-tout pour coucher, nulle part, hors dans les villes qui en méritent le nom. Tout est ailleurs d'une mal-propreté dégoûtante. On ne pourroit, par exemple, se figurer un bouge tel que l'auberge de Stagio, qui voudroit pourtant avoir un air de ville : on prend là une idée des auberges de la route de Rome à Naples. On est encore plus frappé du contraste quand on a voyagé en Angleterre, où j'ai trouvé dans des auberges de village une

propreté qu'on ne verroit pas toujours dans les hôtels garnis de Paris.

Le vin est bon dans toute la Toscane, et dans plusieurs endroits tient plus ou moins du muscat. Le *muscatello* de Montefiascone est célèbre, et les aubergistes écrivent volontiers sur leur enseigne le triple mot, *est*, *est*, *est*, pour attester la bonté de leur vin en rappellant la mémoire du prélat allemand Jean de Fueris, qui en but tant qu'il en mourut. Tous les voyageurs en ont parlé.

Ce qui est plus intéressant que la mort de Jean de Fueris, c'est la culture de la Toscane, qui m'a paru bien cultivée par-tout où elle est cultivable; car, n'en déplaise aux enthousiastes, cette délicieuse Italie offre, dans une grande étendue de pays, l'image de la nature bouleversée par les tremblemens de terre et les volcans. Ceux qui n'y ont pas voyagé concevront aisément que l'Apennin, qui la partage dans toute sa longueur, depuis les Alpes jusqu'aux extrémités du royaume de Naples, doit couvrir de roches entassées un espace pro-

digieux de pays nécessairement inculte. Cette chaîne de montagnes a aussi l'avantage de fournir une quantité de ruisseaux et de rivières qui fertilisent les plaines, et l'inconvénient des torrens qui en ravagent beaucoup. Les plateaux de Florence, Pise, Sienne, Bologne et autres, sont de la plus forte végétation et de la plus belle culture. Je parlerai de la Terra-Felice à l'article de Naples.

Avant de quitter la Toſcane, je dois dire que j'y ai vu le paysan par-tout vêtu de drap, bien logé et nulle part des sabots. C'est, je le répete, sur l'état du paysan que je juge d'un gouvernement que je n'ai ni le tems ni le moyen de connoître.

Nous eûmes le bonheur de n'être arrêtés dans notre chemin par aucun torrent; nous les trouvâmes tous à sec; mais nous éprouvâmes un froid très-vif dans notre voiture italienne, espèce de cabriolet fermé par des simples rideaux sur le devant. Le ciel étant très-net, nous mettions souvent pied à terre pour nous réchauffer en marchant, sur-tout

aux montagnes où les chevaux ne pouvoient monter ni descendre plus vîte que nous. Cette ressource nous manqua le quatrième jour. Le tems se couvrit, et il tomba une si grande quantité de neige, que nous ne cessâmes de la traverser depuis Aquapendente, qu'en approchant de Monterosé, pendant dix à douze lieues.

Jusques-là je ne m'étois pas apperçu de la moindre différence entre l'hiver de France et celui d'Italie; mais passé Monterosé, je commençai à la sentir, et ce n'étoit point par le relâchement du tems, ce qui arrive par-tout, à Stockolm comme à Paris. J'ai soigneusement observé la température de Rome et de Naples pendant l'hiver; et comme celle d'une seule année ne peut pas servir de règle, voici quelque chose de plus précis; ce sont les observations météorologiques, faites par les pères Jaquier et le Sueur, minimes français, et les meilleurs physiciens qu'il y ait en Italie.

OBSERVATIONS

DE ONZE ANNÉES CONSÉCUTIVES,

Dont on a formé une année commune.

La quantité de pluie qui tombe à Rome est de trente pouces et demi. A Paris il est rare qu'elle aille à vingt. Des onze années observées à Rome, il y en a eu deux à 43 pouces, et deux à 26. A Paris, il y en a eu en 60 ans, une seule à 25, qui fut en 1711, année de la plus grande inondation connue, et plusieurs depuis 7 pouces jusques à 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15. L'année 1723 fut de 7pouces 8 lignes. (*Voyez les mémoires de l'académie des sciences.*)

Il y a encore cette différence entre Paris et Rome, que les plus grandes pluies de Paris sont ordinairement de la mi-mai à la mi-août, et à Rome de la fin d'août au commencement de décemb. On peut observer aussi,

que si les mois pluvieux ne sont pas les mêmes dans ces deux villes, il pleut dans l'une et dans l'autre, autant ou plus dans les trois mois pluvieux que dans les neuf autres.

A l'égard des observations du thermomètre de Réaumur pendant les mêmes années, la liqueur monte pendant l'été, assez communément, à trente degrés et demi; s'y soutient huit à dix jours, et baisse ensuite pour y remonter bientôt. La liqueur à Paris n'a, depuis le siècle, monté qu'une seule fois, en 1753, à trente et un quart, ce qui ne dura que quelques heures. Dans les hivers de Rome, par un tems serein et la nuit, la liqueur a quelquefois baissé jusqu'à douze degrés, terme assez ordinaire des hivers de Paris, où celui de 1709 n'a été qu'à quinze degrés et demi. Mais nos jours de grand froid se soutiennent aussi longtems que ceux du grand chaud à Rome; au lieu que dans les jours les plus froids de cette ville, il n'existe point de glace à midi, et qu'on y jouit alors d'une température de

printems. L'hiver est la belle saison de Rome.

Tous les voyageurs parlent de leur surprise et même de leur admiration en entrant dans Rome par la porte du peuple. La place devroit être du moins ornée de bâtimens d'une architecture noble et uniforme dans le goût de notre place Vendôme, au lieu qu'elle n'est entourée que de maisons basses, inégales, et dont la plupart sont des écuries ou des greniers à foin. Les trois rues en pate-d'oie qui viennent aboutir à la place, et dont l'obélisque du milieu fait le sommet des angles qu'elles forment, n'ont pas assez de largeur. Celle du milieu, qu'on nomme le cours, devroit sur-tout en avoir davantage, relativement à sa longueur et à sa destination. C'est où l'on se promène en carrosse, où se font les courses de chevaux et les entrées publiques. Les palais, dont elle est ornée par intervalles, ont leurs beautés intérieures; mais cette longue suite de fenêtres grillées y donnent un air de prison. Le palais de France est celui dont

la façade m'a paru la plus noble. On le nomme communément l'académie, et le roi y entretient toujours douze ou quinze élèves qui, pendant trois ans, étudient à Rome ce qu'elle renferme de plus beau en peinture, sculpture et architecture.

Aussi-tôt que nous entrâmes dans Rome un commis ou un garde arrêta notre voiture, pour nous conduire à la douane et y faire visiter nos malles. Ne s'y trouvant rien de sujet aux droits, l'attention des visiteurs se porta sur mes livres qu'ils retinrent pour les faire examiner le lendemain par celui qui est chargé de cette fonction. Ce n'étoit que des ouvrages relatifs à l'Italie, où je prenois d'avance les notions de ce que j'allois voir; aussi les envoyai-je réclamer le jour suivant, et ils me furent rendus. J'étois assez prévenu de cette visite pour n'avoir pas mis avec ces livres le voyage de Misson qu'on auroit confisqué, comme étant à l'index. Le cardinal Piccolomini, avec qui je vécus assez familièrement, m'ayant offert de me procurer une permis-

sion du Pape d'avoir et de lire des livres prohibés, je lui dis qu'il me faudroit d'abord une absolution de ceux que j'avois lus, et que ce seroit trop de graces à la fois. Il se mit à rire, et il ne fut plus parlé de permission. Il savoit d'ailleurs que j'étois moi-même un auteur à l'index, pour un ouvrage où je n'ai pas trop ménagé la cour de Rome, ni son grand oncle Pie II, Ænéas Silvius Piccolomini.

A propos des douanes, on passe sous tant de dominations différentes en parcourant l'Italie, que ces visites sont une des incommodités du voyage. On se les épargne quelquefois avec de l'argent; mais que les commis visitent ou non, il faut toujours les payer. Un autre embarras vient de la diversité des monnoies. Il est vrai que l'or en louis, guinées ou sequins a cours par-tout avec plus ou moins de valeur. Le sequin romain, par exemple, qui vaut vingt paoles et demi à Rome, n'est reçu que pour dix-neuf et demi en Toscane. Le paole vaut un peu plus de dix sols et demi de France, et

le louis quarante-quatre ou quarante cinq paoles.

On ne voit guère à Rome d'or ou d'argent dans le commerce; tout se paye en papier-monnoie; de sorte que l'argent et le billon ne servent que pour des *appoints*. Les banquiers ne payent qu'en papier les neuf dixièmes à-peu-près des lettres-de-change qu'on leur présente, et quelque confiance que le gouvernement puisse donner au papier, j'ai toujours vu les marchands préférer les espèces.

Les pays catholiques ayant communément des sommes à payer à Rome pour des bulles de dispenses, &c. le change est de 4, 5 et 6 pour cent à l'avantage de cette ville. Il n'en étoit pas ainsi en 1766. La France avoit fourni tant de blé à Rome dans des années de disette en Italie, que Rome devoit à la France, et je fus payé au pair. Je m'étois muni de trois mille livres en or en partant de France, et M. de la Borde, banquier de la cour, m'avoit donné pour

12,000 liv. de lettres de crédit sur Gènes, Rome, Naples et Venise.

A propos de l'argent que les états catholiques font passer à Rome, on croit communément que la France y porte des sommes immenses. Quelque modiques qu'elles fussent, ce seroit peut-être toujours trop. Mais, sans entrer dans cette question, j'ai voulu en connoître le vrai. Voici le relevé de cinq années, pris sur les registres mêmes de la daterie, de l'argent payé par la France, pour bulles et dispenses de toute espèce, en y comprenant jusqu'aux frais des banquiers expéditionnaires de Rome.

Années.	Argent de France.
1764.	457647 l. 3 s. 7 d.
1765.	318431 l. 19 s. 9 d.
1766.	426147 l. 16 s. 7 d.
1767.	334740 l. 8 s. 9 d.
1768.	342939 l. 9 s. 4 d.

Les propines du protecteur ont été pour les deux années 1767 et 1768 en tout de 34029 l. 6 s. 9 d.

Les sommes payées à la daterie seroient plus fortes, si l'on payoit suivant la fixation du concordat; mais on y fait presque toujours une diminution d'environ un tiers.

Au sortir de la douane je me fis conduire près de la place d'Espagne, où j'eus un logement assez honnête, à quatre sequins par mois. Le carrosse me coûtoit quatorze à quinze paoles par jour, et cinq par repas quand je mangeois chez moi. Tout auroit été plus cher, si le carnaval eût eu lieu cette année à Rome, où il est plus brillant qu'en aucune ville d'Italie. Le pape, affligé de la disette, l'avoit défendu par une dévotion très-contraire à la politique; car il priva Rome de plus de deux millions que les étrangers y auroient dépensés.

Dans quelque lieu qu'on aille on sait que tout est cher pour les étrangers; mais la vie ne l'est pas à Rome pour quelqu'un d'établi. On y brûle peu de bois; beaucoup de chambres n'ont point de cheminée, plus par économie que faute de besoin. J'écrivis à ce sujet à un grand seigneur de France,

que la plus forte preuve que j'avois trouvée de la douceur du climat, étoit de n'avoir guère de feu, et que je ne doutois point qu'on ne me prouvât la douceur des mœurs par l'impunité des crimes. Je parlerai ailleurs du prix des denrées, et de la valeur des monnoies.

Le lendemain de mon arrivée à Rome, j'allai voir notre ambassadeur, M. d'Aubeterre, dont j'eus dès ce moment, et pendant tout mon séjour, les plus grands sujets de me louer. Il a rempli avec distinction les trois premières ambassades, Rome, Vienne et Madrid. Je vis le même jour l'abbé de Veri, notre auditeur de Rote, homme d'esprit et de mœurs douces, et le bailli de Breteuil, ambassadeur de Malthe, un des hommes des plus aimables. Ma liaison avec eux trois fut bientôt au point que je pouvois me regarder chez eux comme chez moi. Ce sont sans contredit les meilleures maisons, et à peu près les seules de Rome. Je ne sache, de tout le sacré collège, que le cardinal d'York qui ait une table de sept

à huit couverts. Presque tous les cardinaux ou Princes romains, donnent pour la leur, où ils se trouvent seuls, une somme modique à un soi-disant maître-d'hôtel. Leur dépense est en équipages et livrées, ou décoration de leurs palais. On sait qu'à Rome le seul repas est le dîné; le soir dans les assemblées, qu'on nomme conversations, on joue, on cause, on prend des glaces.

Je fus présenté dans les principales maisons, chez la duchesse de Bracciano, la princesse Altieri, &c. Je connus encore la plupart des personnes distinguées chez M. d'Aubeterre et chez l'abbé Veri qui, tous les mercredi, avoit un concours où l'assemblée étoit d'autant plus nombreuse, que le pape, non content d'avoir défendu les spectacles publics, avoit encore, par un édit très-libellé, interdit tous les divertissemens particuliers. *Monsignor* de Veri, quoique très-décent dans toute sa conduite et attaché par sa place à la cour de Rome, se regardoit cependant en sa qualité d'auditeur pour la France, comme assez indé-

pendant du pape, pour ne se pas croire obligé d'obéir à l'interdit. On ne regarde à Rome que les cardinaux de supérieurs aux auditeurs de Rote ; aussi appelle-t-on quelquefois ceux-ci les éminences noires. Ils sont sans contredit à la tête de la prélature, des *monsignori*. Notez que le *monsignor* ne répond point à notre *monseigneur* en françois ; *signor mio* le rendroit mieux. Il en est ainsi des *lords* en Angleterre. Lorsque le roi leur adresse la parole au parlement, il n'entend certainement pas dire qu'ils soient ses supérieurs ; mais ses premiers sujets. Si le nom de *pair* étoit de style pour cette dignité en France, comme celui de *lord* pour la dignité angloise, en concluroit-on que le roi, en disant *mes pairs*, diroit *mes égaux* ? ou qu'un particulier obscur, en donnant ce titre à un pair, le traiteroit d'égal ? Les mots n'ont que la valeur fixée par l'usage ; *monsieur* n'est qu'une abréviation de *monseigneur* et a cependant une acception très-différente. Il y a plus de cent *monsignori* à

Rome; mais tous ne sont pas de même étoffe. La plupart se trouveroient honorés de l'épiscopat, et quelques-uns le dédaigneroient, parce qu'ils prétendent au chapeau, et que les cardinaux ne font à Rome aucune comparaison du violet au rouge. Les prélats ne sont extérieurement distingués des autres ecclésiastiques que par des bas violets. Nul évêque ne porte à Rome de croix; il n'y a que le pape seul qui en ait une.

L'abbé de Veri ne suspendit son concert que pendant la semaine sainte, et le concours y fut aussi fort dans le carême que dans le carnaval. On y présentoit des glaces et autres rafraîchissemens à l'assemblée composée d'hommes et de femmes, tous gens de marque ou très-connus, tant Italiens qu'étrangers. Le sénateur de Rome, l'aîné des neveux du pape, y venoit souvent. J'y ai vu aussi le cardinal Pamphile. Je remarquai parmi les étrangers les petits-fils du célèbre général Munich, deux jeunes gens, l'un de dix-sept et l'autre de dix-huit ans, très-polis, et de la meilleure grace. Je causai avec eux, et fus d'abord étonné

de trouver de jeunes Russes aussi instruits qu'ils l'étoient; parlant facilement l'Italien et le François, et montrant en tout beaucoup de justesse d'esprit. Mon étonnement cessa lorsque j'appris que, nés en Sibérie pendant l'exil de leur famille, ils y avoient été élévés et formés par un père et un aïeul, instruits eux-mêmes par le malheur, si propre à réformer les grands. Le général Munich étoit un de ces hommes qui ont éprouvé dans leur vie les faveurs, les disgraces et tous les caprices de la fortune. Il a fini sa carrière au milieu des honneurs, dont il avoit si bien connu l'instabilité. Sur ce que j'ai vu des jeunes Munich, qui ont du bien ailleurs qu'en Russie, je doute qu'ils y fixent leur fortune. Les voyages, en faisant connoître d'autres gouvernemens que le despotisme, ne lui sont pas favorables. On peut lui appliquer ce que Sancho dit de l'état de chevalier errant, qu'on y est toujours à la veille d'être empereur, ou roué de coups de bâton.

Ayant eu occasion d'être connu de plu-

sieurs cardinaux dans les maisons où j'avois été présenté, je reçus un jour la visite d'un moine, chef d'ordre, qui me dit que ces éminences avoient envie de faire avec moi une connoissance plus particulière, et qu'il seroit flatté de m'y conduire. Je répondis avec politesse pour le moine, et respect pour leurs éminences, que je me sentois très-honoré de leurs bontés; mais que je n'en pourrois profiter qu'à mon retour de Naples, où j'étois près d'aller, pour voir un carnaval d'Italie, puisqu'il n'y en avoit point cette année à Rome. Je prenois ainsi le tems de m'informer d'avance à M. d'Aubeterre, de ceux qu'il me seroit le plus agréable de connoître. J'avois déjà eu dès le lendemain de mon arrivée une autre visite, celle du père Forestier, premier assistant du général des jésuites, Nous ne nous connoissions que de réputation, et notre réputation n'étoit pas la même. Il savoit que j'étois des amis de M. de la Chalotais ; il étoit fort éloigné d en être. Mais il est Breton, ainsi que moi, et le *cara*

vatria fut le texte de notre premier entretien. Il étoit accompagné d'un jésuite Italien que je voulus faire approcher du feu, au-dessous de lui et au-dessus de moi. Laissez, laissez, me dit-il, le père où il est, il est bien. Nota, que c'étoit dans un coin de la chambre. Je compris que ce n'étoit qu'un valet-de-chambre de robe-longue; je n'insistai pas, et me conformai à l'étiquette de la société.

Le P. Forestier est le plus délié jésuite que j'ai connu. Sa physionomie est pleine d'esprit, et ne trompe point à cet égard. Il est à Rome le principal ressort de toutes les affaires de son ordre, et de plus est à la tête du collège romain. Après les assurances du plaisir de me connoître personnellement, il me confia tout ce qu'il ne doutoit point que je ne susse déjà, ou que je saurois bientôt. Il me dit qu'il arrivoit de Londres où il étoit allé pour des arrangemens relatifs aux dettes de sa société. Elle auroit mieux fait de prévenir le procès, que de chercher des moyens tardifs de remédier au mal.

Pour

Pour moi, qui n'ai jamais eu à m'en louer ni à m'en plaindre, et qui n'en suis point élève, je ne voulus ni flatter un de ses représentans ni lui déplaire. Ainsi, laissant à l'écart la question sur l'expulsion des jésuites de France, que je trouve raisonnable pourvu qu'on ne s'en tienne pas là, je convins avec lui, et je le pense, qu'on avoit traité les particuliers avec trop de dureté. Le bon père me prévint que depuis la proscription de sa société en France, il ne voyoit plus notre ambassadeur. Je n'en doutois point, et je lui répondis que cela ne m'empêcheroit point d'aller le voir. Nous nous vîmes en effet plusieurs fois chez moi et au collège romain. Il m'en détailla le plan d'études aussi bon que dans tout autre collège, et qu'il faudroit réformer par-tout ; mais les mauvaises routines continuent de subsister long-temps après qu'on en a reconnu l'abus et qu'on se propose de les corriger. Tant a de puissance la force d'inertie.

Pour finir ce qui concerne le P. Forestier,

j'ajouterai qu'à mon retour de Naples il vint me voir le matin du samedi de la Passion, et me dit qu'ayant appris que je partois après les fêtes de Pâques, et lui entrant en retraite ce jour même samedi, il avoit voulu me dire adieu. Nous passâmes une heure ensemble, et nous nous séparâmes fort contens l'un de l'autre.

Le lundi saint, 13 avril, le courier d'Espagne apporta la nouvelle de ce qui venoit de s'y passer à l'égard des jésuites. Cet évènement causa, je crois, beaucoup de distraction à ceux de Rome dans leur retraite, s'il ne fit pas même l'unique sujet de leurs méditations. Le Pape assembla aussi-tôt son conseil : et sur ce qu'on dit que le roi d'Espagne avoit fait embarquer tous les proscrits, avec ordre de les transporter à Civita-Vecchia, il fut résolu de ne les pas laisser aborder, et en cas de résistance de la part des Espagnols, d'écarter leurs vaisseaux à coups de canon. Cette résolution fut prise dans l'instant; car dès le mardi M. d'Aubeterre en fut instruit, et me le confia.

Les jésuites, très-chers à la cour de Rome, sont pour le pape ce que les troupes de la maison du roi sont en France. Mais dans cette occasion l'inclination céda à la politique, et le cardinal-ministre Torregiani, tout protecteur déclaré qu'il est de la société, se vantoit du parti pris, et sur-tout des canons préparés contre la descente, comme d'un acte d'homme d'état et de guerre.

Il est vrai que le pape, déjà chargé de la subsistance de quinze cents jésuites portugais, n'auroit pu fournir à la colonie espagnole trois fois plus nombreuse. On sait ce qui est arrivé depuis.

Les jésuites d'Italie n'ont point recueilli dans leurs couvens leurs frères portugais. Dispersés dans des maisons particulières que le pape a louées pour eux, ils n'ont point d'office commun. J'en voyois souvent dans les rues par pelotons, haves, tristes et désœuvrés. Quelques-uns sont employés dans des hôpitaux ou des chapelles domestiques.

A mon retour en France, beaucoup de gens me demandèrent quel effet avoit produit sur les habitans de Rome la proscription des jésuites en Espagne. Je leur ai dit la vérité en répondant : plus fort qu'à Paris. Les jésuites ont en effet par-tout des amis fanatiques, des ennemis forcenés, et la classe des indifférens ne leur est pas trop favorable. Ces derniers, desirant l'anéantissement des ordres réguliers, et peut-être plus, se flattent de la destruction du corps en voyant tomber la tête. Il y a encore, à l'égard des jésuites, une différence bien sensible entre Rome et Paris. Etablis à la cour de France où ils ont régné longtemps, et où ils pouvoient reprendre leur ancien empire, ils n'avoient point de rivaux parmi les réguliers, et se voyoient des cliens et des protégés dans des classes très-élevées. Leur disgrace n'a donc pas dû avoir à Paris une approbation bien marquée.

Le parlement, auteur ou instrument de leur ruine, en a hautement triomphé. L'u-

niversité qui recueille leurs dépouilles, le corps des gens de lettres, quoique la plupart leurs élèves, mais que la société, ne pouvant les asservir, avoit décriés et cherchoit à rendre suspects sur la religion, ont applaudi. Tous les jansénistes de dogmes ou de parti, ceux-ci très-nombreux, et les autres assez rares, ont fait éclater leur joie, sans faire attention que, ne tirant leur existence que du combat contre leurs ennemis, ils vont tomber dans l'oubli. Le peuple, proprement dit, n'a pris aucun intérêt à cet évènement.

D'autre part, presque tout le corps épiscopal a pris parti pour les jésuites, peut-être dans la crainte du retour, car il a souvent fléchi sous eux : peut-être aussi par humeur contre le gouvernement, qu'il soupçonne de vouloir aller plus loin.

Les ordres réguliers ont sans doute été charmés de l'expulsion des jésuites ; mais ils ont eu la décence de renfermer leur joie, qui d'ailleurs est tempérée par la crainte qu'ils ont pour eux-mêmes. A l'égard des

provinces, si les opérations du parlement n'avoient pas été confirmées par un édit presque arraché au roi, je doute fort que les autres parlemens, excepté celui de Rouen, eussent suivi l'exemple de Paris. Je ne crains pas d'assurer, et j'ai vu les choses d'assez près, que les jésuites avoient et ont encore sans comparaison plus de partisans que d'adversaires. La Chalotais et Monclar ont seuls donné l'impulsion à leurs compagnies. Il a fallu faire jouer bien des ressorts dans les autres. Généralement parlant, les provinces regrettent les jésuites, et ils y reparoîtroient avec acclamation par des raisons que je développe dans un ouvrage particulier.

Il n'en a pas été à Rome comme à Paris. De quelque considération qu'y jouissent les jésuites, elle est partagée; ils y ont de forts concurrens. Les dominicains, les franciscains sous des formes variées, tant d'ordres différens forment un peuple dont on pourroit dire comme Saint Jean, *magnam turbam quam numerare nemo poterat.* Tou-

tes ces tribus monacales ont leurs amis et leurs dévots chez les grands et parmi le peuple. Je n'ai vu à Rome que le clergé séculier dans l'abjection, les paroisses désertes et la foule dans les couvens. Tous les moines, sur-tout les dominicains et les franciscains, qui ont fourni plusieurs papes, ce qui n'est pas encore arrivé aux jésuites, quoiqu'ils aient eu des cardinaux, regardent la société comme une colonie étrangère qui est venue mettre la faulx dans leur moisson. Ils sont jaloux de la faveur dont ces hommes nouveaux jouissent à la cour de Rome, et ne les craignent pas assez pour contraindre et dissimuler leurs sentimens. Aussi ont-ils fait éclater, à la nouvelle de la disgrace des jésuites en France et en Espagne, une joie qui alloit jusqu'au scandale. J'en ai été témoin, et je pris la liberté de dire à des moines qu'ils étoient bien aveugles, s'ils ne voyoient pas le nuage s'étendre et s'épaissir sur eux tous. Le premier coup de tonnerre est tombé sur la société, arbre dont la tige perçoit

la nue ; mais que de moines doivent penser que, si l'on coupe les chênes avec la coignée, on fauche l'herbe !

On peut s'étonner que les jésuites, ayant eu des cardinaux, n'aient jamais eu de papes. J'en crois voir deux raisons. La première vient du collège des cardinaux, qui aiment mieux être protecteurs de la société que de se hasarder à n'en devenir que les protégés, et de n'être plus recrutés que par des jésuites sous un pape qui l'auroit été et le seroit encore dans le cœur. On peut m'objecter que cette prévoyance des cardinaux ne suffiroit pas pour exclure du pontificat un cardinal jésuite, si la société étoit bien déterminée à l'y placer. Elle étoit, avant son expulsion d'Espagne et de Portugal, assez puissante en richesses, pour acheter les voix des cardinaux qui ne sont pas encore assez en crédit pour prétendre à la tiare. Ma réponse à cette objection est ma seconde raison contre l'élévation d'un jésuite. Je suis persuadé que la société elle-même ne le voudroit pas. Per-

sonne ne connoît mieux qu'elle le secret de son régime; et ce secret n'est pas ignoré de tout le monde. Le pape n'est pas l'objet principal, le point central de l'affection des jésuites. Il n'est, comme les autres princes catholiques auxquels ils paroissent le plus attachés, que l'instrument, le moyen de gouverner sous un voile l'église et les états, ou d'influer dans le gouvernement quand ils ne peuvent totalement s'en emparer. La société, en portant un jésuite sur le trône pontifical, ne serviroit que l'ambition d'un seul, et peut-être par-là y sacrifieroit le corps. Il seroit à craindre que le pontife ne cessât d'être jésuite, ne voulût régner seul, et pour n'être jamais contrarié ni gêné par ses anciens confrères, ne les détruisît. Si l'Aga des janissaires, après avoir précipité un sultan du trône, parvenoit à s'y placer, il pourroit bien casser la milice qui l'auroit élevé. Cromwel anéantit le parlement dont il s'étoit si utilement servi, et Pierre premier abaissa le clergé à qui son ayeul devoit la couronne. Il pourra

bien être question des jésuites sous le prochain pontificat, et ils sont dans une position critique. Il y a déjà du temps qu'ils voient décroître une branche de leur crédit à Rome, par l'établissement des *écoles pies*, qui leur disputent avec avantage l'éducation de la jeunesse.

Dès mon arrivée à Rome je suivis le plan que je m'étois fait, c'est-à-dire, que je sortois le matin en frac pour me promener dans les ruines. Les débris des monumens qui, dans cet état de destruction, sont encore les témoins de la grandeur romaine, jettent l'ame dans une sorte de mélancolie qui n'est pas la tristesse; font naître des réflexions sur le sort des empires; ramènent l'homme à lui-même et l'avertissent de jouir. A chaque pas Tite-Live, Salluste, Tacite, Horace, revenoient à ma mémoire. Je repassois mes auteurs sans livres. Tout me rappelloit les faits que j'avois lus. Les ruines immenses de palais d'empereurs, de monumens élevés sous des règnes assez courts me prouvoient combien il doit se

trouver de malheureux dans un grand état, pour fournir à la magnificence des princes et au luxe de leur capitale.

Deux ou trois courses avec un *Cicéroné* me firent connoître que ces indicateurs sont d'un foible secours pour un homme un peu instruit. La plupart ne sont guère supérieurs aux valets de nos hôtels garnis qui promènent à Paris les étrangers. Tout est à leurs yeux d'une égale importance ; et pour quelques endroits dignes de curiosité qu'ils vous indiquent, ils vous fatiguent de cent autres qui ne méritent pas la moindre attention ni chez vous ni ailleurs. Je m'en rapportai bientôt à moi-même. Une visite que je fis à l'académie de France me fut assez utile. Après avoir commencé par le directeur, j'allai tout de suite voir dans leurs chambres, tous les élèves qui sont logés dans le même palais. Sensibles à cette politesse, ces jeunes gens s'empressent de vous prévenir de ce qu'il y a de curieux et de vous y accompagner. J'usai quelquefois de leurs offres ; mais je n'en abusai pas ; et

avec leurs instructions mon cocher suffisoit pour m'y conduire. D'ailleurs, les étrangers connus, français, anglais et autres sont bientôt assez liés pour aller ensemble satisfaire leur curiosité. Ceux qui ont déjà parcouru Rome et les environs veulent revoir, et se font un plaisir d'instruire les nouveaux arrivés. J'ai rendu plusieurs fois à cet égard le même service que j'avois reçu d'abord.

Le tems fut très-favorable à mes courses du matin pendant le mois de janvier; le ciel fut presque toujours sans le moindre nuage. Les premières heures de la matinée étoient cependant assez froides pour qu'en sortant je visse de la glace; mais vers midi il n'en existoit plus, et l'on éprouvoit au soleil une chaleur assez vive. C'est pourquoi voulant monter dans la boule du dôme de Saint Pierre, nous y allâmes au nombre de douze avant neuf heures. Comme elle est de bronze, je suis persuadé qu'étant échauffée par le soleil à midi, même en hiver, la place ne seroit pas tenable, et qu'on s'y

trouveroit dans une tourtière. Des voyageurs prétendent y être entrés au nombre de vingt-deux : j'en doute, à moins qu'ils n'y fussent entassés comme dans un bûcher, ou que la moitié de la compagnie ne fût montée sur les barres de fer qui la traversent en croix. Au surplus, on peut aisément et sans aller à Rome estimer ce que peut contenir d'hommes qui veulent respirer, un globe de huit pieds de diamètre.

Puisque je suis dans Saint Pierre, dont la description se peut lire dans beaucoup de voyageurs que je ne veux ni copier ni répéter, je me contente d'y renvoyer; je me bornerai à une réflexion sur la différence du caractère des papes à celui des autres souverains. Chez nous, par exemple, un roi bâtit un palais; son successeur n'en est pas content, et en construit un autre qu'un troisième prince abandonne encore. Si le changement ne se faisoit que par le développement du génie d'un siècle et le perfectionnement des arts, à la bonne heure; mais c'est souvent par pure incons-

tance, et le peuple en paye toujours les frais. Nous avons vu dépenser en bâtimens autant et plus que Louis XIV, et qu'a-t-on fait ?

Il n'en a pas été ainsi à Rome. S'est-on proposé la construction d'un édifice, le plan en est médité, digéré et arrêté; les changemens qui s'y peuvent faire ensuite ne tendent qu'à le perfectionner, sans détruire. Un pape commence et ses successeurs continuent. L'église de Saint Pierre est l'ouvrage de trente papes. C'est aussi le plus grand et le plus beau qu'il y ait peut-être jamais eu; car je doute fort que l'antiquité ait rien produit d'égal. L'idée que m'en avoient donnée les relations ne fut point affoiblie par la réalité. Je ne suis guère admirateur sur paroles; j'ai eu tant de fois à rabattre des exclamations des voyageurs, qu'elles me sont toujours suspectes.

A l'égard de Saint Pierre, le premier sentiment que la place, la colonnade, l'obélisque, les deux gerbes d'eau et le tem-

ple excitent dans l'ame, est celui de l'admiration que l'examen ne détruit point. Il n'y a rien encore, dans quelque état que ce soit, à opposer aux magnifiques fontaines qu'on voit à Rome dans les places et les carrefours, ni à l'abondance des eaux qui ne cessent jamais de couler ; magnificence d'autant plus louable que l'utilité publique y est jointe. Ces ouvrages prouvent que les papes, qui en sont les auteurs, ont eu d'aussi grandes idées dans un état borné que les Romains dans la splendeur de leur empire. Les fontaines sont si multipliées dans Rome, qu'il n'y a point de particulier qui ne soit près de quelqu'une, et beaucoup en ont dans leurs maisons : tandis que dans Paris, où chacun est consumé par le luxe, on est réduit à puiser l'eau dans une rivière qui est l'égoût général de la ville, et qu'il y a des quartiers qui en sont à une demi-lieue. L'eau est communément mauvaise dans la plupart des autres lieux de l'Italie.

Les travaux pour la décoration de la ville

et l'avantage des citoyens, entrepris par les papes, ont été suivis avec persévérance, et sans cette précipitation de la plupart des souverains qui, concentrant tout l'état en eux seuls, surchargent leurs sujets d'impôts pour satisfaire la fantaisie du moment.

En général, l'administration économique des papes est modérée; mais le gouvernement est trop léthargique et ne peut guère être autrement. Chaque pontificat n'est guère évalué qu'à sept ans, en formant une durée moyenne d'une suite de papes. Il n'est guère possible qu'un vieillard s'occupe des vices qui peuvent se trouver dans l'administration, se flatte d'avoir le tems de les corriger et d'affermir la réforme, ou même ait, à un âge avancé, le courage nécessaire pour une telle entreprise. Il songe à jouir. Il est communément gouverné par des neveux qui, sachant qu'ils ne lui succéderont pas, du moins immédiatement, n'ont garde de lui inspirer des idées de réforme. Elles ne feroient que leur aliéner les plus puissans de la cour, qui sont toujours ceux

qui

qui profitent des abus. Ils prennent donc le parti d'en profiter eux-mêmes.

Il est peu d'hommes qui, nés dans la poussière, comme Sixte V, soient pourtant nés pour régner. Cela est même rare parmi ceux qui naissent sur le trône. Sixte V fut un de ces prodiges; et il seroit à desirer pour l'état ecclésiastique d'avoir une suite de papes de ce caractère, et capables d'en réformer le gouvernement qui est aujourd'hui un des plus mauvais de l'Europe. Je ne parle pas des vices qui naissent de la constitution même de cette monarchie singulière, et tiennent à des avantages dont ils sont inséparables. Par exemple, dans un état dont le souverain est un vieillard électif et absolu, mais qui ne peut choisir ni indiquer son successeur, il est impossible de réunir toutes les volontés en une seule, de confondre les intérêts particuliers dans l'intérêt commun ou de les en faire naître. L'esprit de la nouvelle Rome est diamétralement opposé à celui de l'ancienne. Dans celle-ci chaque point de la circonférence

tendoit au centre: le patriotisme étoit la passion dominante des citoyens. Dans la nouvelle, tout ce qui a le moindre intérêt de s'en éloigner, s'en écarte. On se tient isolé, ou l'on ne s'unit que pour former des factions contraires, excepté dans les prétentions de la cour de Rome sur les autres états catholiques. C'est dans ce seul point un même esprit qui l'anime. Il faudra pourtant bien qu'elle y renonce un jour, si elle veut conserver quelques droits.

Tels sont les inconvéniens qui tiennent à la constitution fondamentale de la monarchie papale, et qu'on ne pourroit changer sans la détruire, parce qu'elle a aussi ses avantages.

Mais combien y a-t-il dans l'administration économique et politique d'abus et de vices particuliers qu'un pape éclairé et ferme pourroit réformer, et qui disparoîtroient, si le conclave lui donnoit quelques successeurs qui eussent les mêmes qualités? Que ne feroient-ils pas pour la culture des terres, effet et principe de la

population, d'où renaîtroit la salubrité de l'air; pour la réformation de la justice civile et criminelle; pour la suppression de ces asyles si scandaleux; pour celle même de tant de pratiques d'une superstition absurde, plus contraire à la religion que favorable à la cour de Rome, qui tireroit alors sa dignité de la pompe des cérémonies, si puissante sur l'esprit des peuples, et encore plus de l'ordre et des mœurs? Rome cesseroit par-là d'être l'objet de la dérision des protestans et du scandale des catholiques raisonnables. Elle auroit grand besoin d'une régénération. Les lettres, les sciences et les arts, à l'exception de la musique, y dépérissent. S'il paroît en France, en Angleterre ou ailleurs, un ouvrage généralement estimé, il n'en passe pas quatre exemplaires à Rome. Quelques amateurs avoient engagé un libraire étranger à s'y transporter avec un assortiment de choix. Il a été obligé de s'en retirer, après y avoir perdu la moitié de ses fonds. L'académie des arcades, avec son déluge

de sonnets, n'est par son titre qu'une parodie des vraies sociétés savantes. Ce n'est que par complaisance que des étrangers consentent à s'y laisser inscrire. On ne voit sur les théâtres, excepté à l'opéra, que des farces de foire. Si les premiers rayons qui ont éclairé l'Europe sont partis de l'Italie, ils ont porté ailleurs plus de chaleur qu'il n'en reste aujourd'hui au centre, quoiqu'il s'y trouve toujours des hommes d'un mérite distingué, et qui le seroient par-tout.

Par un contraste assez singulier, les habitans de Rome, car je ne puis les appeller des Romains, ont, comme les anciens, l'ambition de transmettre leurs noms à la postérité. Celui qui récrépit un mur de couvent, reblanchit une chapelle, n'oublie pas de l'annoncer par une inscription, aux races futures; il brise en même-temps les plus beaux monumens, pour en employer les matériaux aux plus vils usages; il voit l'escalier des récolets d'Aracœli et l'église de S. Paul pavés d'inscriptions en marbre enlevées des tombeaux des empereurs, et

croit, au milieu de tout ce qui atteste l'oubli où tombent les plus grands hommes, perpétuer sa petite existence. Les Barberins et les Farnezes ont arraché du colisée les pierres de leurs palais. On a sacrifié à un luxe privé la magnificence publique de Rome, dont l'utilité est pourtant très-réelle; car il ne faut pas que les habitans de cette ville s'imaginent que les étrangers y portassent tant d'argent, si l'église de S. Pierre n'existoit pas, et sur-tout si les restes de la magnificence romaine étoient absolument ensevelis sous l'herbe. Il est très-important que ces débris subsistent, et soient, sinon rétablis, du moins conservés et entretenus. Le nom des papes qui ont détruit ou permis de détruire d'anciens monumens, tels que le colisée et autres, devroit être proscrit dans Rome. Sixte V en connoissoit l'importance: il en rétablit plusieurs; il en éleva lui-même, tels que le dôme de S. Pierre, l'obélisque, et les deux fontaines de la place d'où partent deux gerbes d'eau. On lui doit l'aqueduc qui porte dans Rome cet immense

volume d'eau, qu'on appelle de son nom l'*aqua felice*. Toutes ces dépenses, en donnant de l'activité à l'industrie et aux arts, ne l'ont pas empêché de laisser un trésor prodigieux pour ces tems-là, et qui depuis a fait plus d'une fois le salut de Rome. Ce n'est pas que je loue cette opération, j'en dirai ailleurs les raisons. On est étonné de ce que Sixte V a pu faire en cinq ans de pontificat, et toujours à l'avantage de Rome. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, comme pape et comme prince, c'est d'avoir exterminé une race d'assassins et de brigands qui infestoient l'Italie, et formoient une epèce de profession qui avoit ses loix. On faisoit alors assassiner ou mutiler un ennemi, suivant les conventions, comme on tire une lettre de change. On rapporte qu'un homme à qui un de ces scélérats venoit de couper le visage, lui représentoit l'injustice de maltraiter quelqu'un dont il n'avoit jamais eu sujet de se plaindre. L'assassin allégua l'argent qu'il avoit reçu et la parole d'honneur qu'il avoit donnée de

s'acquitter de sa commission. Le balafré offrit à l'instant pareille somme à ce commissionnaire si exact, s'il vouloit en user ainsi à l'égard de son commettant. Le marché fut accepté; et l'exécuteur s'acquitta de la seconde commission avec autant de scrupule que de la première.

Sixte V purgea l'état ecclésiastique de cette branche de commerce, et n'épargna pas les exécutions. Les brigands qui échappèrent au supplice par la fuite, les vagabonds et gens sans aveu refluèrent chez les princes voisins. Ceux-ci s'en étant plaints, Sixte, pour toute excuse, leur fit dire qu'ils n'avoient qu'à l'imiter, ou lui céder leurs états.

Si je me suis un peu arrêté sur ce pape, c'est que l'état actuel de Rome m'en a souvent rappellé l'idée. On l'a mal à propos taxé de cruauté, je le trouve un prince très-humain. Il assuroit la tranquillité de ses sujets en épouvantant le crime; et je maintiens qu'il y a eu moins d'exécutions sous son règne, qu'il n'y avoit auparavant

de meurtres dans un mois. J'aurai encore occasion d'en parler au sujet des lieux de monts.

Quoi qu'il en soit, Rome auroit aujourd'hui plus de besoin d'un prince tel que Sixte V, que d'un saint : or le pape actuel Clément XIII est un saint et non pas un prince ; et son ministre le cardinal Torrigiani n'est ni l'un ni l'autre.

Il me semble qu'on n'a pas généralement une idée assez exacte de ce pape ni de son ministre. Voici ce que j'en pense, d'après les conversations que j'ai eues avec les ministres, cardinaux et autres qui ont souvent conféré avec le pape et traité d'affaires avec Torrigiani. L'audience que le premier m'a donnée, et ce que j'ai vu du second que j'ai rencontré dans quelques sociétés, tout m'a paru s'accorder avec ce qu'on m'en avoit dit.

Clément XIII Rezzonico est de la plus haute piété. Il a toujours eu des mœurs pures, beaucoup de candeur et de douceur dans le caractère, le cœur et l'esprit droits ;

peut-être ne lui a-t-il manqué, pour avoir plus d'étendue dans l'esprit, que de l'avoir appliqué aux affaires, et d'avoir osé prévoir qu'il monteroit un jour sur le trône. Son élection fut un coup fourré, un tour de conclave auquel il n'eut aucune part, et dont plusieurs cardinaux furent les dupes. Quoiqu'il eût le nombre de voix nécessaire pour son élection, il lui manqua celles d'une douzaine de cardinaux, qui lui auroient donné la leur s'ils eussent soupçonné qu'il eût pu s'en passer sans en être moins élu. Pour entendre ceci, il faut savoir, qu'après le jeu des batteries et contre-batteries que les différentes factions emploient les unes contre les autres; quand toutes les intrigues, les finesses italiennes sont épuisées et déconcertées, les partis assez forts pour combattre et trop foibles pour vaincre font la paix de guerre lasse : l'ennui, les chaleurs et les punaises, car le Saint-Esprit se sert de tout, suffiroient pour chasser les cardinaux du conclave. Ils se réunissent alors sur un sujet dont le premier mérite, du moins à

leurs yeux, est de leur être indifférent; c'est assez qu'il ne soit pas l'ouvrage d'une faction contraire. Ainsi se justifie le proverbe: *Qui entre pape au conclave en sort cardinal.* Comme on y prévoit l'élection dès la veille, les opposans, s'il s'en trouve, craignant de s'aliéner, par une résistance inutile, celui qui va devenir leur maître, s'empressent de lui donner leurs suffrages, et veulent paroître n'avoir desiré que lui. Il a donc ordinairement l'unanimité des voix.

Dans le conclave où fut élu Benoît XIV Lambertini, et qui dura plus de cinq mois, les cardinaux, après avoir ballotté quelques sujets, se partagèrent en deux factions; celle qui portoit Aldovrandi lui donna constamment trente-trois voix chaque jour pendant deux mois, sans pouvoir lui en procurer une trente-quatrième qui auroit assuré l'élection. Le cardinal Annibal Albani, chef de la faction contraire, feignit de se laisser gagner pour Aldovrandi, qui eut l'imprudence d'en marquer sa reconnoissance dans un billet dont Albani se prévalut pour ac-

cuser Aldovrandi d'user d'intrigue. Celui-ci voyant quelques-uns de ses partisans près de se détacher de lui, les tourna tous vers Lambertini, pour les enlever du moins à Albani, dont la faction, lasse du conclave, accéda à Lambertini à qui personne n'avoit d'abord pensé, et qui eut l'unanimité. Je suis persuadé que la même chose arrivera communément.

Il n'en fut pas ainsi de l'élection de Rezzonico. Le cardinal Spinelli qui avoit un parti très-fort, ayant su qu'il auroit l'exclusion de la part de l'Espagne, et Cavalchini celle de la France, sans que celui-ci s'en doutât, il résolut d'élever au pontificat quelqu'un qui, lui en ayant obligation, lui donnât part au gouvernement. En conséquence, il confia la moitié du secret à Cavalchini, c'est-à-dire, le projet d'exclusion de l'Espagne, sans parler de la France, et lui offrit de le faire pape, en joignant un parti à l'autre. Cavalchini, déjà fort par lui-même, crut son élection sûre ; mais la France l'ayant fait exclure, Spinelli joua

l'affligé, et lui proposa de se réunir en faveur de Rezzonico, peu agréable à Sciarra Colone, partisan de la France. Cavalchini piqué, et croyant avoir reçu de Spinelli un service désintéressé, dont la France seule avoit empêché l'effet, accepta la proposition, et Rezzonico fut élu. L'affaire fut si brusquement conclue, que plusieurs cardinaux n'eurent pas le tems d'être instruits de ce qui se passoit, et de se faire le mérite d'y concourir. Peut-être aussi le secret lui procura ou lui conserva-t-il des voix qu'il n'auroit pas eues, et il n'en eut que le nombre suffisant. Passionei qui ne lui avoit pas donné la sienne, ne voulant pas être soupçonné de timidité, ni passer pour dupe, dit hautement qu'il l'avoit refusée à Rezzonico, parce qu'il le croyoit incapable de gouverner l'église. Il a souvent répété ce propos dans l'affaire de Portugal. Quand on lui objectoit la pureté d'ame de Clément XIII ; J. C., disoit Passionei, rendoit le même témoignage à Nathanaël: *bonus israëlita*, &c. mais il n'en fit pas un

apôtre. Les cardinaux auroient dû suivre le conseil qu'un anonyme leur donnoit en affichant à la porte du conclave : *si doctus, doceat nos; si sanctus, oret pro nobis; si prudens, gubernet nos.*

Je ne parle des deux derniers conclaves, que pour donner une idée de ce qui se passe dans tous les autres.

Clément XIII n'ayant pas les qualités propres au gouvernement, ne s'est pas, comme tant d'autres, imaginé les avoir; et ce n'est pas un mérite commun que de savoir se juger. Uniquement occupé de son salut, il abandonna toutes les affaires à son ministre. Mais il n'a pas été heureux dans le choix qu'il a fait du cardinal Torrigiani. Ce ministre est honnête homme, grand travailleur, entendant bien affaire quant au positif des loix, mais incapable d'en connoître l'esprit, d'y faire fléchir la lettre, ou de réformer ce qu'elles peuvent avoir de vicieux. Plus opiniâtre que ferme, la contradiction l'affermit dans un sentiment qu'on lui feroit abandonner en le flat-

tant. C'est un grand défaut dans un homme d'état que de manquer de flexibilité, et de ne pouvoir être ramené que par la voix de la séduction. Rustre, et même grossier, il ignore que l'ancienne audace ecclésiastique n'est plus de saison. N'étant jamais sorti du vatican ou du quirinal, il croit fermement que le pouvoir des clefs est le même que du temps de l'empereur Henri IV; et ne se reprochant rien, il ne suppose pas qu'on ait aucun reproche à lui faire. Quand il ne peut disconvenir des pertes que la cour de Rome fait journellement de son autorité dans l'Europe catholique, il les regarde comme des nuages passagers, et répond: Nous avons la parole de Jésus-Christ; l'église est inébranlable. Il ne soupçonne pas qu'il y ait de la différence entre l'église et la cour de Rome. Il a perdu les jésuites par son opiniâtreté. Les jansénistes et les parlemens lui devroient un temple, avec l'inscription : *Deo ignaro.*

Le 16 janvier 1762, le duc de Praslin, alors ministre des affaires étrangères,

écrivit de la part du roi au cardinal de Rochechouart, ambassadeur de France à Rome, (j'ai lu la lettre) de mander chez lui le P. Ricci, général des jésuites, et de lui proposer de nommer en France un vicaire-général français, qui seroit changé tous les trois ans, ou ne pourroit être continué que pendant trois autres années au plus; au moyen de quoi les jésuites seroient conservés. Le roi fait marquer dans cette lettre, sur-tout dans trois endroits, son goût pour eux et le desir de les garder. Le cardinal avoit ordre de parler suivant l'esprit de la lettre, sans la montrer, et d'exiger une réponse précise et prompte, laquelle devoit arriver avant le 9 février, jour fixé par le parlement pour terminer l'affaire. Il faut que le cardinal ait fait sèchement sa commission, sans quoi il seroit inconcevable que le P. Ricci eût refusé l'offre du roi. Je suis persuadé que s'il eût vu la lettre, il auroit accepté avec reconnoissance. Il voulut, avant de se déterminer, consulter le ministre de Clément XIII, le cardinal

Torrigiani, qui répondit, comme on sait: *Sint ut sunt, vel non sint.* Ce fut l'arrêt de mort des jésuites.

Torrigiani ne connoît pas l'état qu'il gouverne, puisqu'il ne connoît pas les états avec lesquels il est obligé de négocier. Quand les événemens contrarient ses vues et ses mesures, il dit qu'il renonceroit au ministère, si la providence qui l'y a placé ne lui déclaroit, par cela seul, qu'elle veut qu'il y reste. Il a cette folie-là de commune avec l'archevêque de Paris, Beaumont, supposé que leur folie soit bien purgée d'intérêt; j'en doute fort.

La cour de Rome est sur le point de perdre le Portugal: Carvalho, comte d'Oyras, vient de faire paroître un ouvrage terrible en faveur des évêques contre le pape, et a fait en conséquence donner pour des mariages entre parens, des dispenses qu'on alloit auparavant demander à Rome. Cependant on y craint encore plus les écrivains français que la révolte ouverte du Portugal, et l'on n'a pas tort. L'affaire de Portugal

Portugal tient uniquement au ministre; la superstition n'y a rien perdu de sa force sur l'esprit de la nation; au lieu que le Français, avec ses incommodes libertés, sans se détacher de la communion romaine, est plus à craindre que des hérétiques déclarés. Le pouvoir spirituel de Rome tombe, depuis quarante ans, avec l'accélération des corps graves dans leur chûte : quelques prélats en sont convenus avec moi. Dans une conversation libre que nous eûmes, le cardinal Piccolomini et moi, j'allai jusqu'à lui dire que si je n'avois que dix-huit ans je verrois la révolution du gouvernement de Rome, et il ne me contredit pas.

Ce gouvernement pourroit encore se relever et s'affermir pour long-temps, s'il avoit la sagesse de renoncer à ses prétentions chimériques. Il conserveroit des droits ou prérogatives honorables que les princes catholiques respecteroient. Sans quoi, ces princes s'affranchiront bientôt d'eux-mêmes, et la proscription des chimères entraînera les attributions utiles.

Ce n'est pas que je pensasse que la séparation de la France d'avec Rome fût avantageuse au roi. Un patriarche pourroit avoir de grands inconvéniens, et s'il faut un centre d'unité, il vaut mieux l'avoir à trois cents lieues que chez soi. Le roi, dans bien des occasions où il ne veut pas user de son autorité, peut faire réprimer par le pape des évêques fanatiques ou brouillons. Quant à l'idée de se constituer chef de son église, cela ne seroit guère praticable à un prince catholique. Il y trouveroit de grands obstacles, par des raisons qui, pour être développées, exigeroient un traité en forme.

La cour de Rome ne sauroit aujourd'hui se conduire avec trop de prudence. Elle voit par-tout qu'on lui fait perdre, par degrés, ses usurpations. Les moines, sa plus chère milice, auxquels on n'auroit pas osé toucher autrefois sans encourir les censures, reçoivent par-tout des entraves, et finiront, si l'on en laisse subsister, par être soumis à l'ordinaire, comme ils l'étoient

dans leur institution. Il se trouve des moines, même en Italie, hors des états du pape, qui préfèrent à ses ordres ceux de leur souverain.

En 1766, le grand duc proposa aux minimes et aux augustins de lui prêter à intérêt, jusqu'au remboursement, le superflu de leur argenterie, pour relever une maison de charité. Les moines l'ayant accepté, la cour de Rome trouva fort mauvais que cela se fût fait sans son attache, exigea que les deux supérieurs en demandassent du moins l'absolution. Le minime voulut bien s'y soumettre et la reçut. L'augustin la refusa, soutenant qu'il n'en avoit pas besoin pour avoir concouru avec son souverain à un arrangement raisonnable. La cour de Rome a été réduite à faire passer cette absolution par le général des augustins résidant à Rome, lequel l'a envoyée au moine, qui ne l'a reçue que par respect pour son supérieur.

Peu de tems auparavant l'empereur avoit fait justice, en Toscane, de l'évêque de

Pienza. Ce fanatique jettoit à tort et à travers les excommunications comme les bénédictions. L'empereur, après l'avoir fait plusieurs fois et inutilement avertir d'être sage, le fit enlever et conduire par des grenadiers à Aquapendente, première ville de l'état ecclésiastique du côté de la Toscane. Dès qu'il fut sur la montagne où les grenadiers prirent congé de lui, se retournant vers la Toscane, il excommunia tout le duché et nommément l'empereur et les grenadiers, qui en firent peu de cas. Arrivé à Rome, il fallut le dédommager du revenu de son évêché, et la chambre apostolique n'ayant pas beaucoup de fonds pour des dépenses extraordinaires et imprévues, on a eu recours à une économie assez singulière. Le général des troupes du pape venoit de mourir et n'étoit pas encore remplacé. On a laissé la place vacante ; et les appointemens en ont été donnés à l'évêque, qui en jouissoit lorsque j'étois à Rome. Il est vrai que les papes ont fait plus de conquêtes avec des prêtres et des généraux

de moines qu'avec des soldats ; mais il ne paroît pas qu'ils puissent aujourd'hui en faire de façon ni d'autre.

La cour de Rome vient d'échouer dans une entreprise qu'elle vouloit faire sur Gènes. La république présente au pape trois sujets pour un évêché. Le pape se hasarda d'en nommer un, non présenté, pour l'évêché de Vintimille, et le prenant parmi les nobles, se flattoit par-là de le faire accepter par le sénat. L'évêque nommé ayant accepté, le sénat le fit mettre en prison ; et quoiqu'il y fût bien traité, il y est mort au bout d'un an. Le pape en a nommé un second qui, ne voulant ni mourir ni vivre en prison, a sagement refusé, et l'évêché est encore vacant.

On voit qu'indépendamment des pertes que fait la cour de Rome, par la révolution arrivée dans les esprits, elle s'attire encore des désagrémens par ses imprudences ; et malgré toute sa politique, les besoins qu'elle éprouve lui font faire de mauvais marchés. Si celui que Benoît XIV

fit en 1753 ne fut pas forcé, ce fut une faute très-grande.

Par un concordat, le roi d'Espagne, moyennant un million cent-trente-trois mille trois cent trente-trois écus romains, qui font cinq millions six cent soixante-six mille six cent soixante-six livres de France, une fois payés, nomme aux bénéfices de son royaume et en expédie les bulles, sans que le pape puisse mettre des pensions sur aucun de ces bénéfices. Il ne s'en est réservé que cinquante-deux qu'il nomme comme autrefois, et dont il expédie les bulles; et le roi d'Espagne donne aux nonces apostoliques à sa cour cinq mille écus romains par an, sur le produit de la bulle de la croisade, espèce d'indult par lequel le roi lève une certaine somme sur le clergé, pour les prétendus frais d'une guerre fictive contre les turcs.

Rome a perdu, par cet arrangement, près de huit mille Espagnols solliciteurs de graces qui faisoient leur cour au pape, portoient de l'argent chez lui, et lui procu-

roient chez eux une très-grande considération. Rien n'ajoute si fort à celle d'un prince chez les étrangers, que d'y en entendre souvent parler. Benoît XIV étoit savant, avoit l'esprit aimable, l'imagination vive et gaie, les propos libres et des mœurs pures; affable, tolérant, populaire, l'homme enfin le plus fait pour la société; mais s'il prétendit, comme les autres papes, à l'infaillibilité, ce ne devoit pas être en politique.

A propos d'infaillibilité, il est assez singulier qu'un pape annulle, par un décret, ce que son infaillible prédécesseur avoit statué. On peut se rappeller la lettre encyclique de Benoît XIV aux évêques de France, pour y établir la paix sur la constitution. A peine fut-il mort, que Giacomelli, le fanatique agent des fanatiques constitutionnaires, et secrétaire des brefs aux princes, c'est-à-dire, des brefs qui ne partent pas de la daterie, voulut engager Clément XIII à donner de cette lettre une interprétation qui l'auroit exactement anéan-

tie, et auroit produit un schisme qui pouvoit aller jusqu'à la séparation de la France d'avec Rome. M. d'Aubeterre para le coup par le moyen du cardinal Galli, grand pénitencier, le plus vertueux, le plus instruit, le plus éclairé des cardinaux, et le contre-poison de Giacomelli. Sur ce qu'on représentoit à celui-ci qu'il se hasardoit à mettre le feu en France; je le voudrois, dit-il, aux quatre coins du royaume. Et peut-être avons-nous en France des brûlots qui pensent comme lui. Je tiens de plusieurs prélats romains, et je sais que le pape pense comme eux, que si quelques évêques François ne souffloient pas le feu à Rome, on y seroit fort tranquille sur la constitution.

Lorsque Clément XIII étoit prêt à faire sa promotion de 1766, Torrigiani et les cardinaux de son parti, amis des jésuites et ennemis des parlemens, furent accablés de lettres des évêques François qui pensent comme eux, pour engager le pape à comprendre dans sa promotion et nommer *pro-*

prio motu l'archevêque de Paris, Beaumont. Il sembloit que le sort de l'église et de la religion en dépendoit. J'ai lu, entre autres, une lettre de l'évêque de Sarlat (Montesquiou) qui avoit été interceptée. Cette lettre, de juin 1766, est un plaidoyer en forme, pour prouver au pape la nécessité de donner le chapeau à l'archevêque, et de le mettre par-là à l'abri de toute poursuite du parlement. Il faut être bien impudent ou bien ignorant de nos principes, pour en avancer de si faux. Le parlement l'auroit détrompé, pourvu que le roi l'eût laissé agir. Dans un temps où Rome étoit autrement respectée qu'aujourd'hui, le chapeau n'empêcha pas le cardinal Balue d'être enfermé dans une cage de fer.

Les modèles de la plupart de ces lettres étoient dressés à Rome, par Giacomelli et l'abbé de Caveirac. Les évêques ne faisoient que les transcrire. Cependant toutes les batteries n'eurent aucun succès, et l'archevêque ne fut point cardinal. Ses partisans ont prétendu que le pape l'auroit nom-

mé s'il n'avoit craint de se compromettre en proposant au roi un sujet qui n'en auroit pas été agréé. J'ai au contraire tout lieu de penser que le pape, pour céder à la persécution des *zelanti* de l'archevêque, et s'en faire un mérite auprès d'eux, l'auroit proposé au roi, s'il eût été sûr du refus de sa majesté.

Les papes sont flattés sans doute de voir le sujet distingué d'un souverain devenir le leur, et s'attacher trop souvent à son prince adoptif plus qu'à celui que sa naissance lui avoit donné. Mais il suffit à la cour de Rome d'avoir dans chaque état puissant un ou deux sujets décorés du chapeau, et d'en montrer de loin la perspective à tous les autres. Elle ne veut pas que dans un conclave la faction des couronnes puisse l'emporter sur l'italienne. Les papes ont d'ailleurs, dans leurs propres états, assez de maisons illustres à s'attacher pour ne pas donner le chapeau à des étrangers, sans y être contraints par un intérêt sensible.

Je ne connois que deux chapeaux en France donnés *proprio motu*, depuis plus d'un siècle; l'un au cardinal de Mailly, et l'autre au cardinal de Bernis. Le premier fut la récompense du fanatisme de Mailly pour la constitution ; le second fut un acte de reconnoissance de Benoît XIV à l'égard de l'abbé de Bernis, qui avoit réconcilié la cour de Rome et la république de Venise. Je parle de ces deux faits dans mes mémoires sur le règne présent.

Quand le roi voulut procurer le chapeau au cardinal Fleury, il fut obligé de consentir que son droit seroit regardé comme employé lors de la nomination des couronnes, qui se fit un an après, et à laquelle la France n'eut point de part. Il y avoit déjà eu des exemples de promotions anticipées; celle du cardinal de Bouillon, en 1669, et une autre plus récente, en 1715, du cardinal de Bissi, sous Louis XIV. C'est pourquoi, sous Louis XV, la France ne prétendit point participer à la promotion des couronnes de 1719. Puisque je me

suis arrêté sur les promotions des cardinaux, j'ajouterai quelques articles qu'on ne trouve dans aucun voyageur, et que je ne crois pas imprimés ailleurs.

On décida au concile de Constance que les cardinaux seroient choisis dans toutes les nations chrétiennes. Les papes nommèrent cependant plus d'Italiens que d'étrangers, et en ayant pris parmi ceux-ci quelques-uns qui ne convenoient pas à leurs souverains, il fut réglé, vers 1600, que les princes présenteroient eux-mêmes leurs sujets. Lors de ce règlement l'Angleterre n'étant plus catholique, et le Portugal étant soumis à l'Espagne, le droit de nomination se bornoit presque à l'empereur, à la France et à l'Espagne. Les rois de Pologne voulurent cependant participer aux promotions. Le pape prétendoit que n'étant qu'électifs, ils n'avoient pas les mêmes droits que des rois héréditaires. Une autre difficulté le touchoit encore plus ; c'est que les évêques polonais ne veulent pas céder comme ailleurs aux cardinaux. Les rois de

Pologne, pour établir un droit de nomination, présentèrent d'abord des nonces qui avoient résidé auprès d'eux. Ils en ont depuis nommé d'étrangers, autres que des nonces, et plusieurs français leur ont dû et leur doivent encore le chapeau. La cour de Rome vouloit du moins les borner à une seule nomination pendant leur règne; mais il faut désormais que les papes comptent avec les rois.

La république de Venise ayant le traitement des têtes couronnées, le pape, de concert avec l'ambassadeur, comprend un vénitien dans la promotion des couronnes.

Depuis que le Portugal a secoué le joug de l'Espagne, ses rois ont leur droit de nomination. Tous les rois de la communion romaine ont le même droit.

Pendant la guerre de la succession, Clément XI ayant été forcé de reconnoître l'empereur pour roi d'Espagne, ce prince le força encore, à ce titre, de comprendre dans la promotion des couronnes le jésuite espagnol Cinfuegos, indépendamment du

cardinal qu'il avoit nommé comme empereur.

Le pape, ayant reconnu Jacques III comme roi d'Angleterre, lui accorda, dans la promotion de 1712, la nomination d'un chapeau, qui fut celui du cardinal de Polignac, dans le tems qu'il signoit le traité par lequel Jacques III étoit exclus à perpétuité du trône d'Angleterre. Depuis cette première nomination, Jacques, que nous ne nommions plus que le prétendant, a joui de ce droit pendant toute sa vie à chaque promotion des couronnes, et l'a toujours appliqué à des Français, dont chacun lui a fait une gratification de cent mille écus qui étoient censés être pour sa maison.

Le prince Edouard son fils ne jouit pas de ce droit; le pape ne l'ayant pas reconnu pour roi. On ne lui permettroit pas à Rome de prendre le pas sur son frère le cardinal d'Yorck; et l'on a exilé quelques supérieurs de moines qui, dans une visite, l'avoient

traité de majesté. Je l'ai souvent rencontré dans les rues de Rome, marchant avec deux carrosses. J'avois eu avec lui à Paris quelques conversations, et il parut me reconnoître, en me faisant un signe de bonté; mais je n'allai point lui faire ma cour, ne voulant, dans les circonstances présentes, ni lui donner ni lui refuser le titre de majesté.

On pense que les égards du pape pour l'Angleterre ont pour objet d'en procurer la protection aux catholiques du Canada. Les Anglais sont plus accueillis à Rome qu'aucune autre nation, par la dépense qu'ils y font; au lieu que cette ville est surchargée de pélerins gueux de tous les états catholiques.

Pour finir ce qui concerne les promotions de cardinaux, il faut observer que le pape ne peut donner le chapeau *proprio motu* à un sujet de l'empereur, du roi de France ou de celui d'Espagne, sans l'agrément réuni des trois. Ces puissances ont encore le droit de rejetter pour nonces

tous ceux qui ne leur sont pas agréables: c'est par conséquent les nommer elles-mêmes; et ces trois nonciatures assurent le chapeau à ceux qui les ont remplies.

J'ai dit que le pape avoit un pouvoir absolu; j'ajouterai que les cardinaux l'usurpent sur les autres citoyens. Je ne connois point de pays où les grands soient plus en état d'abuser de leur crédit, et les Italiens nomment cet abus la *prépotenza*. Chaque cardinal a la franchise de son palais aussi sacrée que celle d'une église, et tout coquin qui a la protection d'une éminence est à couvert des poursuites de la justice. Un seul exemple des excès où peut se porter un cardinal en donnera une idée qu'on ne pourroit pas se former sur une assertion générale d'abus de puissance.

Le cardinal Aquaviva étoit protecteur de l'Espagne, titre insolent que prennent les cardinaux chargés des affaires ecclésiastiques d'un royaume, et qui l'est encore trop en les qualifiant de protecteurs des églises de, &c.; mais il ne s'agit pas ici de

de discuter de vains titres, voyons-en l'effet.

Il faut encore savoir que Rome n'ayant point de guerres pour son compte, tous ses habitans ne s'en intéressent pas moins à celles qui s'élèvent en Europe que si elles les regardoient eux-mêmes. Chacun s'y passionne pour ou contre chaque nation belligérante. On voit le parti français, autrichien, anglais, prussien, &c.

Lorsque l'empereur François I fut élu à Francfort, en 1745, le parti autrichien imagina une espèce de triomphe. On prit un enfant de douze à treize ans, fils d'un peintre, nommé Léandro, et d'une jolie figure; on l'habilla d'oripeau; un faquino le portant debout sur ses épaules, on le promena dans Rome, suivi d'une foule de canaille qui crioit *vive l'empereur*. Cette mascarade passa d'abord devant le palais du cardinal de la Rochefoucault, chargé des affaires de France; s'arrêta sous les fenêtres; et redoubla de cris de joie. Le cardinal sentit bien que ce n'étoit pas pour lui faire honneur; mais prenant le parti

qui convenoit avec une populace, il se montra sur le balcon, et fit jetter quelques poignées d'argent. Aussi-tôt la canaille se jetta dessus en criant *vive l'empereur*, *vive la France.*

Cette troupe de gueux, échauffée par le succès de son insolence, continua sa marche, se rendit sur la place d'Espagne devant le palais du cardinal Aquaviva, et voulut y jouer la même farce. Le cardinal, l'homme du caractère le plus violent, paroît à une fenêtre; au même instant vingt coups de fusils partent du palais, couchent sur la place autant de tués ou de blessés, et le pauvre enfant fut du nombre des premiers. Tout le peuple de Rome indigné d'une telle barbarie, dont la conduite du cardinal de la Rochefoucault montroit encore plus l'horreur, s'attroupe, veut incendier le palais et y brûler Aquaviva. Mais celui-ci, qui avoit prévu les suites de sa violence, s'étoit assuré de plus de mille braves, dont il couvrit la place; quatre pièces de canons chargés à cartouches sont mises en batterie

devant le palais, en imposent au peuple qui s'écarte, se dissipe, n'exhalant sa fureur qu'en imprécations contre le cardinal. Il n'en fut depuis que plus respecté, et savoit se défaire de façon ou d'autre de tous ceux qui lui faisoient ombrage. Si le fait n'étoit pas si récent et n'avoit pas eu tant de témoins, il seroit incroyable qu'il fût arrivé, ou qu'il n'eût pas eu plus de suite. J'ai eu besoin pour le croire de me le faire répéter par des personnes de toutes classes. J'ai su d'un banquier très-accrédité dans Rome, et qui en connoît bien l'intérieur, que le cardinal n'avoit pas été sans inquiétude pendant plusieurs jours.

Le peuple, forcé de renfermer sa fureur, avoit projetté de pénétrer par un égout sous le palais et de le faire sauter avec de la poudre. Le chef de la conjuration étoit un maçon nommé Maestro Giacomo, homme de tête, hardi, et une espèce de coq du bas peuple. Le banquier de qui je le tiens en eut connoissance et en instruisit le cardinal, qui manda secrètement Gia-

como, le flatta beaucoup, et tout ce qu'il en put obtenir fut que maître Jaques, sans nier ni blâmer le projet, promit simplement de ne s'en plus mêler. Les conjurés, ayant perdu ce chef si nécessaire par sa profession, n'en purent trouver un pareil; le tems refroidit les esprits, et les choses en restèrent là.

Il n'est pas moins étonnant que le pape, avec l'autorité absolue et un corps de troupes, n'ait pas fait du cardinal quelque justice au peuple.

Aquaviva eut dans les derniers jours de sa vie tant de remords de ses violences, qu'il vouloit en faire publiquement amende honorable; mais le sacré collège ne le permit pas *ob reverentiam purpuræ.*

Le ministre d'Espagne entretient encore aujourd'hui quatre soldats et un bas-officier, qui montent la garde sur la place, prêts à sabrer les sbires qui oseroient paroître sur sa franchise. Les autres ministres étrangers ont aussi chacun la leur, et toutes sont autant d'asiles pour le crime.

Il en est ainsi des autres villes de l'Italie. J'ai vu à Florence un coquin qui s'étoit fait une baraque sur le perron d'une église où il vivoit depuis deux ans de charités, s'y renfermant la nuit, et se promenant le jour sur le perron. Etant à Boulogne, je voyois sous le portique des Franciscains plusieurs de ces marauts y recevoir tranquillement autant d'aumônes que les mendians qui couroient les rues.

Il y a un siècle que toutes les franchises auroient été supprimées, sans la hauteur, pour ne pas dire plus, de Louis XIV, qui, seul de tous les souverains, voulut conserver la franchise de son ambassadeur. Le pape Innocent XI avoit le consentement des autres princes, qui le retirèrent dès qu'ils virent qu'il n'étoit pas général. Comment le confesseur de Louis XIV, un jésuite, attaché au pape par état, n'a-t-il pas remontré à son pénitent de combien de crimes il se rendoit responsable, et dans une occasion où la raison, la justice et le bien

de l'humanité étoient visiblement du côté du pape ?

Ce prince avoit de grandes qualités ; mais il n'a pas toujours placé le point d'honneur où il devoit être, et a quelquefois abusé de sa puissance. Il eut raison d'exiger une satisfaction éclatante de l'attentat des Corses contre son ambassadeur ; mais il falloit en même-tems châtier les domestiques qui avoient donné lieu à la violence de la soldatesque. Il faut dans toutes les affaires envisager à-la-fois le principe et l'effet. Tout Rome attestoit alors que les valets et les braves attachés au duc de Créqui ne cessoient journellement d'insulter les soldats de la garde Corse. Ce qui est assez croyable, vu l'esprit du tems, l'indiscrétion française et l'insolence de la valetaille.

Si l'on peut blâmer l'excès du crédit des cardinaux, on ne peut leur faire des reproches sur les mœurs. Il y en a sans doute quelques-uns, comme parmi nos évêques, dont la conduite ne seroit pas hors d'at-

teinte ; mais en général elle est régulière Un prélat qui auroit donné du scandale, et ne seroit pas d'une naissance qui excuse tout, parviendroit difficilement au chapeau ; et il est très-rare qu'une longue habitude de régularité, ou même de contrainte, se démente dans un âge plus avancé. Piccolomini, qui avoit été gouverneur de Rome, place cardinalice, c'est-à-dire d'où l'on ne sort que pour être cardinal, eut beaucoup de peine à y parvenir à cause de quelques galanteries d'éclat.

Quoiqu'il n'y ait pas à Rome la même réserve qu'en France sur les spectacles à l'égard des ecclésiastiques, les cardinaux n'y paroissent guères. Il y a bien la loge du gouverneur ; mais il n'est que dans la prélature, et beaucoup de prélats s'en abstiennent.

A l'égard de la débauche qui règne, dit-on, publiquement à Rome, et des femmes prostituées sous la protection du gouvernement, cela est absolument faux, du moins à présent. Il n'y a pas plus à Rome

qu'à Paris, à Londres et dans les grandes capitales, de lieux de débauche. On y est ce qu'on appelle *racroché* en plein jour. Cela n'arrive-t-il pas à Paris? On ajoute, pour aggraver le reproche, que c'est souvent par des abbés; on ne dit pas que cet habit n'est pas restreint aux ecclésiastiques. C'est l'habit commun de tous ceux qui ne veulent pas être confondus avec le bas peuple, et ne sont pas en état de se vêtir comme les laïques aisés. Observons encore que tout se fait en Italie par des hommes. Aussi-tôt qu'on y est entré, on ne voit plus de servantes dans les auberges, ce ne sont que des valets, *camérieri*. Je ne connois que Venise où les femmes publiques forment une espèce de profession, et soient protégées par le gouvernement.

La société, à Rome, est divisée en plusieurs classes, comme dans tous les gouvernemens où il y a des distinctions d'état très-marquées. Les cardinaux, les princes romains, les femmes qualifiées, la prélature forment la première classe. L'assem-

blée qu'on appelle *conversation* se tient à des jours marqués chez ceux ou celles qui se sont mis sur le pied de la recevoir. Les étrangers connus, et présentés par le ministre de leur nation, y sont admis, et peuvent continuer d'y aller. On y joue, ou l'on y prend des glaces. Le jeu n'y est pas fort, comme par-tout où l'opulence n'est pas grande. On n'y paye point les cartes; mais aussi sont-elles souvent bien sales, et ne les change-t-on que lorsqu'on ne peut absolument s'en servir. La propreté n'est en aucun genre une qualité des Italiens, ni même des Italiennes. Un insolent de Paris s'exposeroit à quelques dégoûts, indépendamment d'autres accidens dont malheureusement l'Italie n'a pas le privilège exclusif.

Je fus d'abord un peu choqué de ne voir sur les tables du jeu que des jettons de cuivre ou d'ivoire. La raison qu'on m'en donna me parut bonne pour les maîtres de maison, et injurieuse pour les joueurs. On prétend que si les jettons étoient d'argent,

on en emporteroit souvent par mégarde ou autrement. On m'ajouta que M. le duc de Nivernois en avoit perdu quatre ou cinq cents, pendant son ambassade.

Les gens de loi et les principaux de la bourgeoisie ont aussi leurs assemblées et vivent entr'eux; car un homme d'un ordre inférieur, quelque mérite qu'il eût, ne seroit pas admis dans les sociétés de la première classe. La naissance et les dignités y sont les seuls titres d'admission. Je ne connois point de pays où le mérite personnel soit moins considéré qu'à Rome, si l'on excepte l'Allemagne, où la naissance l'emporte sur tout. Un exemple suffira.

Barsquainstein, fils d'un professeur d'histoire à Strasbourg, s'étant fait connoître par son esprit et ses talens, l'empereur Charles VI se l'attacha, le fit ministre et comte de l'empire. Il a occupé la même place sous l'impératrice-reine. Les plus grands lui faisoient la cour; mais il ne put jamais engager leurs femmes à voir la sienne. La comtesse de Kaunitz, que je

voyois souvent à Naples où son mari est ambassadeur de l'empereur, m'a dit que le comte de Kaunitz son beau-père, que nous avons vu ambassadeur en France, voulut, à son retour à Vienne, admettre dans sa société quelques femmes aimables et estimables qui en auroient fait l'agrément. Celles qui leur étoient supérieures par le rang refusèrent d'y souscrire, désertèrent, et le comte de Kaunitz fut obligé de se soumettre au noble ennui dont elles étoient.

Sur l'éloge qu'on faisoit devant elles du général Lawdon, qui venoit de remporter une victoire, en applaudissant à son mérite, c'est dommage, disoient-elles, qu'il ne soit pas chevalier; car avec seize quartiers, sans mérite, il leur auroit paru bien plus estimable.

Il n'en est pas ainsi à Paris; un homme de mérite n'est exclus d'aucune société. Il est vrai que le premier des mérites pour y être reçu et accueilli, est celui d'être aimable, c'est-à-dire, de porter dans la

société de l'esprit d'agrément. Il suffit souvent d'être homme de plaisir, pour être recherché. La probité, la naissance, pourvu qu'elle ne soit pas honteuse et sans fortune, sont les dernières choses dont on s'informe. Ce que je dis de la facilité des liaisons ne regarde que les hommes. Les femmes, qui sont par-tout les conservatrices de la vanité, admettroient un homme dont elles ne recevroient pas la femme. Il faut plus d'égalité d'état pour qu'elles se voient familièrement. Une seule chose établit l'équilibre avec la naissance, les titres et le rang ; c'est l'opulence. Les richesses donnent une grande considération, puisqu'elles décident des alliances les plus disproportionnées et quelquefois honteuses. Il est naturel qu'elles influent sur la société; et le besoin du plaisir y contribue encore. La plupart des femmes de qualité, et même titrées, n'ayant qu'une pension médiocre, relativement à leurs fantaisies, ne pourroient pas tenir une maison assez opulente pour y recevoir habituellement une com-

pagnie à leur choix. Elles sont donc obligées de rechercher celles qui peuvent en faire les frais, et c'est communément dans la finance qu'on les trouve. L'orgueil compose avec le plaisir et en subit la loi. Quiconque donne un bon souper, a une loge à l'opéra et aux autres spectacles, est en possession de se faire faire la cour, et d'avoir même des complaisantes de tout état.

Le goût pour la table ne règne pas à Rome comme à Paris ; ce qui n'empêche pas qu'on n'y puisse faire des liaisons agréables dans les sociétés de la première classe et de l'ordre mitoyen. Le séjour que j'y ai fait et les habitudes que j'y ai eues m'ont confirmé ce que le président de Montesquieu m'en avoit dit : que Rome eût été une des villes où il se seroit retiré le plus volontiers.

A l'égard du physique, les environs de Rome, quatre à cinq lieues à la ronde, sont en friche et dévastés presque par-tout. Varron n'en loueroit pas aujourd'hui la culture. La campagne ne prévient donc pas

favorablement pour la capitale. En effet, quant au peuple et à la petite bourgeoisie, tout décèle la pauvreté, comme tout à Londres annonce l'opulence nationale, et à Paris le luxe particulier.

La Rome moderne ne rappelle l'ancienne que par des ruines, et la population présente ne donneroit pas l'idée de celle dont parlent les historiens. Ce n'est pas que je croie qu'elle ait jamais été au point qu'ils prétendent; il seroit même aisé d'en prouver l'impossibilité. Sans vouloir faire ici une dissertation, il suffiroit de considérer que l'enceinte actuelle de Rome est la même que sous Aurélien, mort en 275, qui donna à cette ville la plus grande étendue qu'elle ait eue. Elle n'égale pas celle de Paris, dont le diamètre est de cinq mille deux cents toises, de la barrière du Roule à celle du Trône (plus de deux lieues); et Paris est à peu près rond. Il n'est donc pas possible que Rome ait pu, dans les temps les plus brillans, renfermer plus de cinq à six cents mille ames, si l'on fait atten-

tion à l'espace que devoient occuper les places publiques, les temples, les portiques, les cirques, théâtres, amphithéâtres, les palais des empereurs, dont celui de Néron faisoit, disent les mêmes auteurs, un tiers de la ville. Denis d'Halicarnasse, l. 4, dit que Rome s'étoit tellement accrue, qu'on ne savoit où finissoit la ville et commençoit la campagne. On en peut dire autant de Paris, en partant des barrières, qui joignent presque les premiers villages. C'est pourquoi les auteurs varient si fort sur l'étendue de Rome : les uns lui donnant treize milles de circuit, et d'autres jusqu'à cinquante milles. Il n'est donc pas étonnant que ceux-ci y supposent des millions d'habitans ; ils y comprenoient sans doute le Latium en entier. On parleroit encore ainsi de Paris, si l'on faisoit entrer dans le dénombrement les villes, bourgs et villages de dix à douze lieues à la ronde.

Cependant, quelque supposition qu'on pût faire sur la population et le nombre des

citoyens romains, il n'est guère possible de croire ce qu'on lisoit sur la pierre d'Ancyre : que, sous le sixième consulat d'Auguste, le dénombrement des citoyens romains montoit à quatre millions cent soixante-trois mille ; et que, sous l'empereur Claude, le nombre en fut encore augmenté et porté jusqu'à six millions neuf cents soixante-quatre mille. Rapportons les termes même de Juste Lispse, tom. III, p. 387. Plantin. 1637. *Augustus de se in lapide Ancyrano hoc dicit : in consulatu suo sixto lustrum condidisse, quo lustro censita sunt civium romanorum capita quadragies centum millia et sexaginta tria. Immanis herclè numerus.... at etiam crevit assiduè, et sub Claudio imperatore, Tacitus ac fidi auctores accensent sexagies novies centena sexaginta quatuor millia.*

La population de tout l'état ecclésiastique n'est aujourd'hui que de deux millions, suivant le tableau du gouvernement. Ceux qui portent le plus haut la population de Rome ne lui donnent pas plus de cent

cent soixante-dix mille ames; et nous avons en France quatre villes de provinces qui en ont autant ou qui les passent; Lyon, Nantes, Rouen et Marseille. Je ne crois pas que Rome en ait plus de cent vingt mille, en y comprenant les Juifs et le concours des voyageurs, pélerins, &c. hors le temps d'un grand jubilé, ou celui du couronnement d'un pape. Les circonstances font extrêmement varier la population d'une ville. Celle de Rome n'étoit guères que de trente mille lorsque Grégoire XI y transporta, en 1377, le siège que les papes tenoient à Avignon depuis soixante-douze ans. Léon X la porta à plus de quatre-vingt mille; et six ans après, sous Clément VII, après le sac de Rome, en 1527, on n'y comptoit pas trente-cinq mille habitans. Une grande partie de ceux d'aujourd'hui est composée de prêtres et sur-tout de moines et de religieuses. Je n'en sais pas absolument le nombre; mais il doit être fort considérable, si l'on en juge par ceux et celles de cette espèce qui sont dans la

seule ville de Naples. Suivant le dénombrement qui en fut fait et imprimé en 1766, il s'y trouva trois mille huit cent quarante-neuf prêtres, quatre mille neuf cent cinquante-un moines, et six mille huit cent cinquante religieuses. Il est vrai que Naples est trois fois plus peuplé que Rome; mais celle-ci, proportion gardée, abonde encore plus que Naples en pareilles colonies.

On n'en sera pas étonné, si l'on fait attention à l'espèce de gens qui les recrutent. Les ordres mendians, les plus nombreux de tous, sont ordinairement composés de fils de paysans, d'artisans, &c. Il est naturel que des enfans destinés par leur naissance aux travaux et à la peine, cherchent à s'y soustraire et préfèrent une vie oisive qui leur procure de la considération et quelquefois du respect de la part de ceux à qui ils étoient originairement obligés d'en rendre. Le couvent des capucins en renferme trois cents, et l'on évalue à plus de mille le nombre des récollets, dont trois

à quatre cents occupent le couvent d'Aracœli, jadis le temple de Jupiter Capitolin. Quelle métamorphose ! Telle est la politique du pape. Il y a d'ailleurs peu de ces troupes dont malheureusement les autres princes n'ont que trop. Quelques-unes de ses places ont de foibles garnisons. A l'égard de l'état de sa maison militaire dans Rome, il est environ de 15 cents hommes ; une compagnie de cuirassiers et une de chevaux-légers. L'infanterie consiste en un régiment de gardes italiennes, un de gardes avignonaises, et une compagnie de gardes suisses. Ces troupes sont bien entretenues, bien payées, et mal disciplinées. Les soldats ont douze sous par jour, et ne sont ni casernés ni en chambrée. La plupart sont mariés, ont des métiers, et font faire leur service par d'autres à qui ils donnent une partie de leur paye.

Il y a une classe du peuple de Rome qui se prétend fort supérieure aux autres ; ce sont les Transteverins, c'est-à-dire au-delà du Tibre du côté du Janicule, presque tous

jardiniers, vignerons ou gens de peine. Ils sont persuadés qu'ils descendent des anciens Romains. Cette prétention est assez chimérique dans une ville si souvent saccagée et envahie par les barbares. Mais comme l'opinion, vraie ou fausse, d'un peuple forme ses sentimens, fait sa force, et qu'il peut quelquefois ce qu'il croit pouvoir, les Transteverins, plus courageux, plus forts par l'habitude du travail que le commun du peuple, ont souvent fait des séditions, et obligé le Gouvernement de compter avec eux. Quoiqu'on ne puisse leur accorder l'antiquité qu'ils s'attribuent, on doit les regarder comme les plus anciens du peuple et de la bourgeoisie, où il y en a peu dont l'ayeul soit né dans Rome. Il en est à-peu-près ainsi des grandes capitales, qui sont ordinairement les vampires d'un état, comme il est aisé de s'en convaincre à Paris dans quelqu'assemblée que ce soit, en interrogeant ceux qui s'y trouvent sur le lieu de leur naissance.

S'il règne, comme je l'ai dit, tant de frugalité chez les plus grands de Rome, on peut juger que le peuple y vit assez misérablement. Les pièces de théâtre des différens peuples sont une image assez vraie de leurs mœurs. L'arlequin, valet, et personnage principal des comédies italiennes, est toujours représenté avec un grand desir de manger, et qui part d'un besoin habituel. Nos valets de comédie sont communément ivrognes, ce qui peut supposer crapule, mais non pas misère. Sans vouloir rien conclure de cette observation, il est sûr que le peuple vit très-mal à Rome. Ce n'est pas que les vivres y soient chers; en 1765, 66 et 67, années de cherté et même de disette, le pain ne valoit que 2 sols 4 deniers la livre de France, et vaut communément un tiers et quelquefois moitié moins; puisque le bled, qui coûtoit alors 20 l. le setier, n'avoit souvent été que de 10, 11 ou 12. Mais tout est cher pour un peuple pauvre. On trouve à Rome du vin pour l'artisan et le bourgeois, depuis

2, 4, et 8 sols la pinte. Les droits sur le vin sont aussi très-modérés. Le baril de 62 pintes ne paie en tout que 25 sols, ce qui n'est que le huitième des droits à Paris. Le vin est assez généralement mauvais en Italie, excepté en Toscane et à Naples ; on ne sait pas même le faire. Les plus passables de l'état ecclésiastique sont ceux de Genzano et d'Orviette. Le peuple de Rome ne fait pas grand usage de vin ; car pendant mon séjour je n'y ai pas vu un homme ivre. La viande y coûte un tiers de moins qu'à Paris, et les légumes sont bons et en abondance. Le bois est beaucoup moins cher qu'à Paris ; et comme je l'ai dit, on en brûle peu. Le sel est à 2 sols la livre.

Je ne suis entré dans ce détail que pour montrer que la vie n'est pas chère à Rome pour quelqu'un de domicilié ; et comme les poids ni les mesures n'y sont pas les mêmes qu'à Paris, jai réduit le tout à nos poids, mesures, et à la valeur numérique de nos monnoies.

L'écu romain pèse six gros et demi, trente grains poids de France, et vaut 5 l. 4 f. d. prix fixé au change des monnoies. Il vaut 5 l. 6 f. 9 d. dans le commerce des matières d'or et d'argent. Il est au titre de l'écu de France, c'est-à-dire, à onze deniers de fin ou un douzième d'alliage, à cette différence près, qu'à Rome le remède de loi est en dehors, au lieu qu'en France il est en dedans.

Le sequin romain est au titre de 23 karas $\frac{20}{32}$, et pèse un demi gros 28 grains du marc de France. Son prix est au change de la monnoie de 10 l. 8 f. 11 d., et dans le commerce de 10 l. 14 f. 5 d.

Les essais de ces différentes monnoies ont été faits par M. Tillet, l'homme le plus exact et le plus instruit de ces matières. A l'égard des poids, la livre romaine est de 12 onces, l'once de 24 deniers, et le denier de 24 grains. Total 6912 grains. La livre romaine est donc à celle de France dans le rapport à peu-près de 25 à 36.

On sait la passion que les Romains avoient

pour les spectacles, et que le peuple, surtout, depuis la perte de sa liberté et de ses vertus, ne desiroit que *panem et circenses*, du pain et des spectacles. Les Italiens modernes diroient *circenses et panem*, des spectacles d'abord. Ils commencent à Rome le lendemain des rois, jour de l'ouverture du carnaval et de huit théâtres où l'affluence du peuple est toujours la même. Ils ne durent pas toute l'année; ils sont remplacés par des spectacles d'un autre genre, des processions, des *oratorio* dans les églises. Il n'y a point de jour où il n'y ait quelques fêtes qui attirent la foule des fainéans, première profession de cette ville. Je suis étonné que les Italiens, ayant autant cultivé la musique qu'ils l'ont fait, n'en aient pas imaginé une propre pour l'église; car celle-ci et la musique du théâtre sont du même caractère.

Il y a dans les théâtres d'Italie des places à un prix assez bas pour que le peuple y puisse entrer. Cependant les entrepreneurs payent très-cher les voix rares,

soit de femmes soit de castrats. La fameuse Gabrieli avoit à Naples deux mille sequins pour le carnaval. Il est vrai que, les sujets ordinaires coûtent peu, et que l'affluence des spectateurs ne cessant point, les entrepreneurs y gagnent suffisamment.

La passion pour la musique est telle que les gens assez aisés pour se satisfaire à cet égard courent d'un bout de l'Italie à l'autre pour entendre un chanteur ou une cantatrice célèbre. Les ballets des opéras, les danseurs sont au-dessous du médiocre. La danse noble ne seroit pas goûtée en Italie, la grotesque est celle qui leur plaît.

Aucune femme à Rome ne monte sur le théâtre, et il en étoit ainsi chez les Romains. Les rôles de femmes sont joués par des hommes. J'ai vu des femmes partout ailleurs sur les théâtres de l'Italie. Mais ce qui m'a toujours choqué, c'étoit d'y voir des castrats jouer des héros tels qu'Alexandre, César, etc.

La promenade n'est pas un des plaisirs

du peuple de Rome, il ne pourroit pas se le procurer comme à Paris dans des jardins publics de la ville, et ce seroit un voyage que d'aller hors des murs.

L'enceinte de Rome est la même que du tems d'Aurélien, ce sont encore les murailles que releva Bélisaire. La partie de la ville habitée est à peine aujourd'hui d'un tiers du total; le reste est en vignes, en champs, en jardins fermés où l'on n'entre qu'en payant. Cela seroit ou impossible ou très-onéreux au peuple, et c'est un avantage pour les étrangers qui peuvent satisfaire leur curiosité à prix d'argent, sans être obligés de voir ou faire solliciter les maîtres, dont la plupart ne donnent guères d'autres gages à leurs concierges. La ville Medicis appartenante à l'empereur, et occupée par son ministre, est la seule qui soit gratuitement ouverte au public; et faute d'habitude de la part des habitans, je n'y ai trouvé que des étrangers. On ne voit point dans les fauxbourgs ni hors des murs ces guinguettes où nos artisans et

le bas peuple vont oublier leurs travaux, et se livrer à une joie franche, sans souci pour le lendemain.

Les campagnes, les jardins de la partie méridionale de l'Italie n'ont ni ne peuvent avoir l'agrément des nôtres. L'ardeur du soleil grésilleroit bientôt les feuilles de nos arbres ordinaires, et leur feroit perdre ce verd tendre, frais, si agréable à la vue, et qui, de tems en tems rafraîchi par des pluies, se soutient dans nos climats pendant plus de six mois avec plus ou moins d'éclat. On ne voit guères dans le midi de l'Italie que des chênes verds, des cyprès, des ifs, des oliviers d'un verd noir ou très-foncé, qui n'offrent point l'image de la jeunesse de l'année. Ainsi, quoiqu'en disent les admirateurs décidés de l'Italie, nos campagnes sont plus riantes que les leurs. Je n'en dirois pas autant de celles d'Angleterre, si le prime-vert ne s'y soutenoit pas aux dépens de plus de brouillards, et d'une humidité plus continue qu'en France. Voyageons un peu,

nous ferons bien ; revenons vivre chez nous avec un peu d'aisance, nous ferons encore mieux.

Un aspect assez désagréable dans la population de Rome est cette multitude de mendians qu'on y rencontre à chaque pas. Je n'imaginois pas qu'il fût possible d'en trouver ailleurs plus qu'à Paris, où, suivant le calcul le plus modéré, on en compte plus de vingt mille. Mais en y faisant attention, je compris que cela étoit dans la règle. La mendicité doit principalement régner dans les pays catholiques, et surtout au centre de la catholicité. Dans quelque état que ce soit, la mendicité est un défaut de police ; mais elle ne peut être regardée comme un vice méprisable partout où il y a des ordres honorés qui sont mendians par institution. Il est naturel qu'une canaille qui n'a pu, ou n'a pas voulu prendre dans ces ordres un brevet de mendiant qui impose d'autres devoirs gênans, ait cru pouvoir en exercer l'emploi comme volontaire dans cette armée.

Il n'y a pas à Rome un pauvre qui n'y vive aisément, même dans un tems de disette. Un gueux un peu alerte peut trouver dans sa journée trois ou quatre soupes aux portes des couvens et autres; participer à autant et plus de distributions de pagnotes; de sorte que plusieurs en revendent, et tous l'un dans l'autre en recueillent deux paoles par jour. Cette contribution se lève communément sur les moins aisés des citoyens. Le peuple est par-tout naturellement charitable, parce que la compassion, bien ou mal entendue, est principalement dans le cœur de ceux qui souffrent eux-mêmes. Les grands à Rome répandent aussi beaucoup d'aumônes, aliment de l'oisiveté et poison de l'industrie. Quelques-uns en font une partie de leur luxe. Ce seroit un grand bien, si l'application en étoit plus raisonnée; si ces aumônes n'étoient qu'un aide, un encouragement, une récompense du travail; s'ils savoient enfin combien la charité qu'on appelle aumône diffère de la charité bien entendue.

Il y a très-peu de classe moyenne à Rome; c'est-à-dire, de cette bourgeoisie d'une fortune honnête sans opulence, et qui, avec un patrimoine soutenu de commerce et d'industrie, vit sans faſte et sans inquiétude, telle enfin qu'on en voit dans Paris et dans presque toutes nos villes.

On n'a pas à Rome la commodité des carrosses de place, qu'on trouve non-seulement à Paris, mais dans plusieurs villes de France. Ils ne se soutiendroient pas à Rome, attendu qu'il n'y a pas assez de bourgeoisie aisée pour en faire un usage fréquent. Les carrosses de louage ou de remise n'y sont même guère employés que par les étrangers.

Le bas peuple est également lâche et cruel. Les assassinats n'y sont pas rares. La plupart des querelles s'y terminent par des coups de couteau, et un homme l'épée à la main écarteroit une foule de cette canaille d'assassins. Ce n'est pas faute de loix. Elles sont à Rome, à certains égards, plus sévères qu'ailleurs; mais presque toujours

sans exécution, ou mal appliquées. Par exemple, il est défendu sous peine de mort de porter des couteaux à gaines, regardés comme poignards; et celui qui en a frappé ou tué quelqu'un en est quitte pour les galères; encore faut-il qu'il soit sans protection, car il y a des assassinats impunis. Quelquefois un vol léger est puni de l'estrapade, et plusieurs en demeurent estropiés pour la vie; de sorte qu'un voleur est souvent plus malheureux qu'un assassin. Cela vient peut-être du peu d'intérêt qu'on prend à Rome à un homme tué, au lieu que le volé y poursuit le voleur. Il n'y a point de pays où l'argent n'ait une grande faveur; mais il me paroît encore plus révéré chez un peuple qui en a peu, qui en desire beaucoup, et qui de jour en jour en voit diminuer la masse. De sorte que dans peu d'années on ne verra d'or et d'argent dans Rome que ce que les voyageurs en portent dans la poche; car leurs fortes dépenses se payent en lettres-de-change.

Pour entendre ceci, il faut que j'expose de quelle manière les choses en sont venues au point où elles sont actuellement.

Sixte V, qui étoit monté en serpent sur le trône pontifical, voulut y régner en prince absolu. Quoique la séparation des protestans d'avec Rome dût rendre les papes plus circonspects qu'auparavant avec les états catholiques-romains, ils y conservoient encore beaucoup d'influence. Mais il falloit, pour se soutenir ailleurs, commencer par être maître chez soi; et Sixte voulut détruire ou concilier les factions qui partageoient Rome.

Deux puissantes familles, les Colonnes et les Ursins, étoient ennemies l'une de l'autre; cherchoient réciproquement à se détruire, et toute la noblesse suivoit le parti de l'une ou de l'autre. Cette dissension causoit des troubles dans Rome. Sixte V entreprit de les calmer, de les prévenir pour la suite, et d'assurer de plus en plus son autorité, en réunissant et s'attachant les Ursins et les Colonnes. Il avoit deux petites-nièces petites-filles

tites-filles de sa sœur. Il maria l'une à l'aîné de la maison Colonne, et l'autre à l'aîné de la maison Ursine. Il déclara en même-tems que les aînés de ces deux maisons seroient toujours princes *del Soglio*, du trône; c'est-à-dire, que les papes tenant chapelle, un de ces deux princes alternativement seroit assis sur un tabouret auprès du trône; ce qui subsiste encore aujourd'hui. Par-là Sixte, en accordant à ces deux maisons une supériorité sur les autres, affoiblit réellement leur puissance. Ces princes ou barons romains, qui jusques-là s'étoient regardés comme égaux de rang aux Ursins et aux Colonnes, s'en détachèrent par jalousie. Sixte V ayant, suivant la maxime de Tibère, divisé pour régner, imagina, pour mettre toute la noblesse et les familles opulentes dans sa dépendance, de se rendre maître de l'or et de l'argent des citoyens par l'appât qu'il leur présenta. Pour cet effet, il créa les *lieux de Mont*, qui répondent à nos rentes sur la ville. Ils étoient d'abord à 5 pour 100; et par les réductions qu'é-

prouvent ces sortes d'effets, ils sont aujourd'hui à moins de 3 pour 100. Mais le coup décisif de Sixte V, pour garder l'argent, fut qu'au lieu de payer les intérêts en espèces, on ne les paya qu'en papier qui avoit et continue d'avoir cours comme monnoie, que l'état reçoit et donne en paiement.

L'or et l'argent fut renfermé au château Saint-Ange, et c'est ce qu'on nomme le trésor de Sixte V. Il étoit originairement de cinq millions d'écus romains, faisant de notre monnoie actuelle de France, en 1767, 26 millions 104 mille 166 liv. 13 sols 4 den., l'écu évalué à 5 liv. 4 sols 5 den. titre et poids de France.

Je donnerai un état abrégé des revenus et des dépenses des papes, et de ce qui concerne ses finances.

On voit que le système économique de Sixte V a pu lui être personnellement avantageux, mais qu'il a été pernicieux à Rome, et par conséquent à ses successeurs. Des rentiers peuvent être une ressource

passagère dans un état. Mais si l'on ne s'empresse d'éteindre leurs créances en les remboursant, ils deviennent un ver rongeur dans ce même état qui, tôt ou tard, périt ou les fait périr eux-mêmes par une banqueroute. Si l'argent, au lieu d'être un fonds mort au château St.-Ange, eût circulé, les terres des environs de Rome auroient été cultivées; au lieu que les richesses réelles se sont évanouies, l'argent y devient de jour en jour plus rare, et la cause en est évidente. Tout état qui a besoin de productions étrangères ne peut se les procurer qu'en argent ou par l'échange du superflu des siennes : or, dans l'état ecclésiastique l'exportation est fort inférieure à l'importation; la balance du commerce est donc contre Rome en faveur de plusieurs états qui lui fournissent plus qu'ils n'en tirent. Par exemple, la France ne doit pas à Rome un million en bulles, annates, dispenses, &c. en dépenses d'ambassadeurs, de l'auditeur de Rote, en abbayes à quelques Italiens, et pour les productions que nous

tirons : or, la France en fournit pour près de trois millions ; l'excédent doit donc être soldé par Rome en argent qu'elle tire d'autres états catholiques, tels que l'Allemagne ou la Pologne qui ne lui portent que peu ou point de productions. Cette ressource n'est pas toujours suffisante, et il y a des calamités qui obligent les papes de recourir au trésor de Sixte V. Clément XIII y a déjà puisé trois fois dans des années de disette, pour faire venir des bleds, sans quoi une partie du peuple seroit morte de faim.

On remplace quelquefois une portion de ce qu'on y a pris ; mais jamais en total. Ainsi on estime que ce trésor, originairement de 26 à 27 millions de notre monnoie, est à peine aujourd'hui de six à sept.

Benoît XIV n'y donna point d'atteinte ; mais le marché, quoique mauvais en soi, qu'il fit avec l'Espagne lui procura, pour le moment, des ressources que n'a pas eues son successeur. Quoi qu'il en soit, le gou-

vernement et l'administration économiques de Rome ont tant de vices, que si l'on ne les réforme cet état ne subsistera pas encore long-tems, du moins tel qu'il est.

Le desir de l'argent n'y est pas comme chez les riches avares, la soif de l'hydropique, mais celle de l'homme épuisé. Aussi n'y a-t-il rien qu'on n'y obtînt à prix d'argent, et l'on pourroit encore dire de la Rome moderne ce que Jugurtha disoit de l'ancienne : *Urbem venalem et maturè perituram, si emptorem invenerit.*

Il passe pour constant que Rezzonico, riche banquier, procura le chapeau de cardinal à son second fils, aujourd'hui pape, (Clément XIII) moyennant cent mille écus qu'il donna au cardinal Neri Corsini, neveu de Clément XII. Je suis persuadé qu'avec trois millions répandus avec intelligence on feroit pape un janséniste, en achetant les voix de ceux des cardinaux qui ne pourroient pas prétendre à la tiare pour eux-mêmes.

Après m'être à-peu-près satisfait sur le

matériel de Rome ; après en avoir observé les mœurs et le régime, il ne falloit pas, comme le proverbe le dit de ceux qui négligent ce qu'il y a de plus curieux, aller à Rome sans voir le pape. Pour moi, qui ne le jugeois pas l'objet le plus important de mon voyage, j'avois déjà passé un mois dans sa capitale sans penser à lui aller baiser la mule. Je le rencontrois souvent avec son cortège, allant aux prières de quarante heures, qui se font tous les jours de l'année successivement dans quelqu'église. Cependant tous les François connus s'y étant fait présenter, je crus qu'il y auroit de la singularité à ne le pas faire ; d'autant que je sus que quelques cardinaux lui avoient parlé de moi ; et j'étois curieux de voir comment il recevroit un auteur noté à l'index. Je fis part de mon dessein à M. d'Aubeterre, notre ambassadeur, qui le jour même envoya son maître de chambre demander pour moi une audience. Le pape la donna pour le lendemain.

Je m'y rendis ; et après avoir, suivant

l'étiquette, quitté mon chapeau et mon épée, je fus introduit par un prélat, *monsignor* Borghèse. Je fis les trois génuflexions et baisai la mule du pontife, qui me fit relever aussi-tôt, et engagea la conversation. Il me fit d'abord des questions sur les motifs de mon voyage, me parla avec beaucoup d'estime du cardinal de Bernis, avec qui il savoit, me dit-il, que j'étois fort lié. Je répondis à tout ce qu'il me demandoit, et me mis avec sa sainteté aussi à l'aise qu'il est possible, sans sortir du respect qui lui est dû. Il me demanda, entr'autres choses, si je ne comptois pas faire imprimer des morceaux du règne présent. *Vostra santita*, lui répondis-je, *non voglio m'avvilire ne perdere.* Votre sainteté, ajoutai-je en François, me conseilleroit-elle de faire lire par mes contemporains des vérités qui ne plairoient pas à tous? *E pericoloso*, dit le pape. J'observerai que je lui parlai d'abord en Italien; mais l'entendant mieux que je ne le parle, je me servis du Français quand il m'étoit plus commode; et pour m'y au-

toriser, je dis au pape : je sais que votre sainteté entend parfaitement le Français, et j'espère qu'elle trouvera bon que le secrétaire de l'académie françoise parle quelquefois sa langue. Oui, dit-il, en me parlant lentement. Je me servis donc indifféremment des deux langues. Il m'avoit déjà donné une demi-heure d'audience, lorsque je lui dis : saint père, pour ne pas abuser des bontés de votre sainteté, je vais en prendre congé ; mais je la supplie auparavant de me donner sa bénédiction paternelle. *Aspetta*, me dit le pape ; et sur un signe qu'il fit à un prélat, celui-ci entra dans un cabinet, d'où il revint le moment d'après, portant sur une soucoupe un chapelet d'une dixaine, d'où pendoit une médaille d'or qu'il présenta au saint père, qui le prit et me le donna. En le recevant de sa main, je pris la liberté de la lui baiser, ce qui le fit sourire, et je vis que les assistans sourioient aussi. Quand je fus sorti, je demandai le motif de cette petite gaîté au prélat qui me conduisoit. Il me

dit devant les officiers de l'antichambre, que je m'étois attribué un privilège réservé aux cardinaux, qui ont seuls celui de baiser la main du pape, et s'opposèrent au dessein que Benoît XIII (Ursini) avoit de l'accorder aux évêques. Comme mon entreprise cardinaliste devint le sujet de la plaisanterie, je leur dis que si une jolie femme m'avoit présenté quelque chose, je lui aurois baisé la main en le recevant, et qu'un vieux pontife ne devoit pas trouver mauvais qu'on le traitât comme une jolie femme. On en rit beaucoup, et je crois qu'on le redit au pape.

Deux jours après ma présentation, je partis le samedi 7 février pour Naples par le *procaccio*, et j'y arrivai le mercredi 11 vers quatre heures du soir. La distance de Rome à Naples est de 150 milles, qui font au moins cinquante lieues de France; et cette route très-fréquentée est, à tous égards, pour les voitures, les cavaliers et les gens de pied, la moins praticable qu'il y ait en Europe, sur-tout quelques milles

avant Piperno, et delà jusques à Capoue; car de Capoue à Naples le chemin est assez beau. On m'a dit que depuis mon retour d'Italie le chemin avoit été refait pour le passage de la reine de Naples, et qu'il est aujourd'hui très-beau. Mais comme cette princesse n'avoit rien de commun avec les auberges, elles sont restées dans le même état. Les vivres et la saleté des chambres, des lits, etc. l'emportent encore sur les autres de l'Italie; c'est tout dire.

Le procaccio est un messager qui part tous les samedis de Rome pour Naples, et de Naples pour Rome; de sorte que les deux messageries se croisent et se trouvent ensemble à la dînée de Terracine. Chaque journée est de 30 milles ou 18 lieues, qui ne se font pas en moins de douze heures, en partant à quatre heures du matin; ainsi on arrive de grand jour à la couchée, en hiver même, attendu la latitude. Les voitures que fournit le procaccio sont des espèces de cabriolets à deux, ne fermant qu'avec des rideaux de cuir, et derrière lesquels on

peut placer deux malles et un porte-manteau, ou même un valet.

Le marché qu'on fait porte que le voyageur sera défrayé du souper et du coucher. On ne prend cette précaution que pour s'assurer du gîte, car le souper n'est pas tentant. A l'égard du dîner, c'est l'affaire du voyageur. J'étois heureusement muni de provisions et de vin, et je quittois volontiers le procaccio de sa bonne chère, dont je ne fis nul usage. Il faut aussi porter un couvert, car on ne trouve que des cuillers et des fourchettes de cuivre. On pourroit du moins, quand elles sont de fer, les nettoyer en les passant au feu.

L'usage en France est de donner des arrhes pour les places dans les voitures publiques; en Italie ce sont les voituriers qui sont obligés d'en donner à ceux qui les arrêtent. Mon dessein étoit d'abord de prendre une chaise de poste; mais M. d'Aubeterre, notre ambassadeur, m'en détourna, en me prévenant que les routes n'étoient pas sûres, et que s'il ne voyageoit pas avec un nombreux

domestique, il se serviroit lui-même du procaccio. Nous trouvâmes en effet, en traversant un bois, entre Terracine et Fondi, un voyageur qui venoit d'être volé et blessé, qu'on transporta à Fondi. Nous n'avions pas à craindre pareille aventure; nous marchions avec neuf ou dix chaises, et notre caravanne étoit au moins de trente personnes, maîtres et valets. Cela n'empêchoit pas qu'à trois quarts de lieue en avant des gîtes, deux sbirres en guenilles, armés de fusils et de pistolets de ceinture, et prêts à fuir devant des brigands à nombre égal, ne vinssent nous offrir leur escorte, et nous suivoient à pied pour obtenir quelques paoles qu'on leur donne, et qu'ils ne méritent pas. Ce sont la plupart de plus grands marauds que ceux qu'ils sont chargés de poursuivre. J'ai eu la preuve de leur brigandage et de leur vexation avec des voyageurs à qui ils pouvoient inspirer de la crainte.

Arrivé à Naples, voici ce que j'ai reçueilli, pendant mon séjour, de notions générales sur ce royaume. Sa longueur est de

350 milles, sa largeur de 100 m., son circuit de 1425 m. et de 400 m. de côtes sur la méditerranée et l'adriatique. Les tables de la population faites en 1766 la portent à 3,953,090 ames. La Sicile en renferme environ 3 millions. On compte dans le royaume de Naples 109585 prêtres, moines et religieuses,

archevêques,	22	109585.
évêques,	116	
prêtres,	55942	
moines,	30677	
religieuses,	22828	

Ces célibataires sont donc dans la proportion d'un sur trente-six à trente-sept, et l'on estime qu'en France elle est d'un sur cent-huit: ainsi cette espèce de célibataires du royaume de Naples seroit à celle de France comme trois à un. Si l'on ne considère que la seule ville de Naples, dont la population est, suivant les mêmes tables, de 337,095 habitans, les personnes vouées à l'église sont d'un à vingt-deux, encore dit-on qu'il y a eu des omissions faites à

dessein. Quoi qu'il en soit, les tables portent,

3849	prêtres,	15650.
4951	moines,	
6850	religieuses,	

Le royaume de Naples et celui de Sicile rapportent au roi 40 millions de livres de France, dont 20 à 22 millions sont engagés; de sorte qu'il n'en reste pas vingt pour les dépenses. Le roi entretient trente-six régimens d'infanterie et neuf de cavalerie ou dragons, faisant en tout environ 27 mille hommes. Sa petite marine est de deux vaisseaux de guerre, quatre frégates et quatre galères.

Quand on considère la situation du royaume de Naples, la fécondité du sol, la force de la végétation, ce qu'on en peut tirer en bleds, vins, huiles, soies, laines et fruits; et quand d'un autre côté on y trouve si peu de manufactures et de commerce, on est obligé de supposer que l'administration ou la constitution de cet état est vicieuse. Il paroît que l'une

et l'autre le sont. Les biens offerts par la nature ne peuvent être altérés que par des causes morales, et il y en a plusieurs qui s'opposent à la prospérité du royaume de Naples. La multitude des gens d'église détruit la population; l'énormité des impôts étouffe l'industrie et le commerce. Toutes les productions du pays sont chargées de droit de sortie, et les soies manufacturées paient jusqu'à 25 pour % en passant à l'étranger, et même de province à province. La multiplicité des fêtes, des confréries, des processions, etc. entretient la paresse du peuple le plus vif et le plus ennemi du travail; il n'a qu'une activité purement machinale.

Presque tout le royaume n'est composé que de grands fiefs et de terres titrées. On y compte soixante principautés, cent duchés, autant de marquisats, soixante-dix comtés et plus de mille barons ou baronnets. Cette distribution n'est nullement favorable à la culture. Les propriétaires ne doivent pas prendre un grand intérêt

à l'amélioration de leurs fiefs dont le roi hérite, faute d'hoirs au-delà du troisième degré. Ils ne peuvent par conséquent les aliéner, il ne leur est pas même permis de sortir du royaume sans congé limité; ils sont donc en effet des espèces de serfs *addicti glebæ*. Lorsque les fiefs tombent sous la main du roi, ils n'en sont que plus mal administrés. On sait quel est ailleurs le sort des domaines du prince. Il n'en est pas en Sicile comme dans le royaume de Naples. Si les seigneurs napolitains ne doivent pas être fort attachés à des possessions précaires, les cultivateurs le sont encore moins, puisqu'ils ne peuvent disposer du fruit de leurs travaux. On voit ailleurs des règlemens absurdes sur le commerce des grains; mais à Naples, le ministère est en effet le seul marchand de bled; et la plupart des impôts portent sur les consommations, par conséquent sur le peuple, occasion prochaine de révolte de la part des malheureux qui n'ont rien à perdre. Celle de

Mazaniello

Mazaniello vint en 1647, d'un impôt sur les fruits et les herbages, nourriture commune de ce peuple. Voilà une partie des causes du peu de prospérité d'un état dont le sol seroit si fécond, et dont la position est si favorable au commerce. La marque la plus sûre d'un mauvais gouvernement est de voir les hommes, naturellement attachés au lieu de leur naissance, le déserter, pour se réfugier dans les villes, ou se rapprocher de la capitale. L'état napolitain en offre un exemple frappant.

Quelque prévenu que je fusse de la population de Naples, j'en fus frappé en y entrant. C'est la ville la plus peuplée de l'Europe relativement à son étendue, et qui le paroît encore plus par la multitude de *lazaroni*, de gueux sans profession fixe, dont un grand nombre n'a d'autre habitation que les rues et les places. On voit par toute la ville le même mouvement que dans la rue saint-Honoré à Paris; et il étoit encore augmenté par l'affluence des étrangers que le carnaval atti-

roit dans une année où il n'y en avoit point à Rome. Les hôtels garnis et les auberges ne suffisant pas à la quantité d'étrangers qui affluoient à Naples, j'en ai vu, d'assez distingués, obligés de loger chez des artisans, dans des rues étroites et obscures où les carrosses n'abordoient qu'avec peine. N'étant pas arrivé des premiers, j'aurois été fort embarrassé où loger, si je n'avois pas eu le bonheur de trouver Miladi Orfort, bru du célèbre Robert Walpool, qui, prévenue de mon arrivée, voulut absolument me donner un appartement chez elle. Je l'avois connue à Paris douze ans auparavant chez la comtesse de Graffigny, auteur des lettres péruviennes et de Cénie. Elle passoit alors d'Italie en Angleterre pour y régler quelques affaires, et il y avoit déjà plusieurs années qu'elle s'étoit retirée à Florence. A son retour d'Angleterre, elle retourna en Italie dont la température l'avoit engagée à s'y fixer; et lorsque j'allai à Naples, dont le climat est beaucoup plus

chaud que celui de Florence, elle s'y étoit établie depuis cinq ou six ans. J'avois été assez heureux pour lui rendre à Paris un très-léger service. Aussi-tôt qu'elle me sut à Rome, elle m'écrivit les lettres les plus pressantes, et chargea de plus le cardinal Piccolomini, son ami, de me chercher, et d'exiger ma parole de ne point loger ailleurs que chez elle à Naples.

Quelque répugnance que j'aie toujours eue à prendre en voyage d'autre logement que la chambre garnie, la difficulté d'en trouver alors, et les instances de Miladi Orfort me firent accepter ses offres. Son hôtel est à Pezzofalconé, le lieu de Naples le plus élevé. Elle m'y donna un appartement de la plus grande propreté anglaise, avec toutes les commodités de recherche. L'usage des maîtres à Naples est d'occuper l'étage le plus haut, pour être moins incommodés du bruit et du service des écuries. On est encore par-là à portée des terrasses qui forment tous les toîts, et d'y aller respirer l'air frais une

partie de la nuit, dans la saison des grandes chaleurs, qui doivent durer long-tems, si j'en juge par la température de ce climat en plein hiver. J'ai vu, dès le premier jour de mars, des enfans absolument nuds courir sur le bord de la mer. Cette ville, bâtie en amphithéâtre autour du golfe, offre le plus bel aspect qu'il y ait dans l'univers. Je doute que Constantinople l'emporte à cet égard sur Naples. J'en découvrois de mes fenêtres toute l'étendue avec celle de la mer, et en perspective le Vésuve à l'orient, et le Pausilipe au couchant. Je voyois le volcan étinceler la nuit, et pousser continuellement pendant le jour une épaisse colonne de fumée.

Ce fut par événement un bonheur pour moi d'être logé chez Miladi Orfort. Au bout de dix ou douze jours j'éprouvai ce que j'avois lu dans le voyage de Grosley ou *des deux suédois*, l'effet de l'air de Naples sur ceux qui n'y sont pas habitués. L'athmosphère est si imprégnée de

soufre par le voisinage du Vésuve et de la Solfatare, qu'on le respire avec l'air; je m'en trouvai si incommodé, que le docteur Thiéri, médecin de l'impératrice-reine, qui faisoit en Italie des expériences sur des eaux minérales, et dont j'étois connu, vint me voir et me força de me faire saigner. Sans être réduit à m'aliter, je ne jouis point pendant le reste de mon séjour à Naples de ma santé ordinaire. Le chagrin que me causa la mort de ma mère, que j'appris en même-tems, aggrava encore mon indisposition. Quoiqu'elle fût dans sa cent-deuxième année, je l'avois laissée en si bon état que je me flattois de la conserver encore long-tems. On ne pouvoit en effet attribuer sa mort à son âge, puisqu'elle mourut d'une fièvre inflammatoire de vingt-trois jours avec des redoublemens. Mes amis de Paris connoissant ma tendresse pour elle, et ne voulant pas troubler le plaisir qu'ils me supposoient dans mon voyage, se concertèrent avec ma famille, et empêchèrent qu'on

annonçât la mort de ma mère dans la gazette de France ; mais je l'appris par celle d'Avignon , et par d'autres papiers publics. J'en ressentis la douleur qu'on doit éprouver en perdant la seule personne dont on puisse être sûr d'être aimé. A mon chagrin se joignoit le dépit de n'avoir pu aller cette année en Bretagne jouir du plaisir d'y voir ma famille et de passer auprès de ma mère des momens qui me devenoient de jour en jour plus précieux à mesure qu'elle avançoit en âge. J'avois l'année précédente été rappellé d'auprès d'elle par une lettre du ministre , attendu que j'étois accusé de ne pas applaudir à la tyrannie qui s'exerçoit dans la province. Il est vrai que je m'étois quelquefois expliqué en vrai patriote, en fidèle sujet , et c'étoit alors un crime.

Avant que je me trouvasse incommodé de l'air de Naples , j'en avois déjà vu tout ce qu'il y a de curieux ou donné pour tel. Le jour même que j'arrivai j'allai à

l'opéra au théâtre de saint-Charles, parce que le roi y étoit, et que lorsqu'il y vient, toutes les loges sont éclairées, chacune de deux flambeaux de cire blanche, indépendamment des bougies qui sont toujours dans l'intérieur des loges. On vante beaucoup les salles de spectacle de l'Italie, et celle de saint-Charles est une des plus renommées; cependant les six rangs de loges dont le devant contient à peine trois personnes de front, ressemblent par leur multiplicité à des boulins de colombier. Elles s'élargissent un peu vers la porte, où l'enceinte extérieure d'une forme circulaire a plus d'etendue que l'intérieure, et sont assez profondes, pour contenir en tout huit ou dix personnes sur des chaises. On y prend des glaces et l'on fait la conversation pendant l'opéra qui dure quatre ou cinq heures, sans qu'on y fasse attention, excepté à trois ou quatre ariettes. Aussi quand les plus grands amateurs me demandèrent ce que je pensois de l'opéra, je répondis qu'il m'intéressoit

autant qu'eux, puisque ni eux ni moi ne l'écoutions. Aussi fait-on des visites d'une loge à l'autre pendant le spectacle, et j'en usois ainsi. Je connoissois tous les ministres étrangers, soit pour en avoir vu plusieurs à Paris, soit pour m'être trouvé à dîner avec eux dès les premiers jours de mon arrivée à Naples. J'avois été invité aux bals de la noblesse, et présenté aux principales personnes de cet ordre. J'aurois donc été fort répandu, si ç'eût été mon goût; mais je me bornois à vivre chez Miladi Orfort, le comte de Kaunitz, ministre de l'empereur, et M. Hamilton, ministre d'Angleterre. Je voyois circuler dans ces trois maisons tout ce qu'il y avoit dans Naples de gens qui méritoient le plus d'être connus; et comme je les rencontrois à l'opéra, je leur faisois des visites dans leurs loges. Je n'aurois pu sans cette distraction supporter l'ennui de l'opéra. Je n'ai garde de prendre parti dans la dispute sur la préférence de la musique

française ou italienne : j'ai vu cette querelle aussi vive que si elle eût été de religion. Pour moi, ami des chefs des deux sectes, et très-sensible à la musique, je me suis borné au plaisir que l'une et l'autre m'ont fait, chacune dans son genre. Les opéras bouffons des Italiens m'ont plu ; mais leurs grands opéras avec deux ou trois ariettes et quelques morceaux de récitatif mesuré, très-clair-semés, ne peuvent racheter l'ennui d'un spectacle de plus de quatre heures. Les ballets sont pitoyables ; le garçon perruquier dont je me servois étoit un des figurans. La danse noble ne seroit pas du goût des Italiens, il leur faut des polichinels, des pierrots et d'autres grotesques, sans légèreté ni graces. Tous les airs de danse sont empruntés des musiciens français, et je n'ai presque jamais trouvé dans les sonates et les concerto que de l'harmonie sans dessein. Au reste il entre beaucoup d'habitude dans le plaisir que cause la musique, et les différens peuples peuvent fort bien diffé-

rer de goût, sans avoir tort ni raison. Le récitatif des Italiens nous blesse, le nôtre leur déplaît ; c'est que notre prosodie et la leur ne sont pas la même. Je conviendrai cependant que le leur est plus débité, et le nôtre trop languissant. A l'égard de nos chanteurs et chanteuses, ils donnent trop de voix, crient assez souvent, et l'on n'entend pas avec plaisir des sons forcés. Les Italiens pêchent peut-être par l'excès contraire, et ne chantent qu'à demi-voix. Un avantage que notre musique, du moins à mon sens, a sur la leur, c'est que celle de nos instrumens est toujours chantante, au lieu que leur vocale tient de l'instrumentale : ce sont des tenues, des passages, des points d'orgue. Cependant dans l'ordre de la nature la voix est le premier instrument, et la musique instrumentale ne doit être qu'une imitation de la vocale. La célèbre Gabrieli me paroissoit moins chanter que jouer de la voix. Pour les castrats, qui n'ont aucune sensibilité dans le chant, ce sont de purs ins-

trumens. Le plaisir qui peut naître de leur exécution brillante est troublé par la compassion et le mépris que leur état inspire; c'est du moins ce que j'ai toujours éprouvé.

Les plaisirs du carnaval étoient à Naples ce qui me touchoit le moins. J'y préférois des courses au Vésuve, à Portici, Herculane, à Pompeïa, deux lieues au-delà de Portici, Poussol et Bayes, à la Solfatarre. J'avois d'autant plus de facilité à me satisfaire que miladi Orfort avoit beaucoup d'équipages et deux maisons de campagne, l'une à Poussol et l'autre à Saint-Jorio, au pied du Vésuve. Si j'avois été frappé des ravages du temps et des barbares au milieu des monumens de l'ancienne Rome, je l'étois encore plus en voyant des villes entières ensevelies sous les laves du Vesuve. Je parcourois tous ces lieux avec le meilleur guide, le Cicéroné le plus instruit que je pusse trouver dans Naples. C'étoit pourtant un étranger; M. Hamilton, ministre d'Angleterre. Lorsqu'il me conduisit au Vésuve, il

alloit pour la vingt-deuxième fois en observer les phénomènes. Un étranger curieux, et qui a passé quelques années dans un pays, le connoît mieux que ceux qui y son nés. La plupart de ceux-ci se flattent toujours de voir ce qui est si fort à leur portée, vivent et meurent sans avoir rien vu. Observateur exact des antiquités, de la nature et des arts, M. Hamilton, en remplissant avec soin les devoirs de son ministère, trouvoit du temps pour tout. Il ne manque point à qui sait l'employer. Ce ministre faisoit travailler les artistes, et avoit formé un cabinet d'histoire naturelle dont il pouvoit être le démonstrateur. Il dînoit habituellement chez lui avec un petit nombre d'amis parmi lesquels il vouloit bien m'admettre, et avoit de plus chaque semaine une assemblée où se trouvoit ce qu'il y avoit de plus distingué dans Naples. On y entendoit un concert excellent où mademoiselle Hamilton touchoit le clavecin avec une supériorité reconnue dans une ville qui l'emporte pour la musique sur

le reste de l'Italie. M. et madame Hamilton sont le couple le plus heureux que j'aie connu. Tous deux encore jeunes, avec le cœur droit, l'esprit enrichi de connoissances, ayant les mêmes goûts, et s'aimant réciproquement, m'offrirent le tableau d'une vie patriarchale. La femme, née avec une fortune très-honnête, jouit du plaisir d'avoir fait celle de son mari, qui n'avoit pour tout bien qu'un nom illustre. Le mari, flatté de ce qu'il doit à une femme chérie, se plaît à le dire, et le sentiment de la reconnoissance augmente celui de sa situation.

M. Hamilton, après m'avoir accompagné au Vésuve, eut encore la complaisance de me conduire à Poussol, où nous prîmes un bateau pour faire le tour du golfe. Ces lieux sont décrits dans un si grand nombre d'ouvrages que je n'en dirai rien, sinon que je les parcourus avec beaucoup de plaisir par le plus beau jour, et qu'en voyant l'averne, les champs élisées, la grotte de la sybille, &c. j'admirai le parti

que Virgile en avoit tiré dans le sixième livre de l'Enéïde, et combien l'imagination des poëtes dénature les objets. C'étoit sur les bords de ce golfe que les empereurs et les plus grands de Rome avoient des maisons de plaisance. Tacite, Suétone, Dion Cassius, les lettres de Cicéron, celles de Pline parlent des palais, des thermes, des jardins délicieux de Pompée, de César, de Marius, de Pison, de Domitien, de Lucullus, de Mammée, mère d'Alexandre Sévère, et de beaucoup d'autres. Les ruines des temples et des amphithéâtres attestent la grandeur que les Romains de ces temps-là déployoient à Bayes, Cumes, Poussol, et dans tous les environs du golfe. On sait que Scipion l'africain, indigné de l'ingratitude des Romains à son égard, se bannit volontairement de Rome, et alla finir ses jours à Linterne, près de Cumes. Il s'y fit inhumer, ne voulant pas même que ses cendres fussent portées à Rome, et ordonna qu'on mît sur son tombeau : *ingrata patria, ne ossa quidem mea habes*. Lorsque les

Vandales, dans le cinquième siècle, détruisirent Linterne, il ne restoit plus de l'épitaphe que le mot *patria*, ce qui a fait donner à la tour qui fut bâtie depuis au même lieu, le nom de *Torre di patria.* Sylla se retira aussi, après son abdication, dans un village près de Cumes, où il passa la dernière année de sa vie, et mourut dans une tranquillité dont il étoit bien indigne. Sannazard, dans une de ses élégies, déplore le sort de Cumes jadis si célèbre, et dont il ne reste plus que des ruines qui en marquent la place. Elle est entre les lacs de Caluccio et Licola. On y fait vers la mi-novembre des chasses où l'on tue des millions de canards.

On voit encore sur la côte de Bayes les restes d'une maison que Cicéron appelloit son académie, et où il composa plusieurs ouvrages auxquels il donna le titre d'académiques. Les délices de Bayes étoient si renommés, qu'Horace disoit : *nullus in orbe locus Baiis prælucet amœnis* ; et que Sénèque et Properce accusent le séjour de

Bayes de porter les Romains à la mollesse et même à la débauche, par les plaisirs que ce séjour leur offroit. Il falloit que dans ce temps-là l'air eût plus de salubrité qu'il n'en a aujourd'hui. Les fièvres règnent souvent dans ces cantons, et sur-tout vers Bayes. Toute la côte et les environs de Naples abondent en eaux thermales, à chacune desquelles on attribue la propriété de guérir de quelque maladie particulière. Les hommes seroient immortels, si les effets répondoient aux annonces des spécifiques. On trouve, à peu de distance du Pausilipe et du chemin de Poussol, les bains de *San-Germano*, où les Napolitains vont, sinon se guérir totalement, du moins se délivrer des principaux accidens du mal qu'ils nomment *francese*, que nous qualifions de *mal de Naples*, et que, pour n'offenser personne, il suffit d'appeller par son nom, tout simplement la vérole. Cependant, en rendant à chacun ce qui lui appartient, Naples en est certainement la métropole, qui a malheureusement des colonies par-tout; mais il n'y

a

a point de pays où l'on en voie des effets si terribles.

On passe, en allant de Naples à Poussol, par un chemin d'un mille de longueur creusé au travers de la montagne du Pausilippe. La longueur est de neuf cent soixante pas; la largeur est inégale et de dix-huit à vingt pieds; la hauteur de quarante à soixante. Les ouvertures des deux extrémités et une au milieu ne suffisent pas, comme on peut se l'imaginer, pour éclairer une si grande étendue de chemin. On y marche donc dans l'obscurité; de sorte que les conducteurs des voitures qui viennent d'un côté, et ceux qui viennent de l'autre, se crient réciproquement dès qu'ils s'entendent de serrer à droite ou à gauche, pour ne se pas heurter en se rencontrant. J'ai traversé plusieurs fois le Pausilippe; et lorsque c'étoit avec Miladi Orfort, deux coureurs avec des flambeaux étoient toujours à la tête des chevaux, et nous tenions les glaces levées pour nous garantir d'une poussière fine et très-incommode, comme je l'ai éprouvé en traversant le Pausilippe en cabriolet.

J'allois de tems en tems me promener au Vesuve au pied duquel Miladi avoit une maison de campagne très-agréable. Cette montagne pousse toujours en l'air une colonne épaisse de fumée mêlée d'étincelles quand le volcan est le plus tranquille. Ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit parfaitement cultivée jusques au milieu de sa hauteur; sur-tout en vignes qui donnent l'excellent vin de *lacryma Christi*. Dans les éruptions, la lave en torrent de feu liquide entraîne les vignes, les arbres et les maisons. Lorsque par la suite des tems la lave refroidie a été couverte d'une croûte de cendres et des terres portées par les vents et liées par la pluie, on sème, on plante et l'on construit de nouveau. On trouveroit, en creusant, dans plusieurs endroits, des couches de lave couvertes les unes par les autres, entrecoupées de lits de terres qui ont été cultivées.

Après être descendu dans Herculane, j'examinai les différentes fouilles qui s'y font; et ce qu'on en retire prouve que c'étoit une ville assez considérable pour que le luxe y régnât. Ce qu'on y a trouvé

de plus curieux a été transporté et rangé dans plusieurs pièces du palais de Portici, bâti sur les ruines d'Herculane. On est étonné que les Romains, qui avoient des bouteilles de verre, n'aient pas imaginé de le planer, pour en faire des vitres au lieu de leurs pierres émincées qui ne pouvoient transmettre qu'une foible lumière, sans laisser voir les objets. Mais on doit considérer que les hommes devant presque toujours au hasard les plus singulières découvertes, n'y ajoutent que peu de choses par leurs seules lumières, et que la propriété d'un corps la plus voisine de celle qu'ils connoissent déjà, est long-tems à se manifester. Témoin, sans sortir du sujet, les vitres qui sont au plus du quatrième siècle, quoique le verre fût connu et employé à divers usages avant la fin de la république. Témoin encore les lunettes postérieures de tant de siècles à l'emploi du verre, sans parler des différentes propriétés de l'aimant qui n'ont été successivement observées qu'à des siècles de distance. Je ne doute pas que nos descendans ne tirent de l'électricité, phénomène de nos

jours, un parti qu'ils s'étonneront que nous n'ayons pas apperçu.

Le roi d'Espagne, Charles III, étant encore sur le trône de Naples, a fait graver les principales antiquités tirées des fouilles d'Herculane, et son fils qui lui a succédé à Naples, fait continuer cet ouvrage dont il y a déjà cinq volumes. On a beaucoup écrit sur Herculane ; mais personne n'a rien donné de si savant et de si instructif que l'abbé Winkelman, le plus habile antiquaire que j'aie connu. Il étoit en cette qualité attaché au Pape, et fort communicatif; je prenois à Rome grand plaisir à converser avec lui. Il avoit consenti à une correspondance avec moi, et j'ai appris avec la plus vive douleur le crime qui nous l'a enlevé. L'impératrice-reine l'avoit appellé à Vienne pour y mettre en ordre un cabinet d'antiquités. Elle lui donna à son départ pour retourner à Rome, des marques de sa générosité. Un scélérat, frère d'un évêque d'Italie, proposa à Winkelman de l'accompagner, et l'assassina dans une auberge à Trieste. Le malheureux fut arrêté [illegible]é ; mais cette justice ne console pas

de la perte d'un homme généralement estimé.

On attribue communément au tremblement de terre, et à l'éruption de 79 sous Titus, le bouleversement d'Herculane, et l'on s'appuie de la seizième lettre du sixième livre de Pline. Mais il me reste une difficulté que j'ai proposée dans une de nos assemblées de l'académie des belles-lettres, et à laquelle on n'a pas satisfait. Conçoit-on que Pline qui, dans cette lettre, parle de Misène et de Retine qui ne sont là que des circonstances locales, ne nomme pas même Herculane, l'objet principal de cet évènement.

Deux lieues plus loin étoit Pompéia qui a eu le même sort qu'Herculane, et qu'on a découverte depuis quelques années en travaillant à la terre. Le hasard a fait que la fouille s'est faite précisément à l'entrée de la ville; de sorte qu'en suivant la rue on pourroit la découvrir entièrement et passer de celle-là aux autres avec d'autant plus de facilité, que ce ne sont que des champs et des vignes, et qu'on n'auroit point à respecter des bâtimens comme

à Herculane, sur les ruines de laquelle est le palais de Portici.

Les éruptions s'annoncent avec tant d'éclat, que les habitans des lieux qui sont menacés du cours de la lave, ont le tems de fuir et d'emporter leurs plus précieux effets. Aussi n'a-t-on trouvé dans Herculane que très-peu d'or ou d'argent. J'ai vu des bouts de galon d'or formés de petites lames plates tressées comme de la toile de treillis, sans avoir été roulées sur un fil ou une soie. Il s'y est trouvé, dit-on, quelques pierres précieuses et pas un diamant. Ce qui prouve que les habitans ont toujours le tems d'éviter d'être ensevelis sous les ruines, c'est le peu d'ossemens qui se sont trouvés à Herculane. Dans la consternation, où chacun ne pense qu'à soi, on a pu abandonner des malades.

La même chose se remarque encore à Pompéïa, où l'on n'a trouvé jusqu'aujourd'hui des crânes et des os que dans un seul endroit ; et mes observations sur le lieu m'ont persuadé que c'étoient ceux des prisonniers aux fers et abandonnés. J'y ai vu des restes de chaînes et de trophées

d'armes peints sur les murs, qui annoncent une prison militaire.

Un autre objet de curiosité est l'île de Caprée, à huit lieues sud et en face de Naples. Ce lieu est célèbre par la vie débordée qu'y menoit Tibère, si tout ce qu'en dit Suètone est vrai. Caprée en est la capitale ou plutôt la seule ville; car on ne peut en donner le nom à quelques villages. Il en faut excepter Anacapri, situé sur une montagne. Un Anglais, nommé le chevalier Torol, très-asthmatique, après avoir essayé de tous les cantons de l'Italie dont l'air conviendroit le mieux à son état, ne se trouvant soulagé nulle part, passa dans l'île de Caprée. A peine eut-il passé quelques jours à Anacapri, que sa respiration devint plus libre. Résolu de s'y fixer, il fit bâtir sur la hauteur une maison agréable où il a vécu trente ans, occupé de l'agriculture et délassé par l'étude. Le premier meuble, dont il se fournit pour adoucir sa solitude, fut une jeune et belle fille, dont il eut trois garçons qu'il envoya à Londres dès qu'ils furent en âge de s'instruire dans le commerce, chacun avec

mille guinées. Il est mort en 1766, laissant à sa compagne sa maison avec deux mille livres de rente et le reste de son bien à ses enfans. Son habitation étoit une espèce de petit fort où l'on arrivoit par un escalier taillé dans le roc, défendu par deux petites pièces de canon, et pour garnison des domestiques dont le bien-être dépendoit du sien et de la durée de sa vie, sans aucun espoir de legs particulier. Il leur a cependant laissé des récompenses sur lesquelles ils ne comptoient pas. Il étoit d'ailleurs aimé et estimé dans l'île. Si ce n'est pas là un sage, qu'on le cherche ailleurs.

Si la fécondité du sol d'un pays étoit ce qui excite l'ambition des conquérans, je ne serois pas étonné que le royaume de Naples eût été exposé à de fréquentes invasions. Ce ne seroit pas, comme en certains cantons de l'Amérique, se battre pour des arpens de neige. Je ne connois point de terroir si fertile et où la végétation soit si forte que dans toute l'étendue de l'état napolitain. Mais sans attribuer aux princes le desir de régner pour concou-

rir avec la nature à rendre un peuple heureux, je ne vois point dans l'histoire de royaume qui ait passé sous tant de maîtres différens. Il y en a eu très-peu qui y soient nés. On ne seroit donc pas surpris que les Napolitains n'eussent pas pour leur prince un attachement bien vif. Ils se piquent cependant d'une grande fidélité ; et l'on n'en doit pas douter, si l'on s'en rapporte à un auteur qui a donné à son ouvrage le titre de dix-huitième révolution de la très-fidèle ville de Naples.

Malgré la fertilité des terres, la disette des grains s'est fait assez souvent sentir par la mauvaise administration, qui est à cet égard à Naples comme à Rome, où le gouvernement s'établit marchand de bled. La circulation est tellement gênée, même dans l'intérieur du royaume, par des loix gothiques et absurdes, qu'une province est dans la disette, dans le tems qu'une autre est surchargée de grains. On a vu les Hollandois en fournir à la terre de Labour, la plus fertile de l'Europe, et qui auroit pu être approvisionnée par d'autres provinces, si le gouvernement avoit plus d'in-

telligence. La nature donne les vivres et les hommes font la famine. Il n'y en a peut-être jamais eu qui n'ait été factice, et pour les trois quarts, l'ouvrage du gouvernement. Il en sera toujours ainsi dans un état où le ministère ne comprendra pas que la meilleure et la seule administration du commerce des grains comme de tout autre, est de ne s'en point mêler.

Le marquis Tanucci, principal ministre de Naples, est bien loin de soupçonner les vrais principes de l'administration. Né d'une famille honnête dans la bourgeoisie, il étoit professeur de droit à Pise, dans le tems que dom Carlos, aujourd'hui roi d'Espagne, étoit en Toscane. Un criminel s'étant réfugié dans un couvent, on n'osa violer l'asyle, mais on le fit bloquer; de manière que les moines ne pouvant recevoir aucune provision, furent obligés de livrer le prisonnier. Ils crièrent au scandale, et tous leurs pareils faisant chorus, on voulut faire examiner la nature du droit d'asyle, et l'on chargea de cette commission le professeur Tanucci. Il y a des droits que l'examen seul devroit anéantir, et

M. Tanucci n'eut pas de peine à prouver l'abus de celui des moines. Dom Carlos fut si content de l'ouvrage sur les asyles, que, passant sur le trône de Naples, il emmena l'auteur avec lui, et en fit son ministre. Etant depuis monté sur le trône d'Espagne, en 1759, en cédant à son fils celui de Naples, il y a laissé M. Tanucci chargé de toute l'administration; de sorte que jusqu'ici, (en 1767) rien ne se fait à Naples, que par les ordres de l'Espagne, sur les conseils du même ministre. Je le crois un honnête homme avec les meilleures intentions; mais je doute fort qu'il ait les talens du ministère. Il pourroit bien n'être qu'un légiste; et l'expérience prouve que ceux qui n'ont chargé leur mémoire et occupé leur esprit que du positif des loix, sont de tous les hommes les moins propres au gouvernement.

On peut lui reprocher la mauvaise éducation qu'il fait donner au jeune roi. Son gouverneur, le prince St. Nicandre, l'homme le plus borné de la cour, le fait élever dans la plus grossière ignorance. Il semble même que ce soit le plan qu'on

s'est fait. On lui ôta un jour des mains, comme un livre dangereux, les mémoires de Sully, qu'un honnête imprudent lui avoit procurés, et qui en fut reprimandé. C'étoit un jésuite allemand qui lui enseignoit le Français ; ainsi du reste. Ce jeune prince ne parle encore que l'Italien du peuple, par l'habitude d'entendre plus souvent que d'autres, les valets qui le servent. Or, le Napolitain est mélangé de quantité d'expressions des différens peuples qui ont occupé cet état.

Quand je fus présenté au roi, je ne lui trouvai qu'un air de bonté avec l'embarras d'un enfant, car il ne me dit pas un mot. J'avois reçu un autre accueil du roi et de la reine d'Angleterre qui, chaque fois que je leur faisois ma cour, me faisoient l'honneur de m'adresser la parole sur ce qui m'étoit personnel. Il est vrai qu'ils n'avoient pas été élevés par le prince de St. Nicandre.

Le roi de Naples a montré par plusieurs traits qu'i étoit susceptible d'une autre éducation que de celle qu'il a reçue. Dans la dernière disette qu'il y eut, ayant oui par-

ler de la misère du peuple, il proposa à son gouverneur de vendre ses tableaux et ses bijoux, pour en donner le prix aux pauvres. Le prudent gouverneur remontra avec beaucoup de dignité à son élève, qu'il ne devoit pas disposer ainsi de ce qui appartenoit à la couronne, et ce fut tout ce qu'il crut devoir lui dire dans cette occasion. Le jeune prince a déjà senti et fait connoître ce qu'il pense du peu de soin qu'on a eu de l'instruire. L'empereur et le grand duc étant à Naples avec la reine leur sœur, et la conversation ayant tourné sur l'histoire et d'autres matières, le roi étonné d'entendre sa femme et ses beaux-frères traiter des sujets qu'il ne comprenoit pas plus que s'ils eussent parlé une langue étrangère, se tourna vers le prince de St. Nicandre. Il faut, lui dit-il, que vous m'ayez bien mal élevé, pour que je ne sois pas en état de converser avec des princes et même une princesse de mon âge. Les pensions ont été conservées au gouverneur en le renvoyant, et c'est avec raison; il y a des gens dont il faut plutôt payer l'inaction que les services.

Ma présentation au roi donna lieu à une tracasserie. Nous n'avions alors à Naples ni ambassadeur ni secrétaire d'ambassade. Le consul de France, M. Astier, homme de mérite, étoit seul chargé de nos affaires, *incaricato*, et en cette qualité, traitoit avec le ministère napolitain. Le roi passoit le carnaval à Cazerte, à six lieues de Naples, où il revenoit quelquefois pour voir l'opéra, et où je l'avois vu suffisamment le jour même de mon arrivée. Je ne pensois donc point à faire le voyage de Cazerte pour lui être présenté. Cependant le cardinal Orsini, protecteur par interim, des églises de France, depuis la mort du cardinal Sciarra Colonne, et qui se trouvoit alors à Naples, me fit dire par miladi Orfort, qu'ayant déjà présenté des Français au roi, il m'offroit la même faveur. Je priai miladi de le remercier de ses bontés pour moi, et de lui dire que je ne croyois pas devoir en profiter, ni me faire présenter par tout autre que le ministre de ma nation. Le cardinal me fit l'honneur d'insister sur ce que nous n'avions point d'ambassadeur; à quoi je répondis que

l'*incaricato* étant accrédité pour les affaires, étoit plus que suffisant pour une aussi petite fonction que celle de présenter un simple voyageur Français, et si peu important. Le même jour M. Astier vint me trouver et me demander que ce fût lui qui me présentât. Je lui dis que j'avois prévenu l'offre qu'il vouloit bien me faire, et ce qui venoit de se passer à l'égard du cardinal Orsini. En conséquence il écrivit au prince St. Nicandre, pour le prévenir que nous nous rendrions à Cazerte le jour où le roi reçoit les ambassadeurs et les personnes qui doivent lui être présentées. Miladi Orfort, amie du marquis Tanucci, et qui vouloit aller le voir, m'offrit de me mener à Cazerte. Mais je la priai de me permettre de m'y rendre avec M. Astier, puisqu'il devoit être mon conducteur chez le roi, d'où j'irois, après ma présentation, la trouver chez le ministre qui m'avoit invité à dîner avec elle. Nous partîmes donc en même-tems, elle dans son carrosse et nous dans le nôtre. Mon premier soin, en arrivant au château, fut d'aller avec M. Astier à l'appartement du prince

St. Nicandre, faire la visite d'usage en pareille occasion. Nous ne le trouvâmes point, ou il se fit celer; ce qui se passa me le persuade. Cependant, pour ne manquer à rien, nous laissâmes un billet dans lequel nous lui marquions le sujet de notre visite. De-là, nous nous rendîmes au dîner du roi, à qui l'on est présenté quand il se lève de table. Les ambassadeurs y assistoient; j'étois connu de tous, et particulièrement du comte de Kaunitz, ministre de l'empereur, et de M. Hamilton, ministre d'Angleterre qui, prévenus de ce qui m'amenoit, me firent placer près d'eux avec M. Astier, en face du roi. Un moment après, le prince St. Nicandre tirant à part M. Astier, lui dit qu'un simple chargé d'affaires n'avoit pas le droit de présenter, et que si je voulois être présenté, ce devoit être par un des ambassadeurs qui étoient là. Je n'entendis rien de cette discussion; mais M. Astier se rapprochant de nous, me la redit, et ajouta que c'étoit un dégoût qu'on vouloit lui donner comme consul, et auquel je n'avois aucune part. MM. de Kaunitz et Hamilton qui l'entendirent,

dirent, m'offrirent à l'instant d'être mes présentateurs. Je regardai si je ne pourrois pas m'échapper ; mais il n'y avoit pas moyen, sans faire une sorte d'éclat. J'avois derrière moi deux ou trois cercles de courtisans ; le roi pendant son dîner m'avoit remarqué; ne pouvoit pas douter, en voyant un inconnu à côté des ministres, que ce ne fût une présentation; et comme dans ce moment il se levoit de table, MM. de Kaunitz et Hamilton me présentèrent.

Au sortir de chez le roi j'allai chez un homme plus puissant que lui, son ministre, le marquis Tanucci, qui, prévenu de ma visite, me fit l'accueil le plus poli et me retint à dîner, ainsi que M. Astier : Miladi Orfort y étoit déjà. Les ministres étrangers et beaucoup de courtisans arrivèrent successivement, de sorte qu'il y avoit plusieurs tables. M. Tanucci me plaça à la siennne qui étoit de douze couverts. Je m'y trouvai avec Miladi, précisément à côté du cardinal Orsini. Deux jours avant de partir pour Cazerte j'avois passé à son palais pour le remercier de ses offres, et lui expliquer moi-même

les motifs qui m'empêchoient de profiter de l'honneur qu'il vouloit me faire. Ne l'ayant pas trouvé chez lui, je lui réitérai, avant de nous mettre à table et dès le moment que je l'apperçus, les remercîmens que je lui avois fait faire. Il me parut satisfait de mes raisons et me combla de bontés. Le dîner fut fort bon et servi en gras, quoique nous fussions en carême; le P. Déodat, capucin de Parme, et le meilleur prédicateur de l'Italie, le prêchoit alors devant le roi de Naples. C'est un homme d'esprit, de très-bonne compagnie, gai et même gaillard, et, ce qui prouve son mérite, aimé et estimé de M. du Tillot, ministre de Parme. Je l'avois connu à Rome où je dînois quelquefois avec lui chez le bailly de Breteuil, et nous nous étions pris de goût l'un pour l'autre. L'ayant rencontré dans les rues de Naples, il fit arrêter mon carrosse, pour me dire, en termes gais mais très-énergiques, le peu de cas qu'il faisoit des Napolitains. On sait que les capucins sont par leur institut obligés de ne voyager qu'à pied, à moins qu'ils ne rencon-

trent quelques voitures à vuide, où l'on veut bien les recevoir ; or M. du Tillot avoit toujours soin d'en faire trouver une que le P. Déodat rencontroit à la porte de la ville, et qui étoit supposée retourner à vuide au lieu où il avoit affaire.

Pour revenir à M. Tanucci, il me fit mille politesses pendant le dîner, et porta ses attentions jusqu'à ordonner qu'on ne me donnât que du vin de France, croyant que je n'aimerois pas ceux du pays. Quand on se leva de table, ce ministre, au lieu de s'échapper, comme les nôtres font depuis quelques années, par un escalier dérobé, resta au milieu de la compagnie qui avoit dîné chez lui, pour donner audience à ceux qui avoient quelque chose à lui communiquer. Voulant retourner le jour même à Naples, et avoir beaucoup de témoins de ce que je me proposois de lui dire, je m'empressai de lui faire mes remercîmens de l'accueil qu'il m'avoit fait, et ajoutai, d'un ton à être entendu de tout ce qui étoit présent : qu'à l'égard de M. le prince de St. Nicandre, il ne me trouveroit plus écrit chez lui ; mais que je ne répondois pas qu'il

ne se trouvât écrit chez moi, c'est-à-dire sur mes papiers, attendu que je faisois des observations sur tout ce qui me paroissoit le mériter, et que M. de St. Nicandre n'étoit pas fait pour être oublié. M. Astier fut assez content de ce propos. L'assemblée et M. Tanucci même ne purent s'empêcher de sourire, ce qui me fit voir qu'on avoit généralement la même opinion dudit prince de St. Nicandre. M. Astier ne manqua pas de mander à notre cour la mauvaise difficulté qu'on lui avoit faite sur les présentations, et il a été décidé que tout homme accrédité pour les affaires feroit aussi toutes les autres fonctions dans l'absence de notre vrai ministre. M. Astier devoit d'autant plus être étonné du peu de considération qu'on lui témoignoit, qu'il en avoit eu beaucoup en Hollande, où il étoit consul avant de venir à Naples en cette qualité. Tel est l'effet de la différence des mœurs et des gouvernemens. En Hollande le commerce est en honneur, est l'ame de la république; un consul doit donc y être considéré. A Naples, où il y a peu de commerce, où les

princes, ducs, comtes et marquis font un peuple, un consul y est regardé comme un marchand. Un prince napolitain ne soupçonne pas qu'il y ait à Londres et à Amsterdam des commerçans qui ne feroient aucune comparaison de leur état avec celui de certains Italiens décorés de titres de princes. Un de ces petits seigneurs qui, en arrivant à la bourse d'Amsterdam n'eût pas excité la moindre attention pour lui, auroit été fort étonné d'entendre en même-temps tous les vaisseaux marchands, de différens pavillons et de toutes nations, saluer de leurs canons le commerçant *Legendre de Colandre* qui entroit dans le port, comme ils auroient fait pour le stadhouder. Ce Legendre étoit père des Colandre, Berville et Megremont, morts lieutenants-généraux de nos armées. Autre pays, autres mœurs. J'ai observé celles de Naples autant qu'un étranger le doit et le peut faire chez un peuple où il ne passera pas sa vie. J'ai connu parmi les grands des hommes fort estimables; mais ceux qui m'ont paru les plus instruits sont les gens

de palais, qu'on nomme les *Paillettes* à cause de leurs chapeaux de paille.

A l'égard du bas peuple, la crapule, la fainéantise, l'ordure, la filouterie forment son caractère. Je ne parle point de sa superstition, parce qu'elle est nationale, et se trouve plus ou moins dans toutes les classes. Il est pourtant remarquable que, dans un état feudataire de Rome, l'inquisition soit dans une telle horreur qu'il seroit aussi dangereux de tenter de l'établir à Naples qu'à Londres. Il y a même un tribunal chargé de veiller à ce qu'il ne s'introduise dans tout autre aucune forme de procédure qui tînt de celle de l'inquisition. C'est une arme de moins entre les mains des gens d'église, qui ne peuvent joindre la terreur à la séduction, dont ils tirent assez d'avantages; car ils n'ont pas moins de crédit à Naples qu'à Rome sur les esprits. Les jésuites, avant leur expulsion, y étoient aussi puissans qu'ailleurs. Il y a peu d'années qu'un certain P. Pépé, un des grands frippons de sa compagnie, avoit pris un tel ascendant sur l'esprit du peuple, qu'il ba-

lançoit l'autorité du roi, et pouvoit souvent l'obliger de fléchir. Il avoit l'insolence de se laisser baiser la main par Dom Carlos. Les femmes du plus haut rang ont, en Espagne, cette bassesse pour des moines; mais aucun n'avoit jamais été assez impudent pour l'espérer d'une tête couronnée. La duchesse de Saint-Pierre, française, dame d'honneur de la reine d'Espagne, m'a dit qu'en sortant un jour avec la reine d'un office chez les dominicains, le prieur vint conduire cette princesse; que toutes les dames du palais baisèrent respectueusement la manche de ce moine qui, voyant que la duchesse ne les imitoit pas, s'avança vers elle, en lui présentant la manche; qu'elle le regarda, le repoussant avec le mépris qu'il méritoit; et que là-dessus il eut l'insolence de la traiter de *gavache.*

Le P. Pépé avoit sur le peuple un pouvoir plus absolu que le roi. Les ministres conseillèrent à ce prince de l'éloigner de Naples, en le chargeant de quelque commission honorable pour la cour de Madrid, où l'on pourroit ensuite le retenir. Le jésuite n'en fut pas la dupe, et ne voulut pas quit-

ter une ville où il régnoit. Il feignit cependant de recevoir la proposition avec reconnoissance ; monta en chaire au sortir du palais, sous prétexte de faire ses adieux. Il les fit si pathétiques, que tout l'auditoire fondit en larmes. Il saisit ce moment pour s'écrier : puisque vous me perdez avec tant de regrets, mes enfans, qui d'entre vous consent à me suivre ? Ce ne fut qu'un cri dans l'assemblée. Tous le supplièrent de ne les pas abandonner, ou jurèrent de le suivre. Il les assura qu'il étoit si sensible à leur attachement, qu'il alloit supplier le roi d'honorer tout autre de la commission pour l'Espagne, et qu'il ne partiroit pas sans un ordre absolu. Le coquin de moine vint, d'un air affligé et d'un ton hypocrite, rendre compte au roi de ce qui se passoit, et le supplier d'attendre du moins que cette fermentation fût calmée, parce que, disoit-il, elle pourroit être dangereuse. Le droit du jeu étoit de jetter le jésuite par les fenêtres ; mais ce jeu-là n'est pas permis dans un tel pays ; de sorte que le roi fut obligé de prendre pour bonnes les excuses du fourbe, qui resta maître du champ de bataille.

Le

Le père Pépé étoit un grand thaumaturge; il annonçoit tous les jours quelque miracle de sa façon. Il vendoit au peuple et aux paysans de petits papiers bénis de sa main, dont la vertu étoit de faire pondre les poules, qui auroient très-bien pondu sans cela, et auxquelles on les faisoit avaler; mais par là chaque œuf devenoit un miracle, sans ceux qu'il faisoit d'ailleurs. Si cela ne prouvoit pas un fripon fort ingénieux, cela marquoit un peuple bien imbécile. Cependant il en tiroit tant d'argent, qu'il en avoit fait élever une pyramide du plus beau marbre et du plus mauvais goût. Il eût un chagrin quelque temps avant sa mort qui en fut peut-être la suite; ce fut de voir tomber ou partager son crédit, par un fripon du même acabit, mais de robe différente: le père Roch, dominiquain. Il est bien humiliant pour des princes, d'être obligés de compter avec de tels sujets, dont la plupart porteroient leurs livrées, s'ils n'avoient pas pris celle de

moine. J'en ai rencontré à Naples, chez les plus grand seigneurs, où ils donnoient le ton. Cela ne se verroit pas à Paris, où je n'ai jamais trouvé de moines mendians dans aucune maison, pas même chez la bonne bourgeoisie. J'en excepte les jésuites, qui, ayant le confessionnal du roi, et chargés de l'éducation de la principale noblesse, étoient reçus par-tout. Mais je suis persuadé que, sans être chassés du royaume, s'ils eussent seulement perdu le confessionnal du roi et les collèges, réduits à leur état de mendians, comme ils le sont par leur institut, ils ne se seroient pas plus facilement recrutés que les autres, et n'auroient pas été plus considérés.

Les religieux rentés en France, sortent communément d'une honnête bourgeoisie, paroissent peu dans le monde, et sont, malgré beaucoup de plattes déclamations, plus utiles à l'état qu'on ne le pense. Ce seroit la matière d'un bon mémoire économique. Je suis étonné qu'aucun d'eux ne se soit avisé de le faire. Je m'en occcuperai peut-être un jour.

Cette classe de religieux n'a pas, en Italie, sur le peuple, le même ascendant, et dans les affaires la même influence que les mendians, quoique la plûpart, m'a-t-on dit, soient, du moins dans le royaume de Naples, des cadets de noblesse. Peut-être la grandeur des établissemens a-t-elle préservé de l'esprit d'intrigue des religieux, qui jouissent d'une solide opulence. Il étoit naturel que le besoin fût le premier aiguillon des moines mendians, les mît en action, et que l'habitude de séduire pour le nécessaire, leur ait inspiré l'ambition de travailler plus en grand. Ils ont si bien réussi, qu'ils influoient autrefois dans toutes les affaires des états catholiques, entroient dans les négociations, sont encore aujourd'hui un des appuis de la cour de Rome, et y sont considérés. Ils l'ont aussi beaucoup été jadis en France, où ils ne peuvent, depuis longtemps, intriguer que dans le peuple.

La superstition ayant toujours été le grand ressort de leur politique, il doit

agir en raison de leur crédit, et avoir plus de force en Italie qu'ailleurs. Mais ce n'est pas dans les couvens seuls qu'on entretient la superstition. C'est dans la cathédrale de Naples, entre les mains de l'archevêque, à la grande satisfaction des petits et des grands, que s'opère, deux fois l'an, la prétendue liquéfaction du sang de S. Janvier. Il seroit difficile d'établir dans la cathédrale de Paris ce miracle périodique, à l'égard du chef S. Denis, dont la légende est à peu près pareille à celle de S. Janvier. On a mis plus de merveilleux dans les circonstances du martire de S. Denis; mais dans ces légendes, le plus ou le moins n'est pas fort important; d'ailleurs le miracle n'est qu'en récit, et l'on ne risqueroit pas aux yeux des Français de la capitale, un miracle à répétition, qui seroit sûrement un sujet de scandale pour les sages, et de dérision pour les autres.

Il n'en est pas ainsi à Naples. La consternation y seroit très-grande et presque générale, si la liquéfaction ne s'opéroit

pas. Aussi est-il très-rare qu'elle manque, et cela n'est arrivé que l'orsqu'on a eu intérêt de ne pas le vouloit. Par exemple, lorsque dans la guerre de la succession nous étions maîtres de Naples, et que M. d'Avarey y commandoit, la saison du miracle arriva. Les Napolitains coururent à l'église par dévotion; les Français, par curiosité; et M. d'Avarey s'y transporta pour maintenir l'ordre et contenir l'indiscrétion française. Il savoit que les Napolitains ne nous aimoient pas, nous voyoient avec peine maîtres chez eux, et que l'archevêque étoit tout dévoué à la maison d'Autriche. Il le prouva dans cette occasion. La fiole du sang de S. Janvier étoit déjà entre ses mains, et il l'agitoit depuis un quart-d'heure sans que la liquéfaction voulût se faire. Le peuple, après avoir prié Dieu d'intercéder auprès de S. Janvier pour en obtenir ce miracle, sans qu'il se fît, commençoit à murmurer, et en accusoit les Français, comme hérétiques dont la présence étoit un obs-

tacle aux faveurs du Ciel. Cette fermentation croissant par dégrés, pouvoit avoir des suites violentes. Les troupes étoient peu nombreuses en comparaison des habitans. Un grenadier, en toute autre circonstance, en auroit imposé à cent bourgeois; mais si le fanatisme venoit à enflammer les esprits, le dernier du peuple auroit affronté cent grenadiers. M. d'Avarey, prenant un parti prompt, envoya un de ses gens dire à l'oreille de l'archevêque, qu'il eût à faire sur le champ le miracle, si-non qu'on le feroit faire par un autre, et que lui archevêque seroit aussi-tôt pendu; et le miracle se fit.

La superstition, la débauche, la crapule, règnent assez généralement parmi le peuple de Naples. Il est assez plaisant de voir sur la place un bateleur rassembler auprès de ses traiteaux une foule de badauts, et à quelque distance de là, un moine qui, monté sur une escabelle un crucifix en main, prêche une pareille assemblée; de sorte que les deux orateurs

s'enlèvent alternativement le même auditoire, suivant le dégré de leur éloquence.

La quantité de gens de palais qui vivent à Naples, me feroit croire que la chicane n'y est pas aussi ignorée que les bons principes d'administration. Les calculs les plus modérés portent de vingt-cinq à trente mille le nombre de ceux que la justice ou la chicane fait vivre à Naples. On n'en sera pas étonné, quand on saura que tous les tribunaux du royaume, et même de la Sicile, ressortissent au premier tribunal de justice de Naples, où toutes les causes peuvent se porter par appel.

On ne prendroit pas une idée fort avantageuse de la justice civile, si on en jugeoit par la manière dont s'exerce la justice criminelle. J'y ai vu beaucoup de galériens, dont la plupart auroient été pendus ailleurs. Je suis fort loin d'approuver les rigueurs dont on use ailleurs, où il semble que le code des loix pénales n'ait

été rédigé que par les puissans et les riches; mais je n'adopterois pas tous les principes du traité *des délits et des peines*, et je l'ai dit à l'auteur même, le marquis de Beccaria. Peut-être n'y auroit-il aucuns supplices à proscrire; il suffiroit qu'ils fussent en proportion avec les délits, qu'il y eût plus de gradations, et qu'on distinguât les fautes et les crimes.

On ne taxera pas de trop de sévérité la justice de Naples; les prisons sont communément pleines de malfaiteurs; il y a souvent jusqu'à deux mille prisonniers, et l'on voit peu d'exécutions à mort. Il fallut, il y a peu d'années, le cri public pour faire pendre un fils qui avoit tué son père, et qui fut un an en prison avant qu'on songeât sérieusement à instruire son procès. Un scélérat s'étant introduit chez un jouaillier, par le moyen d'une servante avec laquelle il couchoit, saisit le temps de l'absence du maître pour égorger cette fille, avec qui il avoit passé la nuit, et emporta les plus précieux effets de la

maison. On l'en avoit vu sortir le matin, on l'arrêta, les bijoux se trouvèrent chez lui. Son procès n'eût pas duré quatre jours en France, et lorsque j'étois à Naples, il y avoit déjà huit mois qu'il étoit en prison. Sur l'étonnement que j'en témoignois à un homme fort instruit des mœurs et des coutumes de Naples, il me dit que ce scélérat pourroit bien rester en prison tant que lui ou sa famille pourroit, en payant, suspendre les poursuites. Le jouaillier avoit recouvré ses effets, et le public oublioit l'affaire qui n'intéressoit plus personne. Naples auroit besoin d'un duc d'Ossone, qui, pour établir l'ordre et la police dans ce royaume, faisoit pendre des coquins, et trancher des têtes nobles.

Pour peu qu'on examine le caractère général du peuple napolitain, on n'est plus étonné de la fénéantise de la canaille, dont la ville est pleine. Les légumes, les fruits, le poisson commun, et ordinairement le pain, y sont à si bas prix, qu'il est

facile d'y subsister. Les salaires, à la vérité, y sont, comme par-tout, en proportion avec les vivres; mais le peuple est si sobre, que trois journées de travail le font vivre pendant huit jours sans rien faire; et les distributions aux portes des couvens font encore un supplément. Je n'ai vu aucun pays où les vivres et la main-d'œuvre fussent à si bon marché.

Comme les gages des domestiques sont par-tout une mesure assez juste du prix des vivres, on peut les prendre pour règle, quand n'a pas le temps d'entrer dans un examen détaillé. Or, les valets n'ont par moins, pour gages et nourriture, que six ducats, valans 24 liv. de France, dans les meilleurs maisons de Naples, et il y en a beaucoup au-dessous de ce prix là (1).

---

(1) La livre de compte de Naples vaut 2 carlins, le carlin 10 grains, monnoie de cuivre, et il faut 24 grains pour faire la livre tournois de France. Le ducat, monnoie de compte, vaut 10 carlins.

La livre de poids de Naples, est de douce onzes, qui

Etant resté à Naples plus de temps que je ne me le proposois en y arrivant, j'arrêtai une chaise pour retourner à Rome, par la même voie que j'avois prise pour venir à Naples. Mais avant de partir je voulus employer quelque jours à voir et remercier les personnes dont j'avois reçu le plus d'accueil, tels que M. Hamilton, le comte de Caunitz et autres. J'allai

---

n'en font que dix et demi de France, poids de marc; ainsi cent livres de France font cent cinquante-deux livres de Naples.

L'once, monnoie d'or de Naples, vaut 30 carlins ou 12 liv. de France, à 8 sous le carlin.

Le sequin romain vaut, à Naples, 25 carlins, le florentin 26, et le vénitien 27.

La mesure d'étendue est la canne, qui est de huit palmes, et quatre palmes et demie font l'aune de Paris; cinquante-six palmes un quart, font cent aunes.

La mesure la plus ordinaire des liquides, est le baril, qui contient soixante-trois caraffes du pays, faisant quarante pintes de Paris. Le meilleur vin, celui du Vesuve, coûte de 5 à 6 ducats, monnoie de compte de Naples; le ducat est de 10 carlins, valant 4 livres de France. Le baril du *lacrima-christi* revient donc de 20 à 24 liv.

L'arget est à Naples à quatre pour cent, et le Mont-de-Piété prête à six.

chez le comte de Caunitz le jour de son assemblée, et dès que la comtesse m'apperçu, elle vint au devant de moi avec toutes les marques de bonté, dont elle m'honoroit, en me disant, comme une nouvelle fort agréable, que l'abbé de Caveirac étoit arrivé à Naples, et l'étoit venu voir. Comment, lui dis-je, madame, est-ce qu'un tel maraud est venu chez votre excellence! Pourquoi non, me dit-elle, un peu embarrassée? C'est, repondis-je, qu'il vient d'être chassé de Rome, après s'être enfui de France pour éviter le carcan. Ce début de ma part ayant attiré l'attention de la compagnie, j'expliquai ce qu'étoit l'abbé de Caveirac. Né avec de l'esprit, et un caractère souple, il écrit avec facilité, et n'ayant aucuns principes, il adopte aisément ceux qui peuvent lui convenir, suivant les circonstances. Les premiers essais de sa plume furent dans l'affaire du P. Girard, et de la Cadière. Les rieurs n'étant pas pour les Jésuites, Caveirac se décida contre

eux, et fit sans mission des factums extra-judiciaires, en faveur de la Cadière, pour amuser les plaisans. Voyant ensuite que le parti opposé aux jésuites et à la constitution ne produiroit pas grand chose, il se retourna de leur côté. Les déserteurs d'un parti étant toujours bien reçus dans l'autre, il est bientôt devenu un apôtre chez les constitutionnaires.

A l'égard de son ouvrage sur la Saint-Barthélemi, on ne peut pas dire absolument que c'en soit une apologie. L'auteur seroit trop mal-adroit. Son objet est d'en rejetter l'horreur sur l'ambition des princes, et d'en disculper les ecclésiastiques. Le premier article peut être vrai; mais le second est trop démenti par les faits, et par le caractère connu de ceux qu'il voudroit justifier. Aujourd'hui même que le fanatisme est bien diminué, il est rare d'entendre un ecclésiastique s'élever contre la Saint-Barthélemi, qui pourroit un jour faire autorité.

Caveirac s'étant fait agent des jé-

suites, de l'archevêque et du parti, il hasarda, contre l'arrêt d'expulsion des jésuites, quelques brochures qui déplurent au parlement; et, aussi prudent que Crispin, qui n'aime pas les affaires avec la justice, il sortit de France et se réfugia à Rome. C'étoit-là qu'il avoit établi son bureau de correspondance avec les évêques ultramontains de France. Associé avec le prélat Giacomelli, secrétaire des brefs aux princes, il en fournissoit la matière : Giacomelli les mettoit en latin, et ils partageoient ensemble l'argent que leur envoyoient ceux de nos évêques qui vouloient être honorés de ces brefs. L'union de ces deux honnêtes gens fut un jour altérée sur la part que chacun prétendoit aux gratifications. Ils donnèrent une scène publique, et se traitèrent réciproquement de fripons, sans être contredits par aucun des assistans. L'intérêt les avoit désunis; l'intérêt les réunit. Ils virent qu'ils avoient besoin l'un de l'autre pour leurs opérations, et ne s'estimant ni plus ni moins

qu'avant leur brouillerie, ils se réunirent et travaillèrent ensemble de plus belle à fomenter le schisme en France. Ils avoient pour antagoniste un abbé Dufour, aussi honnête homme qu'eux, lequel concouroit au même but, en servant le parti contraire. Il étoit l'agent des Jansénistes. Ces trois boute-feux en firent tant, que notre ministre en fut instruit, et demanda au pape de chasser de Rome les abbés de Caveirac et Dufour. Tous deux en conséquence reçurent, le même jour, l'ordre de partir; mais le premier ayant des amis au palais, en fut secrètement prévenu assez-tôt, pour avoir le temps de faire une collecte chez les zélés de son parti, dont il tira une somme consirable.

Pout l'abbé Dufour, agent des Jansénistes, il ne fut averti que le jour même où il falloit partir; et quand il l'auroit été plutôt, je ne crois pas qu'il eût obtenu grand chose des Jansénistes. Ce n'est pas qu'il n'y en ait à Rome; mais ce ne sont pas, comme en France, des Jansénistes

parlementaires, opposés aux prétentions papales. Personne, à Rome, ne contredit l'infaillibité du pape, et ne paroît douter de l'excellence de la constitution; mais les Jésuites et leurs amis traitent de jansénistes leurs adversaires, et tâchent de les faire passer pour hérétiques. L'abbé Dufour n'étoit pas stipendié par ceux-ci et ne recevoit rien que des jansénistes parlementaires de France. Ces deux boute-feux, chassés de Rome le même jour, auroient pu prendre ensemble la même route; mais Caveirac n'avoit garde d'approcher de France. Il se rendit à Civita-Vecchia, demanda et obtint la permission d'y rester jusqu'à ce que la mer fût praticable; c'étoit en décembre. Pendant ce temps-là, il fit agir les dévotes de France auprès de nos ministres, pour qu'il lui fût permis d'aller à Naples; ce qui ne fut pas difficille à obtenir. Il étoit libre de se retirer où il voudroit, pourvu qu'il sortît de l'état ecclésiastique; c'étoit obtenir, comme M. de Sotenville,

Sotenville, la permission de faire le voyage d'outre-mer, puisque notre ministre n'avoit aucnn droit de l'envoyer à Naples, ni ailleurs, chez une puissance étrangère. Le seul but de Caveirac étoit donc de gagner du temps, et d'obtenir, à force d'intrigues, de rentrer dans Rome. Il écrivit une lettre encyclique à ses dévotes de France. Tout le parti fut en l'air, et le pape vivement sollicité pour rappeler ce saint apôtre. Il sembloit que ce fût saint Cyprien chassé de Carthage. Le nonce Colonne, qui arrivoit de France, et qui, recevant le chapeau, avoit pris le nom de cardinal Pamphile, fut employé dans cette négociation, et y mit, contre son caractère, tant de chaleur, que le pape, excédé de cette persécution, dit, en parlant de Pamphile : Cet indolent ne s'est jamais remué que cette fois-ci, et c'est pour une sottise ! Le saint père ne se laissa point séduire : Caveirac partit pour Naples, en vertu de

la permission qu'il avoit demandée, et qu'il appeloit un ordre.

Tel fut le compte que je rendis du caractère et de la conduite de Caveirac à la comtesse de Caunitz, en présence de l'assemblée. La comtesse, qui apparemment tenoit un peu au parti, mais sans chaleur, me pria de ne plus parler de Caveirac, et m'invita à dîner pour le lendemain. Comme j'avois à peu près dit l'essentiel, il ne me fut pas difficile de lui promettre de n'en plus parler; et je me contentai, en acceptant le dîner, d'ajouter que je me flattois du moins que l'abbé de Caveirac n'en seroit pas; à quoi elle consentit en souriant.

Depuis mon retour en France, j'ai su que le ministère de Naples avoit obligé Caveirac d'en sortir, et qu'il s'est retiré à Livourne, où ses talens lui sont assez inutiles.

N'ayant plus rien qui m'arrêtât à Naples, j'en partis le samedi 21 mars, sui-

vant la même route que j'avois prise pour y venir, et faisant exactement les mêmes journées. J'arrivai à Rome, le mercredi 25, jour de l'Annonciation, avant midi, par le plns beau temps. Je marque cette petite circonstance, parce que la beauté du jour ajoutoit beaucoup à celle de la cérémonie qui se faisoit. C'étoit l'assemblée d'environ deux cens filles, qui, vêtues de serge blanche, et couronnées de fleurs, se rendoient processionnellement à une église, où le pape et les cardinaux assistoient à une messe, après laquelle on distribua des dots de 300 liv. à ces filles du peuple, soit pour aider à les marier, soit pour les faire religieuses; avec cette différence, que la dot est double pour celles qui prennent le parti du cloître. Plusieurs confrairies ou associations, font, de temps en temps, les mêmes charités, avec autant d'ostentation et avec aussi peu d'intelligence politique dans un pays où la dépopulation est frappante. Un bon gouvernement di-

rigeroit bien différemment les charités, en supprimant les dots destinées au cloître, pour en augmenter celles des mariages. N'y a-t-il pas assez de célibataires par état, dans un peuple où toutes les dignités sont ecclésiatiques ? L'ambition d'y parvenir mine sourdement les familles nobles. Cette espèce de castration destructive de tous les peuples catholiques par le monachisme, l'est encore plus dans l'état ecclésiastique que dans les autres, puisqu'elle y est honorée, et une condition nécessaire des honneurs et des dignités.

Quoique j'eusse, sinon épuisé, du moins satisfait ma curiosité sur Rome, il y auroit eu de la singularité à la quitter aux approches de la semaine sainte, temps où les cérémonies qu'on nomme *fonctions*, y attirent un grand concours d'étrangers. J'ai tant vu de fêtes et de cérémonies civiles ou ecclésiastiques, que je ne dois pas en être fort touché. J'ai cependant trouvé beaucoup de pompe et de dignité

dans celles dont on a le spectacle à Rome, et sur-tout à Saint-Pierre. Je fus principalement curieux d'assister à la *fonction* du jeudi saint. Ce jour-là, 16 avril, fut un des plus beaux du printemps. Les troupes de la garde du pape, infanterie et cavalerie, bien vêtues, formoient, dans la place une enceinte, dont le milieu étoit rempli de peuple. Après avoir vu les cérémonies de l'église, je me rendis sur la place au-dessous du balcon sur lequel on porte le pape. Le chevalier de Modène, commandant de la garde avignonaise, m'ayant mis auprès de lui, je découvrois la multitude qui innondoit la place, et j'étois à portée d'entendre la lecture de la bule *in Cœnâ Domini*, et de voir les formalités de l'excommunication que fulmine le pape, en jetant, du haut de son balcon, un cierge qui s'éteint en tombant sur le perron. Le pontife donne, aussi-tôt après, au bruit du canon, des tambours, des trompettes, et des acclamations des troupes et du peuple à genoux, sa bé-

nédiction, et une absolution consolante, aux fidèles coupables et repentans des cas énoncés dans la bulle. Il y en a tant, que je ne crois pas qu'il y ait qui que ce soit, qui, de manière ou d'autre, n'ait encouru l'excommunication. Le pape lui-même, en s'examinant bien sur le passé, pourroit n'en avoir pas toujours été exempt. La lecture de la bulle se fait en latin, par un cardinal-diacre; en italien par un prélat qui, je crois, est un auditeur de Rote, à si haute et intelligible voix, que l'élévation de la tribune n'empêche pas qu'un très-grand nombre, dont j'étois, au-dessous près du péristile, ne puisse l'entendre. Le bon Clément XIII, en donnant sa bénédiction, ne put retenir ses larmes : j'en remarquai beaucoup dont les yeux se mouilloient, et l'émotion d'une grande assemblée est si contagieuse, qu'il y a peu de gens, quel que soit leur sentiment sur le fonds de la chose, qui ne se sentent émus dans ces occasions. Cela me rappele qu'étant en

Hollande, à une assemblée de quakers, avec un Français d'une imagination vive, aussi-tôt que le tremblement les eut saisis, je le vis sortir : je le suivis pour en savoir la raison ; il me dit que s'étant apperçu que le tremblement des quakers alloit le gagner lui-même, comme le baillement d'un seul se communique à toute une compagnie, il étoit sorti pour n'y pas succomber.

La bulle *in Cæna Domini* tire son nom du jour où elle se lit, le jeudi saint, qui est la célébration de la cène, et non des premiers mots de cette bulle, comme on le croit vulgairement, parce que les autres reçoivent ainsi leur dénomination ; telles que les bulles *Clericis laicos*, *unam sanctam*, *in eminenti*, *vineam Domini sabaoth*, *unigenitus etc.* ; et celle dite *in Cæna Domini*, est la réunion de plusieurs données par différens papes, dont aucune ne commence par les mots sous lesquels on la désigne. Paul II, (Barbo Vénitien) en donna une en 1469, qui commence ainsi :

Consueverunt prædecessores nostri romani pontifices annis singulis in die cœna Domini, etc. termes qui supposent que l'usage n'étoit pas nouveau. Cette bulle ne contient que des excommunications vagues contre ceux qui étoient coupables de grands crimes. Les papes suivans insérèrent dans cette bulle annuelle, différens articles relatifs à leurs prétentions; et dès 1510, le concile de Tours déclara qu'elle ne pouvoit être admise en France.

La première de cette espèce qui ait été apportée en France, où elle fut imprimée, pour la première fois, dans *la Pratique bénéficiale de Rebuffe*, est celle de Paul III, (Farnèse) en 1536.

Elle commence encore par ces mots : *Consueverunt romani pontifices*, et contient vingt-quatre articles. Celle de Paul V, (Borghese) en 1610, commence par ces mots : *Pastorales pontificis romani vigilantia*, et contient trente articles, qui, en rappelant les causes d'excommunication de la première, y en ajoutent encore

d'autres. Urbain VIII, (Barberin) en 1627, commence comme Paul V : *Pastoralis, etc.* avec autant d'articles. Ces trois bulles, dont chacune aggrave la précédente, finissent toujours par menacer les contrevenans de l'indignation de Dieu, et réservent l'absolution au pape seul.

On est étonné que les papes aient osé les hasarder dans des temps si peu reculés, et aussi impunément qu'ils l'auroient fait dans le onzième siècle. Mais on est indigné que même, depuis le concile de Tours, des évêques français aient eu, en 1580, la témérité de publier celle de Paul III : ce qui donna lieu à un autre concile, commencé à Tours, et fini à Angers en 1583, de la proscrire de nouveau. Cependant un archevêque d'Aix eut encore, en 1612, l'insolence de publier la bulle de Paul V, plus forte que les premières.

Si les princes catholiques souffrent encore, sans rompre avec Rome, qu'on y publie annuellement cette bulle, ce

ne peut être que par mépris ; et le pape devroit, aujourd'hui, s'abstenir de jouer une pareille comédie. Il y a en effet des articles si ridicules, qu'un homme sensé ne peut les entendre sans rire ; et la pompe de la cérémonie, loin d'en prévenir la dérision, y ajoute encore. Par exemple, le second paragraphe excommunie les pirates qui infestent les mers de l'état écclésiastique : *Qui mare nostrum discurrere præsumunt, etc.* Comment peut-on retrancher de la communion de l'église des gens qui n'en sont point ? Aussi n'y a-t-il jamais eu ni Saletin, ni Algérien qui soit allé se faire absoudre à Rome.

Je ne m'arrête pas sur les autres cérémonies de la semaine sainte, qui ont de la majesté, mais qui sont décrites par-tout. Je remarquerai seulement que Rome m'a rappelé, dans ce temps de redoublement de pratiques dévotieuses, l'idée que je m'étois formée de la cour et de Paris, sous le règne de Henri III ; c'est-à-dire, que dans Rome, où le liber-

tinage, disons mieux, la débauche et la crapule font partie des mœurs nationales, la dévotion, ou ce qu'on nomme ainsi, s'allie à tout. Si l'on excepte la valeur militaire, que rien n'altéroit parmi nous, et qui ne fait pas le caractère de la Rome moderne, ses habitans sont les Français du règne de Henri III. On ne voit à Rome, dans la semaine sainte, que des processions de pénitens, pieds nuds et couverts d'un sac, qui vont en stations d'une extrémité de la ville à l'autre, à travers les boues, sur un pavé inégal, et souvent par un très-mauvais temps, et assez froid pour que plusieurs en rapportent des fluxions de poitrine. Les variations de température, dans la saison où se trouve la semaine sainte sont si fréquentes, qu'un jour ne répond pas à l'autre. Nous en avions un d'été le jeudi saint, et le vendredi, nous eûmes pluie, grêle et un vent glacial. Ce n'est pas, comme ailleurs, le bas peuple seul qui forme ces processions de

va-nud-pieds ; les plus grands de Rome sont attachés à quelques confrairies, et en remplissent les devoirs. Un jeune homme de la plus grande espérance, et l'unique héritier de sa maison, revint d'une de ces dévotes caravanes, avec une fièvre qui le mit au tombeau.

Un spectacle du même genre est celui des *caravites*, dévotion imaginée par un Jésuite nommé Caravita. Une grande chapelle, appartenante aux Jésuites, est le lieu de la scène : c'est là que tous les vendredis, aux approches de la nuit, se rend une troupe de flagellans. La chapelle n'étant éclairée que par deux cierges placés sur l'autel, on n'a de lumière que ce qu'il en faut pour ne se pas heurter les uns contre les autres. Au pied de l'autel est un grand crucifix, couché à terre, que chacun va baiser en entrant, avant d'aller se placer dans une des files, qui se forment à mesure que les dévots arrivent. Quand l'assemblée est complette, un homme, portant une corbeille remplie de disci-

plines, en distribue dans tous les rangs qu'il parcourt, comme on le pratique pour le pain béni dans nos paroisses. Dès que tout est en armes, un Jésuite fait une exhortation sur le mérite de la pieuse flagellation qui va se faire; il cache ensuite, sous l'autel, les deux cierges, et les ténèbres règnent dans la chapelle. Bientôt après on entend, pendant l'espace d'un *miserere*, un bruit pareil à celui d'un ouragan mêlé de vent et de grêle, par les coups redoublés de tant de flagellans. Un silence de quelques minutes succède à cet orage, pour leur donner le temps de se r'habiller, si toutefois ils se sont réellement mis à nud; car il ne m'a pas paru que les deux temps qu'on donne, l'un avant, l'autre après la flagellation, fussent assez longs pour se dépouiller ou pour se revétir. Je soupçonne que les plus fanatiques se rendent à la chapelle les épaules nues sous leurs manteaux, qu'ils peuvent quitter ou reprendre en un moment, et que les moins sots viennent, par hypocrisie, s'y faire voir, et profiter

de l'obscurité pour se frapper sur le manteau. Aussi-tôt que le Jésuite a fait reparoître la lumière, le distributeur des disciplines va les reprendre de rang en rang, et chacun se retire édifié, battu et content. Garrik, le Roscius de l'Angleterre, et si excellent pantomime, à son retour d'Italie, et avant mon voyage, m'avoit fait un tableau si plaisant de cette farce dévote, que j'eus la curiosité de la voir. J'y allai deux fois : la première, je m'adressai à un Jésuite, qui, sachant qui j'étois, et ne me jugeant pas propre à être un des acteurs de la scène, me plaça fort honnêtement dans une tribune, pour en être spectateur. La seconde fois fut le vendredi saint, jour où il devoit y avoir un redoublement de dévotion et de coups de discipline. Nous y allâmes ensemble sept à huit Français, et nous nous plaçâmes au dernier rang, au bas de la chapelle, avec l'humilité qui convenoit à des profanes comme nous ; car les Italiens n'ont pas une grande idée de la religion des Fran-

çais, et ils ne pouvoient pas nous méconnoître, attendu que nous étions tous en grand deuil avec pleureuses, pour la mort de madame la dauphine. Cependant on nous présenta, comme aux autres, des disciplines, dont on supposoit bien que nous ne ferions pas d'usage; mais c'étoit toujours une galanterie qu'on nous faisoit, et nous la reçûmes poliment. Quand on vint, après l'expédition, recueillir les disciplines, au lieu de rendre les nôtres au distributeur, nous les gardâmes; mais nous lui donnâmes chacun un paole, dont il fut aussi content qu'édifié.

Il y a dans la semaine sainte un jour destiné aux femmes, pour cette fustigation, avec la différence qu'elles font sur leurs fesses ce que les hommes exécutent sur leurs épaules. J'ignore quels péchés elles prétendent expier par-là; mais ce ne doit pas être un préservatif contre l'aiguillon de la chair, si l'on en croit l'auteur du traité, *de usu flagri in re venereâ*.

Il est singulier que dans toutes les re-

ligions il y ait eu des associations de fanatiques qui se soient imaginé qu'il y eût d'autres moyens de plaire à la Divinité que la pratique des vertus, et qui se persuadent que le suicide étant un crime, se détruire en détail soit un acte méritoire. Il me semble qu'une idée plus noble et plus juste de Dieu, est de croire qu'il nous donne les biens pour en user sans abus. Je dis sans abus, parce qu'on ne peut abuser, sans nuire à sa conservation, et que celle de notre être et les moyens de notre bien-être, sans donner atteinte à celui d'autrui, sont dans les vues de Dieu. Ainsi, les macérations, la castration physique ou religieuse, les flagellations, etc. sont des absurdités, et seroient des crimes, si ce n'étoient pas des folies.

Mais je m'apperçois que je m'érige en prédicateur, ou anti-prédicateur, ce qui revient au même. Pour en avoir moins d'occasions, sortons de Rome. J'en partis le mardi d'après Pâques, 21 avril, par le plus beau jour de printemps, dans une

chaise

chaise de voiturin, mon domestique à côté de moi, et muni de provisions de bouche, attendu la connoissance que j'avois des auberges. J'avois cependant fait mon marché pour le souper, que le voiturin devoit me fournir; mais ce n'étoit que pour m'assurer du gîte, et je le quittai toujours de sa bonne chère. Trois autres chaises étoient occupées par des prieurs dominicains, qui se rendoient à un chapitre à Bologne, et faisoient la même route que moi. Comme nous entrions dans la belle saison, je préférai le voiturin à la poste. Voyageant ainsi à petites journées de 10 à 12 lieues, je jouissois du plaisir de voir mieux la campagne, d'en examiner les différentes cultures, et de mettre de temps en temps pied à terre, pour marcher dans les plus beaux endroits, et me délasser d'être assis. De plus, étant déjà assez avancés dans les grands jours, nous partions si matin, que nous arrivions de bonne heure à la couchée. Ajoutez une halte de deux heures pour dîner, le voyage n'est, dans le prin-

temps, ni fatiguant ni désagréable. Le seul avantage de la poste est d'éviter quelques mauvais gîtes; mais étant muni de provisions, je ne me trouvois point mal. J'étois même utile à mes compagnons de voyage, qui étoient d'assez bonnes gens, par d'excellente huile d'Aix, que je leur donnois pour des salades et des omelettes; car on ne trouve souvent dans les auberges de route, excepté dans les villes, que des œufs et des herbages, avec de l'huile détestable. Aussi miladi Orford, et M. d'Aubeterre m'avoient-ils obligé d'en recevoir de la leur à Naples et à Rome. Dans les villes principales, nos ministres et autres, tels que le comte Durazzo, ambassadeur de l'empereur à Venise, le comte d'Ericeyra, ministre de Portugal, ont toujours garni ma chaise de quelques provisions qu'ils savoient devoir m'être utiles, et me rendoient agréables à mes compagnons de voyage, à qui j'en faisois part.

La route de Rome à Florence est de

cinquante lieues, et se fait, par les voiturins, en cinq jours. Les lieux où l'on s'arrête, soit pour dîner ou se rafraîchir, soit pour coucher, sont Monterose, Ronciglione, Viterbe, Montefiascone, où je fis, comme à mon premier passage, honneur au *moscatello*.

En partant de Montefiascone, on cotoie, pendant trois lieues, le lac de Bolzène, qui en a sept de tour, et de forme presque ronde. Ses flots sont quelquefois ausssi agités que ceux de la mer, au point que la navigation y est dangereuse. Je l'avois vu dans cet état en allant à Rome. Il y a deux îles vers le milieu : Bisentina et Martana. C'est dans celle-ci que Théodat fit transporter et étrangla, dit-on, lui-même, Amalazonte, reine des Goths, sa cousine-germaine, fille de Théodoric, et à qui il devoit la couronne. Cette princesse, mariée à Eutharic, et devenue veuve avant la mort de Théodoric, régna pendant huit ans avec gloire, sous le nom de son fils Athalaric. Celui-ci

étant mort, elle épousa Théodat, son cousin, avec qui elle comptoit partager du moins l'autorité, et qui la sacrifia à l'ambition de régner seul. Il fut à son tour la victime de Vitigès, général de ses armées, qui le fit périr, et s'empara du trône.

Deux lieues au-delà de Bolzène, on trouve Aquapendenté, dernière ville de l'état ecclésiastique, en revenant de Rome. Quelque petite qu'elle soit, elle n'en est pas moins épiscopale. Il est vrai que les évêchés sont fort multipliés en Italie, puisqu'on y en compte deux cents cinquante-huit, et quarante métropoles, qui font deux cents quatre-vingt-dix-huit sièges ou diocèses. Le seul royaume de Naples en a cent vingt-huit; les états du pape, dans l'Italie moyenne, cinquante-trois, dont trois métropoles; les états de Ravenne, Ferrare et Bologne, Parme et Modène, dix-huit; l'état Vénitien, vingt-trois; la Toscane, dix-sept; le Milanais, dix-huit; le Piémont, cinq;

Gênes, six; la Sicile, onze; la Sardaigne, six; la Corse, cinq; Luques, un. Le pape nomme à presque tous les archevêchés et évêchés de l'Italie; il y en a peu dont les souverains aient la nomination. Le roi de Naples, sur cent vingt-huit, ne nomme qu'à vingt-cinq, et à aucun de la Sicile. Le roi de Sardaigne nomme les six de cette île. Le grand duc de Toscane, présente trois sujets pour chaque siège, et le pape choisit. Tous les autres sont à la nomination du pontife.

Les évêchés étant en si grand nombre en Italie, il est aisé d'en conclure qu'il y en a beaucoup d'un revenu médiocre, et d'un territoire fort borné. Aussi la plupart ne valent-ils pas nos cures du premier ni même du second ordre. On pourroit, en comparant ces prélats aux nôtres, les appeler des évêques à portion congrue. Ils ne sortent guère de leurs diocèses; c'est le corps le plus régulier de la prélature italienne. Je veux bien croire que leur résidence vient principalement de

l'amour du devoir; mais je n'en soupçonne pas moins que la médiocrité de leur fortune y contribue aussi. Nous ne voyons point nos curés augmenter, par leurs équipages, les embarras de Paris.

Je partis heureusement très-matin d'Aquapendente, sans quoi j'aurois pu être arrêté long-temps, par un torrent, au pied de la montagne de Rodicofani, une des plus hautes de l'Apennin. Le lit en étoit à sec quand j'y arrivai, et je le traversai en chaise; il y avoit quelques flaques d'eau dans les endroits les plus bas, ce qui n'empêchoit pas des gens de pieds de passer, au moyen de petits détours. Mais comme l'espace que remplit le torrent, dans sa force, est fort large, je les voyois se presser, et ce n'étoit pas sans raison. Les nuages noirs qui s'assembloient, embrassèrent bientôt tout l'horison, et à peine fûmes-nous passés, qu'il tomba un déluge avec des coups de tonnerre, tels qu'on les entend dans ces montagnes et entre des rochers qui ré-

fléchissent et propagent la détonation. J'avois, en allant à Rome, éprouvé le froid le plus vif sur Radicofani, et à mon retour j'y essuyai le plus violent orage, qui dura tout le temps que nous mîmes à monter la montagne. Les éclairs effrayoient nos chevaux, et la pluie étoit si abondante, que nous étions comme dans un nuage épais, qui nous laissoit à peine voir quatre pas en avant. Le ciel enfin s'éclaircit, et nous fîmes halte à une auberge isolée, un peu au-delà du point où l'on commence à descendre.

De Rome à Florence, on ne trouve de ville considérable, que Sienne, propre et bien bâtie ; mais sa population ne répond pas à son étendue ; ce qui prouve qu'elle a été plus florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui. La société y est, dit-on, fort aimable; on y parle aussi purement l'italien qu'à Florence, et sans l'âpreté et l'accent guttural du florentin. J'ai même observé que les villageois des environs s'exprimoient mieux qu'ailleurs.

J'arrivai de très-bonne heure à Florence, le samedi 25 avril. Après avoir pris mon logement dans une maison très-propre, sur le bord de l'Arno, j'allai voir le marquis de Barbantane, notre ministre, avec qui je passai les trois jours que je restai à Florence. Je les employai, par le plus beau temps, à voir ce qui mérite d'être vu, et sur-tout la gallerie, où l'on pourroit rester huit jours de suite sans les regretter, et l'on n'en sort qu'avec le desir d'y retourner. Il y a des détails imprimés d'une partie des choses qu'on y voit, et comme je crois l'avoir dit, je n'ai aucun dessein de copier ce qu'on lit ailleurs; j'y recours moi-même quand je veux me rappeler ce que j'ai vu, et je ne fais ce journal de mon voyage que pour ma satisfaction particulière, et non pour l'impression.

M. d'Aubeterre avoit écrit en ma faveur à M. de Rosamberg, son ami, premier ministre du grand duc; mais quand j'arrivai, i'appris qu'il étoit parti depuis deux jours, avec le prince, pour trois se-

maines. J'en fus très-fâché, car j'avois principalement dessein de voir le grand duc, dont j'avois entendu des éloges qui ne m'étoient pas suspects. La plus grande des curiosités pour moi, c'est un prince digne de l'être. Il y en a assez de loués par des courtisans et des poëtes; le grand duc l'est par le peuple et les paysans; voilà les vrais panégyristes. Il vient d'affranchir les campagnes de la tyrannie de la chasse; les laboureurs ne verront plus leurs moissons dévorées par les bêtes fauves, *in exultatione metent*, et ailleurs, *seminant in lacrymis*.

Les spectacles n'ayant pas encore cessé à Florence, j'y vis l'opéra bouffon, dont la musique est agréable, et les pièces misérables. Je n'en ai guères vu d'autres en Italie. Goldoni est le premier et le seul qui ait commencé à imiter le théâtre français dans la comédie.

Je partis de Florence le mardi 28 avril, pour me rendre à Bologne, où je séjournai jusqu'au lundi au soir, 4 de mai.

J'avois remarqué en passant les montagnes par où l'on arrive à Piétra-Mala, des preuves visibles d'anciens volcans, dont les éruptions sont antérieures à toutes les histoires ; et il en est ainsi d'une grande partie de l'Italie. Un voyageur instruit, et tant soit peu attentif, en voit par tout des vestiges, tels que des pierres ponces, des pyrites, des laves durcies, qu'on a prises pour des pierres de carrières ordinaires.

Bologne est dans un plateau de la plus belle culture et de la plus forte végétation ; et la campagne étoit alors dans son état le plus brillant. La saison et le temps engageoient à la parcourir, et j'en goûtai le plaisir. A l'égard du temps que je passai dans la ville, je l'employai exactement en homme de lettres. Ma première visite fut chez le vieux Zanotti, secrétaire de l'institut, qui me reçut en confrère ; il me présenta à tous les professeurs, qui me comblèrent d'honnêtetés. L'un d'entre eux, nommé Pozzi, professeur de chimie, élève de Rouelle, m'offrit d'être mon

Cicerone dans Bologne, dont il me fit voir tout ce qui est digne de curiosité. L'institut seul suffiroit pour honorer la capitale d'un état. C'est un palais qui renferme tout ce qui concerne les sciences et les arts, astronomie, méchanique, physique, anatomie, peinture, sculpture, bibliothèque, etc. rien n'y est oublié en leçons et en modèles. La sale destinée à l'instruction des sage-femmes, est un établissement qui devroit se faire dans toutes les villes qui peuvent entretenir un démonstrateur dans cette partie si nécessaire de l'art d'opérer. On voit dans une des sales de l'institut, des modèles en cire, de grandeur naturelle, de toutes les manières dont l'enfant peut se présenter pour sortir de la matrice, et le professeur donne en conséquence des leçons sur la conduite que doit tenir la sage-femme dans tous les cas possibles. Les femmes étant admises dans les académies d'Italie, Laura Bassi occupe à Bologne la chaire de physique. Elle parle le français, et c'est en latin qu'elle

donne ses leçons. Il y a peu d'années que la signora Agnese, de Milan, professoit les mathématiques avec éclat. Elle s'est depuis retirée dans un couvent d'un ordre très-austère. Le comte Marsigli est le fondateur de l'institut, qui est lié à l'université et aux anciennes académies. Il y consacra sa fortune, et l'illustra par ses connoissances en tous genres. Le pape Benoît XIV, natif de Bologne, a donné à l'institut un nouvel éclat par ses bienfaits et une protection éclairée. On sait que Bologne, quoique dépendante du pape, qui y tient un légat, conserve une image de liberté et de république. Elle a un ambassadeur à Rome, et un auditeur de Rote; elle fait battre de la monnoie, sur laquelle on lit, *Bononia docet*: témoignage public de son amour pour les sciences.

Le docteur Pozzi ne se contenta pas de me faire voir les palais, il me présenta aux personnes les plus considérables. Il y avoit alors à Bologne un homme, ou plu-

tôt un personnage qui avoit joué un grand et triste rôle à la cour d'Espagne ; c'étoit le Castrat Farinelli, ce chanteur célèbre. Après avoir fait connoître son talent dans les principales cours de l'Europe, il s'étoit arrêté à celle d'Espagne. Le roi Ferdinand et la reine sa femme s'étoient tellement passionnés pour lui, que sa faveur éclipsoit le crédit des ministres. Aussi tous les princes qui avoient à négocier à cette cour, s'adressoient-ils à lui, le combloient de présens, et lui écrivoient des lettres telles qu'ils en auroient adressées aux Ximenès et aux Olivarès. Farinelli, assiégé par les courtisans, recherché par les ministres, décoré de l'ordre de Calatrava, ne négligea pas sa fortune ; mais ce qui est sans exemple, il ne se laissa pas ennivrer de la fumée de la faveur, parut toujours modeste, et respecta même les grands qui réclamoient sa protection. Un d'entre eux lui demandant un jour ses bontés : *Voilà*, dit-il, *des expressions bien fortes pour les plaisirs que je puis faire :*

je vais, si vous le désirez, vous chanter une arriete : c'est tout ce qu'un seigneur tel que vous peut attendre de quelqu'un comme moi. Il disoit quelquefois qu'il regrettoit la vie libre et vagabonde qu'il avoit menée avec ses camarades, et que des chaînes, pour être d'or, n'en étoient pas moins pésantes. Cette façon de penser est d'autant plus étonnante, que ces êtres dégradés ont la plus haute opinion de l'importance de leur talent. La nature semble leur avoir donné, par compassion et pour consolation, la vanité la plus folle. Cafarielli disoit, en parlant de Farinelli, qu'il avoit été premier ministre en Espagne, et, ajoutoit-il, le méritoit bien, car c'est une voix admirable. La manière dont on traite les plus distingués de ces castrats, doit aussi leur tourner la tête. La seconde dauphine ayant le goût de la musique italienne, on fit venir à Versailles Cafarielli, à qui l'on entretint pendant son séjour un carosse et une table de six couverts, traitement exactement pareil à celui

du confesseur du roi. Il ne chanta qu'une fois en public : ce fut un oratorio, dans la chapelle du louvre, le jour de la saint Louis, en présence de l'académie françoise, et son paiement fut une bourse de cent jettons. Sa fatuité, en fait de bonnes fortunes, étoit une chose curieuse. On ne pouvoit s'empêcher de rire du contraste de ses prétentions et de son état, qui pourtant n'étoit pas méprisé par certaines femmes. Une observation à faire par un philosophe, est que de la multitude de ces castrats, voués et livrés uniquement à la musique dès l'enfance, il n'en sort point de bons compositeurs. On en doit inférer que ce dont on les prive a de grandes influences sur les facultés de l'ame.

Farinelli, dans l'opulence, tient à Bologne une bonne maison, qui ne le sauve pas de la mélancolie. Affranchi de la cour à la mort de Ferdinand, il paroît aujourd'hui en regretter l'esclavage, comme il y regrettoit sa liberté. Il prouve, comme Bussi Rabutin, que si la cour ne rend

pas heureux, elle empêche, après une longue habitude, qu'on ne le soit ailleurs. On me proposa de me mener chez lui; mais quoique j'aie autant de pitié pour les ministres disgraciés qui prennent si vivement leur état, que d'éloignement pour ceux qui sont ennivrés de leurs places, je ne crus pas devoir aller m'attrister avec Farinelli.

Je trouvai à Bologne un homme plus à plaindre qu'un vieux castrat blasé. C'étoit le marquis de Govea, oncle du duc d'Aveiro, exécuté avec une partie de sa famille, pour l'attentat commis sur le roi de Portugal. Quoique le marquis de Govea voyageât chez l'étranger, lors du crime, il a été compris dans le châtiment par la perte de ses biens, et s'est fixé à Bologne, où il vit d'une modique pension que le roi d'Espagne lui fait, m'a-t-on dit, par compassion pour un innocent qui a le malheur de tenir de trop près à une famille coupable, pour pouvoir jamais rentrer dans sa patrie. Je l'avois remarqué

dans un café de la place du palais, où s'assemblent, comme à Paris, les nouvellistes et les désœuvrés de la ville, et où j'allois le matin prendre du thé, entendre discourir, et me mêler de temps en temps à la conversation. J'y repassois le soir, après avoir employé la journée à voir ce qui le méritoit; les savans et les personnes les plus distinguées. Il y avoit toujours dans les différentes salles de ce caffé un monde considérable. Le hasard m'ayant fait asseoir auprès du marquis de Govea, je vis qu'il avoit l'ordre de Christ, et que ses habits n'annonçoient pas l'opulence. Je m'informai tout bas de son nom et de ce qu'il étoit. L'ayant su, je lui fis politesse et liai conversation avec lui. Il y parut sensible, car ayant appris que j'allois à Venise, il me donna le lendemain une lettre pour un particulier de cette ville, dont il avoit tenu un enfant avant sa disgrace, et chez qui je serois mieux qu'à l'auberge, dans le concours d'étrangers

qui se rendoient à Venise pour le carnaval de l'Ascension.

Avant de quitter Bologne, je voulus faire une visite aux dominicains avec qui j'avois voyagé. Leur couvent peut être regardé comme le chef-lieu, la métropole de l'ordre, puisque c'est là que leur S. Dominique est mort, et non enterré; car on comprend bien que tout fondateur d'ordre doit être canonisé et avoir son autel et non son tombeau, depuis S. Uldaric, première canonisation, par Jean XVI, dans le dixième siècle, jusqu'à notre mère de Chantal, sur qui je pourrois parler, si je n'avois pas des amies à la Visitation. Je ne fus point tenté de brûler un cierge devant le fondateur de l'inquisition, patron des incendiaires; mais j'admirai sa chapelle, et entendis d'assez bonne musique. A propos d'inquisition, on prétend qu'à Toulouse les dominicains continuent de donner à l'un de leurs moines le titre d'inquisiteur. Si cela

est, il n'y a rien de si étonnant que leur impudence, si ce n'est l'indulgence du parlement qui le souffre. Mais l'exemple des Calas prouve que ce tribunal est aussi fanatique qu'un moine ultramontain. Mes compagnons de voyage me firent le plus grand accueil, et me montrèrent les beautés de leur maison. Je les priai de me conduire à leur bibliothèque, qui est assez nombreuse et dans un très-beau vaisseau. J'y remarquai beaucoup de bons livres. Mais le plus grand nombre est, comme dans tous les couvens, une armée de théologiens, de scholastiques, de mystiques, et de pareilles compilations. Je ne tirai aucun de ceux-là des tablettes, mais j'en ouvris plusieurs de différentes classes, et je remarquai l'attention de mes conducteurs sur ce qui attiroit la mienne.

De la bibliothèque, nous allâmes à un lieu plus intéressant pour les moines, au réfectoire. Ils me firent voir ensuite leur cellier; je n'en ai jamais vu de plus grand ni mieux garni. Je fus étonné d'une si

grande quantité de vins chez une nation où je ne crois pas avoir vu un homme ivre. Il y avoit, dans une enfilade de caves, de quoi abreuver tous les chapitres d'Allemagne. On m'offrit de déjeûner ; mais devant partir le jour même, et n'ayant que le temps de faire préparer mes malles ; je les remerciai, et allai à mon auberge, où j'avois ordonné mon dîner.

J'avois dessein de connoître toutes les façons de voyager en Italie ; et quand ce n'eût été que pour me délasser des cahots de la route de terre, je voulus prendre place dans la barque du courier qui part toutes les semaines pour Venise. Je m'y embarquai donc le lundi 4 mai, à huit heures du soir. Cette voiture n'est pas chère ; trois sequins furent le prix qu'on me demanda, et que je donnai à ce courier. On vogue toute la nuit sur différens canaux ; car on passe de l'un à l'autre, et l'on change trois fois de barque jusqu'à Ferrare, où l'on arrive le matin. J'eus le temps, avant de dîner, de parcourir la ville,

et rentrai, vers trois heures après-midi, dans une barque qu'on remorque jusqu'à cinq mille de Ferrare. Là on s'embarque sur le Pô, dans une espèce de gabare pontée, où l'on passe la nuit ; et le mercredi 6, nous arrivâmes, vers quatre heures après-midi, à la vue de Venise. Nous étions près d'entrer dans les lagunes, lorsqu'un violent ouragan nous força de jetter l'ancre; et dès qu'il fut calmé, j'entrai avec le courier dans un canot, et quatre bons rameurs nous firent bientôt arriver dans la ville. Je pris une gondole, qui me conduisit à la maison que le comte de Govea m'avoit indiquée. Le maître, à qui je remis la lettre du comte, me parut avoir conservé pour lui le respect dû à la naissance et au malheur. Il me reçut très-bien, et j'y fus mieux que je n'aurois été ailleurs, toutes les auberges étant pleines d'étrangers qui se rendoient au carnaval de l'Ascension.

La barque du courier étant entrée pendant la nuit, j'eus dès le matin tout ce

que j'y avois laissé. Je me rendis chez M. le Blond, consul de France, qui me fit toutes les offres possibles de service. J'allai de-là au palais de France, où il n'y avoit alors que M. Adam, secrétaire de l'ambassade, qui en usa avec moi aussi honnêtement que M. le Blond. Le marquis de Paulmy, notre ambassadeur, étoit alors en France, par congé. Mon dessein n'étant pas de faire des liaisons avec des Vénitiens, que je ne devois jamais revoir, mais de satisfaire ma curiosité sur le matériel d'une ville unique dans son genre, j'en trouvai toutes les facilités. Le comte Durazzo, que j'avois fort connu à Paris, se trouvoit alors ambassadeur de l'empereur à Venise. Ayant sû, par quelques françois, que je devois arriver, je ne fus pas plutôt descendu à mon logement, que j'en reçus un message, pour me faire compliment, et m'inviter à venir souper avec lui. Je voulus m'excuser sur ce que j'étois en habit de voyage, et ne pouvois en cet état me présenter devant madame

l'ambassadrice, dont je n'avois pas l'honneur d'être connu, et que le lendemain je me rendrois à leur palais. Je reçus un second message de la comtesse, qui me fit dire qu'en quelque état que je fusse, elle me prioit de venir. Je m'y rendis, et dès ce moment, M. Durazzo fut mon principal guide pour parcourir Venise. Son palais, sur le grand canal, est magnifique, et meublé du meilleur du goût. Il tient une excellente maison, dont il fait parfaitement les honneurs, et don l'ambassadrice, grande, belle et bien faite, est le principal ornement. Il a de plus sur la place S. Marc, un *casin* meublé avec élégance, où il se renferme les soirs avec sa société particulière, et où il m'admit. Les Vénitiens les plus opulens et hommes de plaisir, ont aussi leurs *casins*, qui répondent à ce que nos gens à la mode apellent leurs *petites maisons*.

Quand j'aurois voulu former quelque liaison avec des Vénitiens, il suffisoit de connoître leurs loix et leurs mœurs, pour

juger que cela n'eût pas été possible, après celle que j'avois formée avec des ministres étrangers, que j'avois trouvés chez le comte Durazzo. J'en ai cependant vu de la première classe de la république, et en ai même reçu beaucoup d'accueil; mais ils étoient dans ce moment en nombre considérable à une fête qu'ils donnoient au duc de Wurtemberg, et où je fus présenté. Sans cette circonstance, aucun de ces nobles ne m'auroit parlé tête à tête.

On sait combien le gouvernement vénitien est soupçonneux, et combien chaque citoyen noble ou citadin craint de lui être suspect. Nul gouvernement n'est si despotique ni si sévère que cette aristocratie. La noblesse forme collectivement un despote, dont chaque noble faisant une petite portion intégrante, est individuellement esclave. Il n'y a point de sultan plus redoutable qu'un despote immortel. Sans troupes, sans garde apparente, l'ordre subsiste dans Venise sous l'aile de

la crainte de l'inquisition d'état. Tout est fait pour l'inspirer. Les procuracies offrent de toutes parts des troncs sous la forme de masques de lion, avec des inscriptions qui, sous le titre de *denoncie secrete*, invitent les passans à dénoncer ténébreusement et sans crainte de recherche, ce qu'ils savent ou croient, ou veulent faire croire de contraire au gouvernement. Tous les sujets de délation sont articulés sur différens marbres. La première idée d'un étranger est qu'on doit être dans une inquiétude continuelle au milieu d'une foule d'espions contre espionés. Cependant le peuple, proprement dit, n'est, ou ne se peut croire en aucun lieu plus libre qu'à Venise. On conviendra, je crois, que l'être le plus libre est celui qui peut, sans la moindre contrainte, satisfaire tous ses desirs. Voilà exactement l'état du peuple, et sur-tout, celui du bas peuple vénitien. Ses jouissances sont en proportion avec ses desirs, et ses desirs avec ses moyens. Borné aux seuls besoins physiques, ses

idées ne vont pas plus loin. Il ne desire que ce qu'il fait, et fait tout ce qu'il desire. Il peut se livrer à tout ce qu'une police plus sévère sur les mœurs peut défendre ou modérer ailleurs. Le gouvernement a grand soin que la ville soit abondamment pourvue de vivres, et à un prix proportionné aux salaires. Le peuple a de plus une opinion de lui qui affermit son attachement et son obéissance au sénat, et dont son imagination est flatée : il se regarde comme l'appui et le défenseur de ses maîtres.

J'eus bientôt la preuve qu'un étranger, dès son entrée dans Venise, sans être contraint sur ses plaisirs, n'en est pas moins observé par le gouvernement. Peu de jours après mon arrivée, je fus présenté au duc de Wurtemberg, qui m'invita aux fêtes qu'on lui donnoit ; et dès le soir j'allai à une des assemblées, dont plusieurs des principaux nobles faisoient les honneurs. La conversation s'engagea entre eux et moi, et je vis qu'ils savoient déjà les lieux

que j'avois parcourus, tels que les procuracies, l'arsenal, etc. Ils me demandèrent si je ne séjournerois pas tout le temps du carnaval d'été, pour voir la régate, fête qui se donne rarement, et dont on préparoit le spectacle pour le prince. Cette régate est une course de gondoles sur le grand canal, avec des prix pour les vainqueurs. Des femmes et des filles sont admises à les disputer; et j'en vis sur de petits radeaux de planches, étroits, alongés et à fleur d'eau, parcourir en peu de minutes toute l'étendue du canal. Les concurrens pour les prix s'exerçoient journellement, et j'en avois si souvent été témoin, que je ne devois pas être fort curieux du vrai concours. Ma curiosité, sur des objets plus importans, étant satisfaite, je ne comptois pas m'arrêter pour de simples spectacles. Je répondis à ceux des nobles qui me pressoient de rester, que mon congé de voyage étant limité, j'étois obligé de retourner en France. Sur quoi un d'entre eux me dit

obligeamment, qu'il étoit tenté de me dénoncer aux inquisiteurs d'état, pour me faire prolonger mon séjour.

Le duc de Wurtemberg étoit depuis quelques mois à Venise, et se proposoit de s'y arrêter encore. Son goût pour les fêtes, les spectacles et les autres dissipations de cette nature, l'avoit engagé dans de si prodigieuses dépenses, que les administrateurs de ses états travailloient alors à le mettre dans une espèce de tutèle. A l'égard de son séjour à Venise, il ne lui étoit pas fort onéreux.

Lorsque des princes d'un certain rang se trouvent à Venise, sans garder *l'incognito*, le sénat nomme quelques-uns de ses membres pour les accompagner et subvenir à la dépense. Telle est la politique de cette aristocratie, qu'elle charge des postes et des emplois les plus onéreux, ceux de ses membres qu'une opulence marquée peut rendre suspects de vouloir se distinguer trop de leurs égaux. Ceux à qui elle confie des gouvernemens, *regimenti*,

leurs ambassadeurs même dans les différentes cours, ne reçoivent rien, ou reçoivent peu de la république. Elle a de plus l'attention de consulter à la fois et la capacité et la fortune de ceux qu'elle charge d'une fonction. Si la longue durée de la constitution d'un état étoit la preuve de sa meilleure forme d'administration pour le bonheur des sujets, Venise l'emporteroit sur tous les autres. Cette question seroit un problême politique à résoudre.

Il n'étoit pas naturel, qu'étant personnellement attaché au roi, par ma place, je n'allasse pas à Parme faire ma cour à son petit-fils. Je partis, dans ce dessein, de Venise, à minuit, le samedi 16 mai, par la barque de Modène. Les cahots qui m'avoient fatigué sur plusieurs routes, me faisoient préférer les voitures par eau, où j'avois la faculté de lire et d'observer, aussi bien que par terre, les pays que je traversois. On change de barque à la Polesine, où l'on soupe pendant le démé-

nagement. Le patron me fournissoit un matelas, de façon que je me trouvois encore mieux dans la chambre de la barque, que dans les lits dégoûtans des auberges de Rome à Naples. Nous dînâmes, le dimanche, dans une auberge, sur le bord du canal. On arrive le lundi, vers cinq heures du matin, à Pontelago, où le courier s'arrête quelque temps, pour laisser ou prendre des envois. On passe, vers onze heures, du Pô dans le Panaro, et l'on dîne dans la barque. On arrive vers dix heures du soir au Final, dans le Modenois. On y passe la nuit, et le mardi matin, un commis vient, moins faire la visite de la barque et des malles, que recevoir quelques paoles, que le courier m'avertit de donner, et que je lui fis donner, sans même le regarder, l'argent étant la seule politesse que ces sortes de gens exigent. Quatre lieues avant d'arriver au Final, à Bondino, j'avois remarqué un pont de trois arches, nouvellement construit. Les culées, la base des deux piles et les pa-

rois extérieurs des ceintres, sont de pierre; le reste est en brique. Ce pont fait, et très-bien fait, l'a été en trois mois, par économie, aux frais des communes des environs, et n'a coûté que 45 mille écus romains, qui font à-peu-près 80 mille livres de notre monnoie. Cette légère dépense une fois faite, en épargne au pays une infinité d'autres de détails journaliers, dont la masse étoit plus onéreuse, sans compter les embarras et les longueurs dans la circulation du commerce et la communication des denrées. On ne voit nulle part exécuter aussi promptement, et à si peu de frais qu'en Italie, des entreprises, soit de constructions solides, soit de décorations. Le théâtre de Saint-Charles à Naples, dont la cage et les escaliers sont en pierres, a été construit en moins d'un an, et celui de Paris en a exigé dix.

Le mardi 19, je dînai, soupai et passai la nuit dans la barque; mais dans le cours du voyage j'en sortois pour me pro-

mener, en la cotoyant, dans les lieux où le paysage et la vue étoient le plus agréables dans cette belle saison. Il falloit que le patron fût content de moi, et que je ne lui fusse pas onéreux, car, il me donna toujours du café après mon dîner; ce qui n'étoit pas du marché. Il n'y avoit avec moi de passagers qu'un marchand de Parme, avec sa femme et un enfant de six mois, qu'elle allaitoit. Elle étoit grande, d'une taille dégagée, jeune et assez jolie. Le mari, d'environ trente ans, étoit bien de figure, et avoit eu de l'éducation; car il connoissoit passablement les auteurs latins. Une mère tendre, jeune, et allaitant son enfant, dont elle prenoit le plus grand soin, étoit pour moi un tableau intéressant. Je lui fis cependant quelques représentations sur la manière dont elle soignoit son enfant. Cette pauvre petite créature, emprisonnée dans son maillot, crioit souvent. La mère n'y s'avoit autre chose que de lui présenter le teton, ou de lui donner de la thériaque.

Je

Je lui en vis prendre le premier jour près d'une demi boîte. Cela me fit penser que cet électuaire n'est pas aussi échauffant qu'on le suppose, sans quoi l'enfant auroit eu les entrailles brûlées par un si fréquent usage. Mais cela ne me persuada pas que ce fût un bon régime. Je dis à la mère de le dégager de son maillot, et attendu la douceur du temps, d'essayer de le laisser nud avec toute la liberté de ses petits membres. Elle le fit, et l'enfant ne cria plus. Elle et le mari, d'après l'expérience, me remercièrent du conseil. Je crois que, dans la suite, la mère aura supprimé la thériaque et les entraves, et que dans les temps moins doux, elle se sera bornée à couvrir et envelopper son enfant, sans l'emmaillotter. Je desire qu'elle ait indiqué à d'autres une méthode si simple.

Le mercredi 20, nous arrivâmes à Modène à portes ouvrantes, par le plus beau temps, et très-chaud. La ville me parut riante et assez propre. Sans vouloir con-

tredire ceux qui la qualifient de fangeuse, je me contenterai, à ce sujet, d'une réflexion que les voyageurs m'ont fait faire. Ils décident communément du climat, de la température, du beau ou du mauvais temps, suivant celui qu'il faisoit quand ils passoient en différens lieux, et en font l'état habituel. Malheur aux villes qu'ils ont traversées par la neige, la pluie ou la grêle!

Depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir que je restai à Modène, si j'en excepte le temps du déjeûner et du dîner, le reste fut consumé dans les tracasseries des douanes, d'entrée et de sortie. On s'en tire avec des paoles; mais cela n'en est pas moins incommode, et c'est un des désagrémens du voyage d'Italie, par la multiplicité des petits états dont on peut quelquefois traverser deux ou trois dans le même jour.

Après avoir laissé passer le fort de la chaleur, nous prîmes, mes compagnons de voyage, mon domestique et moi, une

voiture à quatre, qui nous mena coucher à Reggio, où nous fûmes assez bien traités. Nous en partîmes le lendemain à la pointe du jour, et entrâmes dans Parme vers huit heures du matin. Aussi-tôt que j'eus pris un logement à la poste, j'allai chez le baron de la Houze, ministre de France, que je trouvai prévenu de mon arrivée, et dont, sans en être personnellement connu, je reçus l'accueil qu'il auroit pu faire à un ami. Il envoya sur le champ chez le premier gentilhomme de l'infant, savoir quand je pourrois être présenté. Sur la réponse que je pouvois venir sur l'heure, je n'eus que le temps d'aller m'habiller. Le baron vint me prendre dans son carrosse, et me conduisit au palais. Je fus donc présenté à l'infant, comme il se mettoit à table. Il me retint pendant son dîner, et engagea la conversation, m'adressant souvent la parole. Plusieurs dames assistoient à son dîner; c'étoit le seul temps où elles pouvoient lui faire leur cour jusqu'à ce qu'il fût marié. Je ne

me retirai que lorsqu'il fut levé de table, et j'allai avec le baron de la Houze dîner chez lui, où je trouvai très-bonne compagnie, et entr'autres les PP. Jacquier et le Sueur, minines français, les meilleurs physiciens de l'Italie, qui étoient venus de Rome passer quelque temps auprès de l'infant, et lui donner des leçons. L'abbé Frugoni, homme de beaucoup d'esprit, et quelques gentilshommes distingués, étoient aussi du dîner.

L'après-dînée j'allai me promener dans les jardins du palais, où l'infant m'ayant apperçu, me fit appeler. Il étoit entre son premier gentilhomme, son capitaine des gardes, et le chevalier de Kéralio, son gouverneur, gentilhomme breton, et du plus grand mérite pour élever un prince. L'abbé de Condillac, son précepteur, étoit aussi le meilleur choix qu'on pût faire. Le temps de ses fonctions étant fini, il étoit alors retourné en France, où il est entré depuis à l'académie française. Si l'on préjuge ce que sera le prince

par ceux qui l'ont élevé, on n'en peut tirer qu'un favorable augure. Ils ont d'abord eu besoin, avant d'édifier, de détruire dans leur élève l'ouvrage des femmes auxquelles son enfance avoit été confiée, et dont il avoit reçu les premières impressions. Ces espèces de gouvernantes sont à-peu-près les mêmes dans toutes les cours. On ne devroit les charger que du physique, et la vraie éducation doit se commencer presque à la naissance. Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé dans l'infant beaucoup plus de connoissance de belles-lettres et des sciences, que dans nos seigneurs, d'un âge plus avancé, et qu'on suppose les mieux élevés, si j'en excepte un Gisors, un Montmirail, un la Rochefoucault, les jeunes Noailles, et très-peu d'autres. Je cherche à m'en rappeler, et il ne s'en présente point dans ce moment à ma mémoire; j'en trouverois peut-être encore un peu en cherchant beaucoup. Je ne serois pas si embarrassé s'il falloit nommer leurs contrastes. A l'égard du

caractère de l'infant, les lettres que M. de Lomellini en avoit reçues, et qu'il m'avoit communiquées à Gênes, dûrent me prévenir favorablement, et je ne remarquai rien dans ce prince, en lui faisant ma cour, qui ne fortifiât mon opinion. J'ajouterai que l'infant ayant sû ce que j'avois dit de lui à la cour, à mon retour en France, écrivit un lettre, que j'ai vue, et dans laquelle il mandoit qu'il étoit très-sensible au bien que j'en disois, et qu'il espéroit se conduire toujours si bien, que je n'en écrirois point de mal comme historiographe. Je le desire; car, en fait d'éloges les plus justes donnés à des princes, il faut prendre des dates et fixer les époques. Pendant la promenade, où il me permit de l'accompagner, nous voyions de sa terrasse le champ de la bataille de Parme, qu'il raconta très-bien, détaillant les positions et les mouvemens des armées, comme il l'avoit appris de son gouverneur, qui s'étoit trouvé à cette affaire. Lorsqu'il rentra dans son appar-

tement, il voulut que je l'y suivisse. J'y restai à m'entretenir des affaires de France, avec le chevalier de Kéralio, pendant que le prince jouoit une partie avec son premier gentilhomme et le baron de la Houze.

Un homme plus curieux à voir que beaucoup de princes, et sûrement plus rare, est le ministre de Parme, M. du Tillot. C'est un homme de la plus exacte probité, de la physionomie la plus ouverte, et qui, chargé de toute l'administration, a le travail le plus facile. Né d'une famille honnête, il fut d'abord premier valet-de-chambre du feu infant, gendre du roi. Ce prince en ayant senti le prix, en fit son ministre, et se reposa absolument de tout sur lui. Il le fit marquis de Felino ; et depuis le mariage du jeune infant, le roi l'a décoré du grand cordon de Saint-Louis. Le marquis de Felino ne devant son élévation qu'à son mérite, il ne croit pas devoir être important, comme ceux qui doivent tout à la fortune. Les

affaires ni les honneurs ne l'ont rendu ni triste ni fat. Il m'invita à dîner le lendemain de ma présentation à l'infant. Lorsqu'on fut levé de table, j'engageai la conversation avec lui sur ses opérations économiques, et l'on ne peut être plus content que je le fus de ses lumières, et de sa facilité à les communiquer. Je lui dis, en le quittant, que j'étois charmé d'avoir vu et entendu le grand ministre d'un petit état. On pourroit souvent dire le contraire ailleurs. Plût à Dieu que l'infant le prêtât pour quelque temps à . . . . Rien n'égale l'ordre que M. du Tillot a mis dans les finances. Tous les fonds assignés sont appliqués à leur objet, et rien n'est dû à la fin de chaque mois. Comme j'en parlois à mon retour avec éloge, un de ces hommes qui se piquent de voir tout en grand, et qu'on ne voit pas sous le même aspect, me dit qu'il y avoit une grande différence entre l'administration des finances d'un état puissant, et celle d'un petit. Ainsi, ajoutoit-il, celui qui

fait bien manœuvrer deux mille hommes, ne commanderoit pas une armée. Mais s'il y a de la différence entre un grand et un petit état, il n'y en a pas moins entre les deux objets de comparaison de la finance et du militaire.

L'art de la guerre a bien des parties qui se perfectionnent par l'exercice, sans quoi il ne seroit pas un art. Mais il exige de plus un génie particulier dans le général, pour préparer, saisir les circonstances, et varier les ressorts. Il n'y a point d'opération où les cas fortuits soient si fréquens, et qui exigent un parti plus prompt, souvent opposé au premier plan. Il falloit à Condé, dans ces occasions, ce coup-d'œil d'aigle qu'on lui reconnoissoit. Turenne, son rival de gloire, avoit besoin de cette sagacité voilée par le flegme, qui lui faisoit prévoir et s'asservir les événemens; c'étoit la poudre cachée, qui ne se manifeste que par son explosion. Il falloit qu'un homme si peu avantageux fût bien sûr de son plan, pour dire, en parlant

de Montécuculli, pour aujourd'hui, je le tiens. Le coup de canon qui, dans le moment, enleva ce grand homme, emporta aussi son secret ; aucun officier ne put l'imaginer. C'est que, pour le deviner, il falloit le génie qui l'avoit trouvé.

Il n'en est pas ainsi de l'administration économique. Probité, vigilance, esprit d'ordre, et désintéressement personnel dans l'administrateur ; plus de raison que d'imagination systématique. Avec ces qualités, on gouvernera les finances de quelque état que ce soit : il ne s'agit que de trouver, et on le trouve quand on cherche, un Sully ou un du Tillot ; joignez-y un prince qui les laisse maîtres de leurs opérations. Il ne faut pas plus, ni d'autres ressorts pour donner le mouvement à 300 millions qu'à trois millions. Quand le fardeau est plus lourd, il ne s'agit, pour le mouvoir, que d'alonger le levier ; mais c'est toujours le même principe de force. Du Tillot eût été Sully en France ; Sully n'eût été que du Tillot à Parme. Un autre

genre d'éloge, et dont je ne connois point d'exemple dans l'histoire, c'est le soin qu'il prend d'instruire son jeune prince, dans l'art de gouverner lui-même. On pourroit dire du ministre parmesan, qu'il travaille continuellement à se rendre inutile, bien différent de ces ministres qui ne s'occupent que du soin de perpétuer l'enfance ou l'inapplication des princes dont ils ont la confiance. Tous les matins, le premier travail de M. du Tillot, est d'avoir, avec l'infant, une conférence, dans laquelle il lui expose l'état des affaires, le parti qu'on doit prendre, et le pourquoi.

Pour faire mieux connoître l'intelligence de ce ministre, il faut considérer avec quel revenu il suffit à toutes les dépenses, et même à la magnificence de la cour. Les états de l'infant peuvent avoir 400 lieues quarrées, dont la population passe 500 mille ames. Ses revenus sont entre 3 à 4 millions, en y comprenant 720 mille livres que lui donnent, moitié par moitié, la France et l'Espagne.

L'archiduchesse Amélie, qu'il vient d'épouser, jouit, sur ces revenus, de 350 mille livres de domaine. Le mariage s'est fait avec un genre de magnificence peut-être unique. On a fourni un habit de *gala* à tous ceux qui forment la cour, à chacun suivant son rang et son état, sans surcharger le peuple. Je ne doute pas que le futur mariage du dauphin ne coûte des millions, sans un acte de noblesse. Les dépenses seront folles et le peuple payera pour tous. En voilà beaucoup à l'occasion du ministre d'un petit état; je serois plus court sur ceux d'un grand, en fait d'éloges.

Le vendredi, je dînai chez ce ministre, en très-bonne compagnie; il me mena ensuite voir les plans du nouveau palais qu'il fait construire pour l'infant. On ne peut employer plus d'intelligence et d'économie, sans nuire à la magnificence. De-là le comte Rezzonico, parent du pape, et gouverneur de la citadelle, m'y conduisit, et m'en fit voir toutes les parties.

Le samedi, je dînai chez le baron de la

Houze, avec les PP. Jacquier, le Sueur et Pacciaudi. Ce dernier est théatin et bibliothécaire de l'infant. C'est un homme d'une grande érudition et de goût dans les lettres. J'appris de lui-même, qu'à la mort du cardinal Fabroni, il avoit acheté quelques-uns des livres de cette éminence, dans l'un desquels il avoit trouvé la lettre originale du P. le Tellier, qui marquoit au pape, qu'ayant assuré le roi qu'il y avoit dans les réflexions morales plus de cent propositions repréhensibles, il en falloit absolument condamner plus de cent, et que pour cet effet il en dénonçoit centtrois. Le pape ne pouvoit donc pas faire moins que d'en donner une au-delà de la centaine. sans quoi le P. le Tellier eût fait une assertion hasardée. On ne peut pas tirer plus juste. La lettre fut remise au cardinal Passionei, ennemi ouvert des Jésuites, qui n'en garda pas le secret.

Le baron de la Houze voulut encore que je dînasse le lendemain chez lui, où il se trouva, comme la veille, quinze ou

vingt personnes. M. de Leyre, secrétaire des commandemens de l'infant, homme de mérite, à qui l'on doit l'analyse de Bacon, m'invita pour le jour suivant; mais je m'étois déjà engagé avec M. Kéralio. L'infant vint nous y voir pendant que nous étions à table, et entra dans la conversation tant que dura le dîner. Je revins encore le soir lui faire ma cour à son souper, et partis le lendemain matin mardi 26. Je passai l'après-midi à Plaisance, où je couchai. La ville est assez belle, mais n'est pas fort peuplée. Parmi les choses remarquables qu'on y voit, les statues équestres d'Alexandre et de Ranuce Farneze, l'emportent sur toutes celles qu'on admire en ce genre.

Le mercredi, je me rendis à Milan, où je n'avois d'autre connoissance que le P. Frisi, théatin, professeur de mathématiques. Je l'avois vu à Paris, où il avoit reçu des gens de lettres l'accueil qu'il méritoit, et il usa de représaille à mon égard, et voulut me présenter aux personnes les plus

considérables de Milan, en commençant par le comte de Firmian, grand d'Espagne, et gouverneur du Milanois, pour qui j'avois, d'ailleurs, une lettre de recommandation, la seule que j'aie acceptée dans tout le cours de mon voyage. Par-tout où nous avions des ministres, je n'avois besoin que d'eux; et à Milan, je vis, par la considération où le P. Frisi y étoit, que lui seul m'auroit suffi. La veille de mon départ de Parme, le comte Rezzonico étoit venu me voir et me donner deux lettres, l'une pour le comte de Firmian, et l'autre pour une tante du pape. Je m'étois, en arrivant, logé au Pozzo, la meilleure auberge de Milan.

Le lendemain, jour de l'Ascension, j'allai chez le comte de Firmian, dont le palais, sur le bord du canal, est très-beau, et meublé avec autant de goût que de magnificence. Je le trouvai au milieu d'une cour aussi brillante que nombreuse, et lui présentai ma lettre. Il la reçut poliment, et plus obligeamment encore la mit dans

sa poche, sans l'ouvrir, en me disant : ces sortes de lettres ne sont pas faites pour vous. Nous étions prévenus de votre arrivée ; vous n'avez aucun besoin de recommandation ; j'espère que vous voudrez bien dîner avec moi. Il ajouta que M. le duc de Modène étoit absent ; mais que s'il eût été à Milan, il m'auroit vu avec plaisir, me connoissant de réputation. Il n'y eut point de bontés dont il ne me comblât. Comme on ne devoit se mettre à table que dans une heure ou deux, j'eus le temps de voir ses appartemens, et sur-tout sa bibliothèque, en très-bon ordre, et fournie des meilleurs livres, tant anciens que nouveaux. Quand on vint nous avertir qu'on alloit servir, je me rendis auprès du comte, qui avoit retenu une vingtaine de ceux qui étoient venus lui faire leur cour. Après un excellent dîner, il y eut une heure de conversation générale, et le comte s'étant retiré, pour faire ses dépêches, deux des convives, le marquis Carpani et le P. Frisi, me proposèrent d'aller

d'aller voir le dôme (c'est ainsi qu'on nomme la cathédrale) édifice surchargé de figures et d'ornemens, dont l'ensemble m'a paru d'assez mauvais goût. Le jour suivant, je vis le château, la bibliothèque ambroisienne, le lazaret, etc.

Le marquis Beccaria, auteur de l'ouvrage, *Dei delitti et delli pene*, que je comptois aller voir, me prévint, et nous eûmes ensemble une conversation au sujet de son livre. Après lui avoir fait compliment sur le caractère d'humanité qui l'avoit inspiré, je ne lui dissimulai point que je n'étois pas de son sentiment sur la conclusion qui tend à proscrire la peine de mort, pour quelque crime que ce puisse être. Je lui dis qu'il n'avoit été frappé que de l'horreur des supplices, sans porter sa vue, en rétrogradant, sur l'énormité de certains crimes qu'on ne peut punir que de mort, et quelquefois d'une mort terrible, suivant les cas. Je convins de la sévérité, à certains égards, de nos loix criminelles, telle que la question prépatatoire; mais

j'ajoutai, et je le pense, que sans proscrire aucun genre de mort, il n'y auroit, pour la réforme de notre code criminel, qu'à fixer une gradation de peines, comme une gradation de délits. Il y auroit, sans doute, des délits qui ne seroient pas punis de mort, ainsi qu'ils le sont actuellement; mais il y a des crimes qui ne peuvent l'être d'une mort trop effrayante. La rigueur du châtiment est, dans certaines circonstances, un acte d'humanité pour la société en corps. J'entrai dans quelques explications, et je finis par donner à l'auteur les éloges que mérite son projet, qui peut être l'occasion d'une réforme dans le code criminel. Je crois cependant qu'on l'a trop exalté. Mais l'excès est l'esprit du siècle, et peut-être l'a-t-il toujours été du Français.

On est revenu depuis quelque temps de beaucoup de préjugés; mais on s'accoutume trop à regarder comme tels tout ce qui est admis. Dès qu'un auteur produit une idée nouvelle, elle est aussitôt

reçue comme vraie ; la nouveauté seule en est le passe-port. Je voudrois pourtant un peu d'examen et de discussion avant le jugement. Doit-on enseigner des erreurs aux hommes ? La réponse sera courte. Jamais.

Doit-on les détromper de toutes ? Ce seroit la matière d'un problême qu'on ne résoudroit pas sans faire des distinctions. Il faudroit d'abord s'assurer si ce qu'on prend pour des erreurs, en sont en effet ; et ensuite, si ces prétendues erreurs sont utiles ou nuisibles à la société.

Je partis de Milan, le samedi 30 mai, dans un carrosse coupé, mon domestique à côté de moi. Le voiturin ne me demanda, porté et nourri, que cinq sequins vénitiens, que je lui donnai. Il est vrai que je lui faisois grace du souper, que je ne stipulai jamais que pour assurer le gîte : ce qui faisoit que les voiturins, étant contens de moi, n'en agissoient que mieux. Cette façon de voyager à petites journées, dans les plus grands jours de la plus belle saison, et par un très-beau temps, me

plaisoit assez. Je n'avois jusques à Turin, qu'à traverser des lieux qui ne méritent pas qu'on s'y arrête, et je jouissois de l'aspect de campagnes bien cultivées, et dans le primevert.

Je vins, en sortant de Milan, dîner à Bufalore, dans une auberge au bord d'un canal navigable, et d'une eau si limpide, qu'on distingueroit au fond une épingle. Je couchai à Novare, dînai le lendemain à Verceil, couchai à Ligourne, et le jour suivant, passant par Chivas, j'arrivai à Turin à la meilleure auberge, et à l'heure où l'on alloit se mettre à une table d'hôte pour dîner. J'y pris place avec douze ou quinze officiers et autres. Après le repas, qui fut assez bon, je profitai de la beauté du jour pour une promenade sur les remparts et à la citadelle. En rentrant le soir, j'envoyai chez M. le baron de Choiseul pour savoir à quelle heure il seroit visible le lendemain. Pour réponse, il m'envoya un valet-de-chambre m'inviter à souper chez lui avec le marquis de Paulmy,

qui venoit d'arriver de France, retournant à l'ambassade de Venise, le même jour que j'arrivois aussi à Turin pour retourner en France. J'étois déjà déshabillé, et chargeai le valet-de-chambre de mes excuses pour M. de Choiseul, et de lui dire que j'irois le lendemain lui rendre mes devoirs. Je n'y manquai pas; j'y trouvai M. de Paulmy ; et comme il étoit de très-bonne heure, nous laissâmes, après une courte visite, M. de Choiseul à ses affaires, et employâmes la matinée à voir le palais et les appartemens du roi. Nous revînmes dîner chez M. de Choiseul. Notre après-dinée fut consacrée au muséum, à l'université. Nous allâmes de-là aux archives qui sont dans le plus grand ordre. C'est dans une des pièces qui les renferment, que nous vîmes la table isiaque, si connue par les gravures qui en ont été faites.

Le jour suivant, nous fîmes, M. de Paulmy et moi, différentes courses dans la ville, et revînmes dîner chez M. de Choiseul, comme le jour précédent, avec

plus de vingt personnes, hommes ou femmes, de la principale noblesse. Nous allâ- après-dîner, au château de Stupinigi.

Le roi étoit alors à la venerie, et je devois lui être présenté. Mais il étoit malade; et ne prévoyant pas quand on pourroit le voir, je ne voulois pas, dans cette incertitude, m'arrêter long-temps à Turin. Un voyageur qui a satisfait les principaux et les vrais objets de sa curiosité, et qui revient dans sa patrie, est un peu impatient d'y arriver, et un Français l'est peut-être plus qu'un autre, surtout si ce Français revient à Paris, que la plupart des étrangers quittent avec peine. Il faut que le séjour en soit bien séduisant, puisqu'il guérit de la *maladie du pays*, c'est-à-dire du desir naturel de retourner vivre et mourir dans le lieu de sa naissance, ceux mêmes qui y seroient avec le plus d'avantages. Je crois cependant, si j'en juge par moi-même, qu'il y a peu de provinciaux fixés, par état, et avec agrément à Paris, qui ne sou-

pirent quelquefois après le pays natal. Le paysan le plus malheureux est si attaché à la terre où il est né, qu'il ne la quitte qu'avec désespoir. Les émigrations sont les plus fortes preuves de la misère d'un état.

Ne voulant pas prolonger mon séjour à Turin, j'arrêtai une chaise de voiturin, pour partir le jeudi 4 juin après dîner, parce que j'étois convenu avec M. de Paulmy d'aller le matin voir la Superga, à une demie-lieue de Turin, sur une montagne couverte du bas jusques au haut de vignes, de bosquets, d'arbres et arbustes, et assez escarpée, pour qu'on n'y puisse arriver que par un chemin tracé en zig-zag. Nous y allâmes avec plusieurs officiers, qui offrirent de nous accompagner. Quoique nos carrosses fussent à six chevaux, nous fûmes une heure à monter. Mais les cochers et les postillons voulant apparemment briller à la descente, eux et leurs chevaux, nous ramenèrent avec une telle rapidité, qu'une roue sortit de l'essieu d'un des carrosses, qui fut

renversé et traîné quelque temps sur le côté. Heureusement ni maîtres ni valets ne furent pas blessés. Par un autre bonheur, cet accident arriva à la voiture qui nous suivoit : car si elle nous eût précédés, la notre nous eût emportés dessus; les deux se seroient brisées ensemble, et nous aurions tous couru les plus grands risques.

La Superga consiste en une église desservie par un chapitre noble, et un corps de bâtimens ; le tout élevé avec une magnificence royale. C'est l'accomplissement d'un vœu que fit le roi Victor en 1706, lorsqu'assiégé dans Turin, il se voyoit près de perdre ses états par la prise de sa capitale. Dans la consternation où il étoit, il promit à une Madone, qui avoit une petite chapelle sur la montagne, de la loger bien mieux, si elle le délivroit des Français. La vierge l'exauça, et il lui tint parole. A juger de ses alarmes par la magnificence de la fondation, elles n'étoient ni médiocres ni mal fondées.

Si le duc d'Orléans, général de l'armée

en apparence, mais en tutèle sous la Feuillade, gendre du ministre Chamillard, eût été maître des opérations, il auroit pu rendre le vœu nul. Toute la France est encore persuadée que la Feuillade avoit promis à la duchesse de Bourgogne, fille de Victor, de faire échouer l'entreprise. D'une autre part, le peuple de Turin croit fermement, et raconte encore aujourd'hui volontiers à ceux qui écoutent avec autant ou plus de foi que moi les récits merveilleux, que la vierge, depuis la promesse de Victor, paroit et renvoyoit de la main dans le camp des français, tous les boulets de canon tirés contre la ville. C'est convenir qu'on ne pouvoit la sauver sans miracle, et je le crois; reste à savoir qui l'a fait.

Le maréchal de Villars, général de l'armée de France, dans la guerre de 1733, étant à Turin, alla voir la Superga. Le supérieur de la maison qui le conduisit dans l'église, lui montrant la belle figure en marbre de la Vierge à qui il attribuoit le salut de la

ville, elle ressemble parfaitement, dit le maréchal, à la duchesse de Bourgogne. Le mot étoit plaisant; mais ce qui me le parut autant, fut que le supérieur actuel, avec qui je voyois cette Vierge, me parla lui-même de cette ressemblance; à quoi je répondis, en souriant, que tous les Français en jugeoient ainsi.

On sait que le maréchal mourut en 1734, à Turin; et l'on prétend qu'un moment avant d'expirer, apprenant que le maréchal de Barwick venoit d'être tué d'un coup de canon au siège de Philisbourg, il dit : *Cet homme-là a toujours été heureux*. Le mot est bien dans le caractère de Villars, qui mouroit dans son lit à la tête d'une armée; mais je doute qu'il ait pu le dire. Il n'est guères possible qu'il ait appris à Turin, le 17 juin, jour de sa mort, celle de Barwick, tué le 12 en Allemagne. Il est très-commun qu'en toutes circonstances, le Français laisse échapper des traits qu'on attribue à ceux à qui ils conviennent le mieux. Nous avons, à cet égard,

fait une perte dans la duchesse d'Orléans (Conti). Comme elle disoit quelquefois des mots plaisans et hardis, on lui en attribuoit aussi plusieurs qu'elle vouloit bien adopter, parce qu'ils auroient été dangereux dans toute autre bouche que la sienne.

Je ne dois pas oublier que le corps du maréchal de Villars est encore en dépôt à Turin, sans que sa famille ait eu le cœur de le faire transporter en France, quoiqu'elle en ait eu la plus riche succession, et qu'elle en tire toute sa gloire.

La Superga, étant comme l'Escurial, l'accomplissement d'un vœu, a eu aussi la même destination. Philippe II, en mémoire de la bataille de S.-Quentin, gagnée sur les Français le jour de S. Laurent 1557, fit bâtir l'Escurial, dont la distribution des édifices et des cours est dans la forme d'un gril. L'église des Hyéronimites, qui en représente le manche, est le lieu de la sépulture des rois d'Espagne.

Le roi Victor destina pareillement la Superga à sa sépulture et à celle de ses

successeurs. Son corps y est en dépôt, dans une chapelle, en attendant qu'on élève son mausolée, dont les marbres sont rassemblés, façonnés, sculptés et prêts à être réunis et mis en œuvre.

La population de tous les états du roi de Sardaigne, est d'environ 4 millions d'ames : savoir ; trois pour le Piémont et la partie d'Alexandrie, quatre cents mille pour la Savoie, et autant pour la Sardaigne. Les revenus de l'état montent à vingt-cinq millions de notre monnoie. Tout le Piémont est cultivé comme un jardin, et le paysan m'a paru logé, vêtu et nourri, ce qui est toujours ma règle pour juger d'une bonne administration. On voit, dans les montagnes de la Savoie, quel parti un peuple laborieux peut tirer du sol le plus ingrat.

L'état militaire est actuellement de vingt mille hommes, presque tous d'infanterie ; et on le porte jusqu'à cinquante mille en tems de guerre.

A l'égard du gouvernement, le roi y

tient lui-même le timon de l'état. Il donne audience à quiconque a des plaintes à lui porter, et rend justice, même contre ses ministres, qui ne sont que ce qu'ils devroient être par-tout, exécuteurs exacts des ordres du souverain. On n'entend point là comme ailleurs, dire : *Ah ! si le roi le savoit !* On peut tout lui apprendre, et l'on est sûr de n'obéir qu'à lui. Un homme opprimé par un ministre, sous-ministre, intendant, commis, etc. n'est point obligé de se consumer en frais de courses, de séjours, d'argent, de patience, et quelquefois d'humiliations, pour obtenir, je ne dis pas justice, mais audience. Les ministres ne sont point à Turin tels que certains des nôtres à Versailles et à Paris, invisibles comme Dieu, et sourds et muets comme des idoles. *La bureaucratie*, déjà ancienne parmi nous, seroit un mot barbare à Turin. Le roi de Sardaigne, homme d'un très-grand sens, auroit de la peine à le comprendre, et encore plus à souffrir qu'il signifiât quelque chose chez lui.

Si sa manière de gouverner nous paroissoit extraordinaire, sa cour ne le paroîtroit pas moins à ceux qui habitent la nôtre. Ils ne concevroient pas qu'on fût obligé d'avoir ou de montrer des mœurs, de cacher des intrigues, au lieu de les afficher. Ils trouveroient peu de dignité dans une cour qu'ils regarderoient comme un couvent. Le roi mange avec sa famille, et ne croit pas devoir multiplier dans le même château, des maisons dont il faut toujours que le peuple paye l'entretien. Les charges, à cette cour, sont peu lucratives, et n'en sont pas moins recherchées. Il suffit aux contendans qu'elles soient honorables. Toutes les dépenses du roi de Sardaigne sont appliquées aux vrais besoins de l'état; et ce n'est qu'ainsi qu'on fait refluer dans le peuple tout l'argent qu'on y a puisé, et qu'il peut de nouveau payer les impositions.

Nous dinâmes, au retour de la Superga, chez M. de Choiseul, en aussi nombreuse compagnie que les jours précédents. J'y

trouvai entr'autres le comte d'Ericeira, ambassadeur de Portugal, petit-fils de celui qui traduisit en vers portugais l'art poëtique de Boileau. Je l'avois fort connu à Paris, où je le voyois souvent chez la belle princesse de Rohan, dont il étoit parent. Ayant su que je partois au sortir de table, il envoya, pendant le dîner, garnir ma chaise de vin de Sétubal et de Marasquin. Il étoit assez tard quand le dîner finit, et je ne pus aller coucher qu'à S.-Ambroise. Je remarquai, dès le soir, et la suite du voyage m'a confirmé, que les voiturins de Turin à Lyon, traitent mieux les voyageurs que ne font ceux qui parcourent l'Italie. Peut-être cela vient-il de l'ordre qui règne dans l'administration du roi de Sardaigne. Quand les premiers ressorts d'un état sont bien réglés, cela s'étend, de proche en proche, sur les objets mêmes qui n'attirent pas l'attention du gouvernement. Le vendredi 5 juin, je traversai Suze, et allai dîner à la Novalèze. C'est là qu'on démonte les voitures

pour les transporter à dos de mulet à Lanebourg, au-delà du mont-Cénis. La même opération se fait à Lanebourg pour ceux qui vont de France en Italie. On a le choix, pour ce passage, d'un mulet, ou d'une chaise de paille portée sur deux bâtons. Le trajet de la Novalèze à Lanebourg, qui est de cinq lieues, se fait en quatre à cinq heures; et mes porteurs, qui se relayoient, souvent sans s'arrêter, marchoient aussi lestement, à la montée et à la descente, qu'ils l'auroient pu faire dans les rues de Paris. Ils ne font, dans tout le trajet, que trois ou quatre pauses assez courtes. On monte l'espace de deux lieues. Le plateau qu'on traverse ensuite, en a à peu près autant dans sa longueur, et la descente à Lanebourg n'étant que d'une lieue, est si rapide, que dans le temps où toute la montagne est couverte de neige, on descend, en moins d'un quart d'heure, sur un traineau, d'une hauteur où l'on ne parvient

en

en montant qu'en deux heures de marche. Il s'en faut bien qu'après cette descente on soit à Lanebourg au niveau commun des terres ; car, à quelques inégalités près, on continue de descendre jusqu'à ce qu'on soit sorti de la Savoie. Quelqu'élevé que soit le plateau du mont Cénis, il n'est pas étonnant qu'étant dominé par des montagnes très-hautes, toujours couvertes de neige, il s'y soit formé un lac. Il peut avoir une lieue de circonférence ; il est de la plus belle eau, et très-profond vers le milieu. Je m'arrêtai à considérer ces lieux qui offrent le tableau des ruines du monde, pendant que je faisois rafraîchir mes porteurs à une espèce d'auberge. L'hôte vient prendre possession vers la fin du printems, lorsque la fonte des neiges a découvert la verdure. Ce n'est pas qu'il n'y fît encore assez froid, quoique ce fût au mois de juin, et que le ciel fût sans nuage. Les cavités qui se trouvent dans plusieurs endroits du plateau, étoient pleines de neige, et mon

domestique me fit remarquer de la glace où il passoit, sur son mulet, sans la rompre. La température est en effet sur les monts, très-différente de celle de la plaine. En partant de la Novalèze à midi, qui n'est nulle part le moment le plus chaud du jour, nous éprouvions un froid très-vif; et entre une et deux heures, ce qui est par-tout le paroxysme de la chaleur, le froid se faisoit sentir par degrés à mesure que nous montions, au point que je fus obligé de prendre ma redingotte. Comme on m'avoit parlé de la bonté des truites qu'on pêche dans le lac du mont Cénis, j'en fis prendre et apporter pour mon souper à Lanebourg, et je les trouvai telles qu'on me l'avoit dit.

Le passage du mont Cénis, dont tant de voyageurs parlent comme d'une entreprise, n'est ni dangereux, ni effrayant. Il y auroit, sans doute, du péril à le passer pendant que les neiges tombent, ou dans les grandes fontes, quand on peut craindre les lavanges; mais tous ces dangers sont

communément prévus par les gens du pays : Ils en préviennent les voyageurs, et les porteurs ne s'exposeroient pas. Il n'y est guères arrivé de malheur que par une imprudence volontaire, et l'on ne doit pas supposer de danger à faire ce que font journellement tant de gens naturellement timides. La corniche, qui fait partie du chemin de Savone à Gênes, bordée de précipices, est plus effrayante à la vue que le passage du mont Cénis.

Le samedi 6, nous couchâmes à Saint-Michel, après avoir fait une halte en chemin. Le dimanche 7, jour de la Pentecôte, nous passâmes à Saint-Jean-de-Maurienne, dînâmes à la chambre, et allâmes coucher à Aiguebelle. Nous en partîmes le lundi 8, pour aller dîner à la vue de Montmelian, à un hameau où nous fûmes très-bien traités. La couchée fut à Chambery. Un banquier de Rome m'avoit joint à Aiguebelle, et nous fîmes route ensemble jusqu'à Paris. Le mardi 9, passant aux Échelles, je dînai au pont de Beauvoisin, gardé du

côté où l'on sort de la Savoie, par des soldats piémontois, et de celui où l'on entre en France, par des François. Les commis de cette douane frontière, qui sont très-attentifs à tout ce qui passe, arrêtèrent ma chaise, et commençoient à détacher mon bagage. Je descendis, pour être présent à la visite. Le chef ayant, par hasard ou par curiosité, jetté les yeux sur mon passe-port que je déployois, pour le montrer au commandant de la place, dit à ses commis de ratacher les malles qui étoient encore derrière la chaise, et ajouta, en s'adressant à moi, que mon nom lui étoit connu, et que s'il l'avoit sçu d'abord, on ne se seroit pas mis en devoir de me visiter. Je le remerciai fort de ses politesses, et remontai en chaise. En traversant la place, j'apperçus, au milieu d'une troupe d'officiers, un homme que je jugeai être le commandant, et qui l'étoit en effet. Je remis pied à terre, et lui présentai mon passeport, signé du duc de Choiseul, ministre de la guerre et des affaires étrangères. A

ce nom, tout militaire fléchit le genou; ainsi, le commandant l'ayant lu, et le trouvant conçu en termes assez obligeans pour moi, me le rendit avec des complimens qui ne l'étoient pas moins. Après dîner, nous allâmes coucher à la Tour-du-Pin. Le lendemain, mercredi 10, dîner à la Verpillière, et j'arrivai à Lyon vers cinq heures.

A peine étois-je arrivé à l'hôtel garni du Palais-Royal, que j'y reçus la visite de l'intendant, M. Baillon. J'allai ensuite en faire une à l'archevêque, mon confrère à l'académie françoise. Il vouloit me loger à l'archevêché, et envoyer chercher mes malles à l'auberge; et j'eus peine à obtenir qu'il m'y laissât, pour le peu de séjour que je devois faire à Lyon. Je restai à souper avec lui. Le lendemain j'y dînai. Le jour suivant, chez l'intendant. Le samedi 13, je partis de Lyon, par la diligence, et arrivai à Paris, le mercredi 17, veille de la Fête-Dieu.

Longæ finis chartæque viæque.

PLAN ABRÉGÉ
DU
GOUVERNEMENT ÉCONOMIQUE
DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

LES impôts que paie le peuple de l'état du pape, sont de deux sortes. Les uns entrent dans le trésor du prince, les autres servent aux dépenses de la communauté.

Toute ville, tout village, le plus petit bourg compose une communauté ; cette communauté a un conseil formé d'un certain nombre d'habitans, chargés de veiller aux intérêts de cette société.

Les états du pape sont divisés en autant de petits états, qui, dans l'origine, levoient par eux-mêmes les impôts que le prince leur demandoit, et ceux qui étoient nécessaires pour leurs dépenses particulières. Ainsi, l'état avoit, dans cette partie,

l'avantage des petites sociétés, qui, d'ordinaire, sont mieux administrées que les grandes.

Il ne reste plus que l'ombre de cet établissement. Les communautés subsistent, mais elles ne peuvent rien faire sans obtenir la permission du bureau d'administration, établi à Rome. Les tributs qu'elles paient sont présentement levés par des soustraitans.

Les impôts portent sur différens objets; sur la terre, la mouture du bled, la viande, le vin, et sur diverses autres marchandises.

L'impôt sur la terre est assis suivant un cadastre particulier, fort ancien, formé suivant la valeur et la quantité de la terre. Chaque communauté a son cadastre particulier. La taxe d'une terre, autrefois en friche, et qui pour cela même payoit peu, hausse en proportion de son nouveau rapport. Quand il faut augmenter cet impôt, il s'augmente toujours dans la première proportion, et se diminue de même.

Dans le territoire romain, qui s'étend

à quarante milles autour de Rome, l'impôt sur les terres est ordinairement très-modique, parce qu'il n'entre point dans la masse des revenus qui doivent se verser dans la caisse du prince; il est destiné pour l'entretien des ponts et chaussées. Il est réparti comme celui des communautés, suivant la valeur et la quantité des possessions. Cet impôt vient d'être augmenté, pour un an seulement. Ce surplus est destiné au trésor du prince, ayant voulu, par-là se couvrir des dépenses extraordinaires qu'il a été obligé de faire pour la dernière disette de grains. Le reste de l'état ecclésiastique est exempt de ce secours momentané.

L'impôt sur la mouture du bled se paie au moulin. On y porte une permission de moudre tant pesant de grain; ce qui ne peut jamais être moins d'un demi-rube. (Le rube de bled rend en farine 620, ou 640 livres romaines, de 12 onces. Cette différence de poids vient du grain plus ou moins pesant.) Un commis pèse la

farine qui en provient, en enregistre le poids, et en fait payer le droit avant que la farine sorte. Le droit de mouture est différent suivant les lieux : il se payoit à Rome, il y a un an, à raison de 4 livres tournois, pour chaque rube, par les particuliers, et 6 l. 17 sols, par les boulangers.

Cette nouvelle disposition à été faite pour remédier à un abus qui s'étoit introduit. Les particuliers faisoient chez eux du pain, non-seulement pour leur provision, mais encore pour le vendre ; ce qui nuisoit beaucoup au commerce des boulangers, parce qu'ils pouvoient donner leur pain à meilleur marché.

On impose au marché, suivant le prix de la vente, le droit que doit payer un animal. Ce droit ne se paie point comptant ; la communauté des bouchers est responsable des dettes de chacun en particulier. Il s'en paie une partie avec les graisses des animaux tués. Chaque boucher porte à un magasin commun, établi par le gouvernement, la graisse de

la semaine : on l'enregistre, et l'on retranche de sa dette pour le droit, ce qui est retiré de la vente qui se fait aux chandeliers, qui sont obligés de venir s'y fournir à un certain prix.

Le prix des différentes viandes de bœuf, veau, agneau mouton et cochon, est fixé. Cette fixation se fait après avoir envoyé compter dans tout le territoire romain le nombre des animaux. On enregistre la quantité appartenante à chaque particulier, et il doit prouver l'avoir présentée au marché, ou rapporter les peaux de ceux qui sont morts d'accident ou de maladie, et en justifier la vérité.

Le prix des peaux est encore fixé, et un boucher ne peut les vendre qu'à un tanneur qui lui est désigné. Cette taxe de la viande se renouvelle tous les ans, et se fait en différens temps, suivant l'espèce d'animaux.

Hors de Rome la viande se vend toujours deux cinquièmes de sou moins que dans la ville. Les légats font aussi dans leurs dé-

partemens cette fixation, et suivent les mêmes règles qu'à Rome.

Le vin du territoire romain est exempt. Celui qui n'en provient pas, mais qui est cependant de l'état du pape, paie 20 sols par barril. Ce barril contient environ 68 bouteilles de France.

Le vin étranger, quel qu'il soit, paie 2 sols et demi par pinte. Celui qui entre en futaille, paie près de 50 pour 100 de l'estimation. On ne peut rendre raison de cette différence, à moins que ce ne soit la douceur de l'estimation : chose qui cependant est fort arbitraire, et qui dépend de la faveur pour les personnes.

Dans plusieurs endroits, l'impôt ne porte point sur l'objet dénommé, la communauté ayant représenté qu'une autre partie le supporteroit plus facilement, et le bureau d'administration ayant consenti à ce changement. Ce droit de remontrance est le seul reste de la puissance qu'ont eu autrefois ces assemblées de citoyens.

Tout l'état paie l'impôt du sel. Il se

fabrique à Ostie, sur la Méditérannée, et à Cervia, sur la mer Adriatique. Il se distribue, de ces deux salines, dans tous les états du pape. La différence du prix, consiste dans la différence qu'y peut apporter le transport plus ou moins éloigné. Il n'y a point de fraude sur cette partie; le contrebandier n'y gagneroit rien. 2 sols la livre de 12 onces est le prix le plus haut: 1 sol est le plus bas.

Il n'y a pas long-temps que le tabac étoit aussi une ferme. Il s'y faisoit une grande contrebande, et les frais nécessaires pour l'empêcher, ou plutôt pour la diminuer, en absorboient le bénéfice. Le prince a rendu le tabac marchand, a augmenté le prix du sel, et a ajouté quelques autres droits à la douane de Rome. Quoique ces augmentations rendent plus que ne rendoit la ferme du tabac, la nation a vu ce changement avec plaisir; parce que ce n'est pas tant l'impôt qui fatigue que la manière d'imposer.

Quelques villes ont des douanes; il n'y

en a point sur les frontières; elles ne sont que pour le territoire romain, autour duquel elles forment un cordon. Ce qui entre dans le reste des états du pape n'y est point sujet. Les marchandises destinées pour Rome, ne payent qu'à Rome; celles destinèes pour les autres lieux, dans le reste du territoire romain, payent sur la frontière de ce territoire.

Le revenu de la douane de Rome est considérable, malgré les abus énormes qui s'y introduisent. Tout cardinal, grand seigneur et ambassadeur a des droits de franchise, par lesquels il lui est permis de faire entrer une certaine quantité de denrées, sans payer les droits. Il en fait passer le double, le triple et davantage. Les commis le voient, et n'osent s'y opposer dans un gouvernement où celui qu'ils auront saisi, sera le lendemain leur maître, parent ou ami de la famille qui régnera.

Une marchandise ainsi entrée, par conséquent non marquée des plombs de la douane, pourroit être suivie et arrêtée

chez un négociant, s'il l'a faisoit transporter chez lui : c'est pour cela qu'il la laisse dans la maison de la personne exempte, jusquà ce qu'il puisse s'en défaire.

Toute soyerie paie le vingt-deuxième pour cent de l'estimation. Les draps fins paient moins que les draps grossiers ; ce qui est établi pour l'encouragement des fabriques du pays, qui travaillent presque toutes en draps grossiers.

Les douanes sont en régie.

Outre ces différens revenus, le trésor a quantité de terres, étangs, bois et autres domaines qu'il afferme. Il jouit de la ferme des aliénations, de celle des postes, de celle de l'imprimerie royale, et de quelques autres.

La ferme des postes donne, par an, au trésor, un peu plus de 46 mille écus. Il y a beaucoup de franchises. Le fermier m'a dit, que tout au plus un dixième de ce qui vient, paie le droit. La France, l'Empire, Turin, Gênes, Naples, Venise et

Florence ont leur poste particulière, qui retient pour elle le port des lettres qu'elles apportent. Une lettre d'une seule feuille de papier, de quelque lieu de l'état qu'elle vienne, ne paie qu'un sou. Si cette même feuille est divisée en deux, elle paie 2 sols, toujours un sou de plus pour chaque morceau d'augmentation. C'est pour s'en éclaircir, que toutes les lettres sont percées par le coin. Les paquets qui peuvent entrer par une certaine ouverture, sont taxés sur le même pied des lettres. Pour les autres, quand ils ne s'adressent pas à quelqu'un qui ait la franchise, il faut en payer le port d'avance, suivant un tarif d'estimation. Ce tarif n'est pas suivi à la rigueur; on peut marchander avec le fermier, qui diminue assez aisément, et qui m'a dit s'en tronver fort bien. Avant qu'il eût pris ce parti, aucun des paquets ne payoit; on trouvoit toujours le moyen de les adresser à des personnes exemptes. C'est un abus qu'il n'étoit pas possible de corriger que par la voie qu'a pris le fermier.

Les impôts pour les charges de la communauté, seule taxe dont soient exempts les ecclésiastiques, servent pour entretenir le gouverneur, le médecin, le chirurgien, le secrétaire, le maître d'école, les ponts et chaussées. Le médecin et le chirurgien doivent assister ceux de la communauté qui les appellent, sans qu'ils puissent exiger aucune récompense.

Les fermiers sont obligés de payer tous les deux mois, la partie due de leur traité annuel. Régisseurs ou fermiers versent en droiture dans le trésor.

Par différens états que j'ai eu des revenus du prince, ils montent environ à deux millions d'écus romains. (L'écu romain est évalué à 105 sous de notre monnoie : c'est toujours de cet écu dont je parle.) La dépense excède la recette, c'est un point sur lequel s'accordent les différens états. Il y en a qui font monter cet excédent très-haut. Différentes circonstances peuvent le faire beaucoup varier.

Il n'y a que deux espèces de papiers publics

publics portant intérêt; les lieux de mont et les vacables. Ces deux papiers sont des contrats de rentes. Le lieu de mont est une rente pépétuelle; le vacable est une rente viagère.

Le trésor paie trois pour cent pour les intérêts du lieu de mont. On peut même dire qu'il paie moins de trois; car un lieu de mont qui coûte 127 écus ou 130 écus, n'en rapporte que trois. C'est la place qui les a fait monter si haut. Dans l'origine, un lieu de mont n'a été payé que 100 écus, et il n'est remboursable, par le gouvernement, que sur ce pied.

Le lieu de mont est un effet si accrédité, qu'il est beaucoup plus recherché que les terres. La preuve est que les terres rapportent d'ordinaire quatre pour cent, quoique mal cultivées. On verra ci-après les obstacles qui s'opposent à la valeur de ce seul bien. Les fiefs rapportent un ou deux pour cent. Ils sont tombés, parce qu'il est rare d'en trouver à vendre, étant presque tous substitués à perpétuité

dans les grandes familles. La vente des lieux de mont est plus facile; elle ne consiste qu'à se faire enregistrer à la banque, à la place du vendeur.

Les vacables sont des rentes viagères, d'une espèce inconnue en France. Il est permis, à celui sur la tête duquel cette rente a été placée, de la vendre à un autre. Le nouvel acheteur en jouit, durant sa vie, aux mêmes conditions qu'en jouissoit celui de qui il l'a achetée, et il lui est permis de la vendre de même, de sorte que cette rente peut devenir perpétuelle, en passant ainsi de l'un à l'autre. Il faut cependant avertir, qu'il y a deux conditions à remplir pour que cette vente acquière toute la validité nécessaire. La première est que le vendeur ne doit point avoir 63 ans révolus; la seconde, que le vendeur doit vivre quarante jours après la vente. Si ces formalités ne sont point remplies, la vente est nulle, et le vacable est éteint. C'est pour que cette loi soit suivie, qu'on ne peut faire cette vente sans la permis-

sion du prince, qui ne l'a refuse point, à moins que le vendeur ne soit en danger de mort, ou attaqué d'une maladie de langueur, qui fasse craindre pour sa vie.

L'intérêt du vacable n'est pas fixé. Le prince a assigné, pour payer ces rentes, les revenus de la daterie. Le plus ou le moins de rapport de cet effet, dépend donc du nombre d'expéditions dans cet office. Depuis le concordat de la cour de Rome avec celle d'Espagne; depuis que les puissances demandent beaucoup de diminution sur le prix des bulles, cet effet produit beaucoup moins. Sixte-Quint, premier créateur des lieux de mont et des vacables, avoit destiné l'extinction des vacables à une caisse d'amortissement pour les lieux de mont. Les papes en ont fait ordinairement d'autres emplois. Benoît XIV, seul, les a appliqués au remboursement des dettes.

Il y a une autre espèce de rente viagère, qui se constitue sur la tête de celui qui reçoit l'argent, et qui meurt avec lui. L'in-

térêt en est plus ou moins fort, suivant l'âge de l'emprunteur, suivant le besoin qu'il en a, et suivant la rareté de l'espèce : conditions qui, d'ordinaire, constituent le prix de ces rentes. Pour assurer l'intérêt au prêteur, l'emprunteur met en dépôt au Mont-de-piété, des lieux de mont de la même somme du prêt; mais dont le fonds reste hypothéqué. Ces sortes de contrats, peu connus ailleurs, ne se font qu'entre particuliers, et toujours avec la liberté à l'emprunteur, de rembourser quand il lui plaît.

Les lieux de mont passent, comme je l'ai déjà dit, pour l'effet le plus solide. C'est pour cela que, comme il n'y a ici nulle manière de s'assurer qu'une terre qu'on achète n'est point chargée d'hypothèques, le vendeur, pour trouver à vendre, est obligé de consigner, en lieux de mont, une partie de la somme provenante de la vente, suivant la volonté de l'acheteur. Le nouveau possesseur prend cette précaution pour assurer son argent, en cas qu'il

se découvrît, dans la suite, des hypothèques ou des substitutions qu'on eût voulu lui cacher. Cet hypothèque des lieux de mont, pour les terres, est éternel. J'en sais qui, pour pareille raison, sont en dépôt depuis 150 ans, et ne peuvent se retirer. Il y en a peut-être depuis plus long-temps. On sent combien cette nécessité met d'entraves dans les arrangemens de famille, et qu'elle doit être une des raisons pour lesquelles les terres sont à si bon marché. Rome pourroit imiter Vienne dans l'établissement utile des tables publiques d'hypothèque pour les terres.

Comme tout est réductible au calcul, ces lieux du mont, quoiqu'engagés pour termes fort longs, sont un objet de négociation. On les achète à des prix beaucoup au-dessous de leur valeur. Véritablement ils ont beaucoup perdu, puisqu'ils ne peuvent servir d'hypothèque.

Ce recours perpétuel aux lieux de mont pour être déposés comme hypothèque, peut servir à expliquer, en partie, (car

on voit bien qu'il y a encore une autre raison) pourquoi ces papiers, qui ne rapportent que 3 pour cent, se vendent 127 écus. Celui qui a besoin d'aliéner des lieux de mont pour consommer une affaire quelconque, et qui n'en a point, a recours à celui qui en a. Il paie à ce prêteur de lieux de mont un certain intérêt, 3, 4, ou plus par cent, toujours suivant le besoin qu'il en a, et la confiance que le prêteur a en lui. Cet intérêt, qui passe l'intérêt légal, doit être regardé comme une assurance de ces lieux de mont, puisqu'ils seroient perdus pour le prêteur, si l'emprunteur faisoit banqueroute.

L'intérêt de lieu du mont étoit, dans l'origine à cinq pour cent. Ceux que le prince déclara non remboursables, ne l'ont jamais été : ceux-là sont les plus chers sur la place. Ceux qui, tous les ans, doivent être remboursés, suivant que le sort en décide, le sont un peu moins. Les remboursemens indiqués ne se font pas exactement ; ce qui plaît fort aux possesseurs de

ces papiers. Ils ne pensent point que la dette s'accumule, et qu'il deviendra peut-être impossible de la payer.

Suivant les intérêts payés annuellement par le trésor, le principal des lieux de mont monte au plus à quarante millions d'écus.

Tant que le lieu de mont est en dépôt, il y auroit des spéculations très-avantageuses à faire sur cet effet; mais il faudroit bien connoître la place.

Il y a peu d'argent dans les états du pape. Ils ne renferment point de mines, et le commerce y est peu considérable. Plusieurs des sources qui, autrefois ont tant apporté d'argent dans la capitale du monde chrétien, sont taries. Je ne saurois dire, même à-peu-près, combien il il y a d'espèces monnoyées. Je n'ai pu trouver aucun auteur italien qui traite des finances, et de ce qui y a rapport : mais ma plus forte raison, pour appuyer mon assertion, est qu'à Rome, la monnoie de papier est celle qui circule le plus, et qu'on a beaucoup de peine de trouver à la changer

contre l'espèce réelle. Cette monnoie de papier mérite une considération particulière.

Il y a à Rome deux banques publiques, qui donnent en papier monnoie la valeur qu'on y porte en argent. Dans l'origine, ces banques avoient le même prétexte que toutes celles établies en Europe : l'état vouloit, en augmentant la représentation, rendre la circulation plus considérable. Si l'esprit de l'institution avoit été suivi, cet établissement auroit pu être utile à ce pays ; car une banque, qui me paroît toujours dangereuse dans un grand état riche, quelque bien administré qu'il soit, pourroit peut-être devenir de quelque utilité dans un petit état pauvre, si les abus ne s'y introduisoient point. Mais comment ne pas dépenser, quand la source des richesses paroît inépuisable, ainsi que celle d'une monnoie de papier qui se fabrique à si peu de frais. Le temps est venu où le papier a surpassé de beaucoup l'argent des coffres des banques. Enfin, aujourd'hui, les coffres sont vuides, re-

lativement à la dette. Tout le monde le sait, et le crédit de la monnoie de papier subsiste. Tout homme qui a réfléchi sur la délicatesse du crédit, est étonné quand il apprend, qu'un homme va présenter aux banques un billet de cent écus pour avoir de l'argent, reçoit tout au plus huit ou dix écus, et pour le reste de la somme, on lui donne un billet équivalent. Quand on en veut davantage, il faut envoyer une autre personne recevoir un autre billet ; car la même n'aura plus d'argent de toute la journée. Depuis plusieurs années ces petites ruses s'emploient à Rome, et on n'a point la moindre inquiétude sur la monnoie de papier. Il est vrai que le prince l'a toujours reçue comme il la donne. Cette monnoie ne sort point de la capitale.

Cette rareté d'espèces m'avoit fait croire que la monnoie devoit travailler bien peu. Je regardai comme un objet de curiosité le relevé de ce travail, depuis plusieurs années. C'est un mystère que je n'ai jamais pu percer, quelque tentative que j'aie faite.

La monnoie commet une grande faute dans la fabrication des pièces d'argent de dix sous et de trente sous ; la proportion qui doitêtre entre l'or et l'argent, n'y est point observée. Aussi sortent-elles pour de l'or.

Quoiqu'il y ait peu d'argent dans les états du pape, cette marchandise n'est point chère, parce qu'il y a encore moins de besoins. Il ne s'y fait ni commerce ni amélioration de terres.

Les Casuistes font pratiquer ici leurs maximes sur le prêt. On ne peut, suivant la loi, exiger d'intérêt d'un fonds non aliéné. L'intérêt du particulier, du marchand, d'une communauté religieuse, est fixé par le gouvernement. On prête à 6 pour cent au marchand, à 4 au particulier, et à trois à la communauté religieuse. Quiconque dénonce quelqu'un qui enfreint la loi, est récompensé par une part de la somme confisquée, et souvent on a vu un emprunteur assez perfide, pour accuser celui qu'il a lui-même conduit dans le piège.

Les délateurs sont un des grands rapports de ce gouvernement. Tous les jours il paroît de nouveaux édits, par lesquels le délateur y est toujours sollicité.

Ces édits multipliés sont un objet de commerce pour la ferme de l'imprimerie. Tout marchand est obligé d'acheter dix sous chaque édit qui regarde sa profession. Il doit être affiché dans sa boutique, et il doit en acheter un autre quand le premier ne peut plus servir. Les procureurs et avocats sont obligés de faire imprimer leurs plaidoyers par l'imprimerie du prince, qui leur fait payer à-peu-près le double plus qu'un autre imprimeur.

Il y a dans Rome environ trois cents métiers montés, où l'on fabrique toutes sortes d'étoffes, comme draps unis, velours, damas, ras de S. Cyr, taffetas, camelots, etc. Les étoffes de France sont plus belles, mieux travaillées, et moins chères.

Il y a environ six cents métiers de rubans de soies, de bas, de galons d'or,

d'argent et de livrées. Il se fait une grande consommation de ces derniers galons. On se refuse tout pour avoir un nombreux domestique, et tous portent la livrée.

Bologne, Pezaro, Camerino, Perousse et Termi, ont aussi différentes manufactures de cette même sorte. Le reste de l'état en a peu ou point.

Un bon ouvrier pour ces sortes d'ouvrages, se paie quarante sous par jour, quoiqu'il fasse moins de besogne qu'un ouvrier français. Le maître le fournit de toutes sortes d'outils. Ce prix de la main d'œuvre est beaucoup plus cher qu'il ne le devroit être, si on considère la médiocre valeur de la denrée première. Mais un ouvrier qui doit être oisif pendant plusieurs fêtes forcées ou de dévotion, comme celle des confrairies dans lesquelles il est engagé, ce qui est une espèce de nécessité, a besoin de gagner le jour de son travail, de quoi subsister pour le jour de son loisir. De plus, les hôpitaux, les aumônes, les fondations pieuses sont

tellement multipliées, qu'il est très-aisé de vivre en ne faisant rien.

On est peu difficile sur les apprentissages. Les maîtrises ne coûtent presque rien. La première dépense monte à une dixaine d'écus. Il y a ensuite chaque année une médiocre redevance, pour l'église, adoptée par le corps de métier dont on est membre.

Il y a ici un établissement économique, dont on croit devoir dire quelques mots. C'est le mont-de-piété. On y prête sur gages. Cet établissement est le destructeur des usuriers. On y reçoit en dépôt l'argent des particuliers, leur vaiselle, leurs diamans, et autres effets quelconques; et quand le propriétaire le desire, on lui rend le tout, où telle partie qu'il demande. L'intérêt exigé est de deux pour cent. Au bout de dix-huit mois, l'effet engagé est perdu s'il n'est pas retiré Si on le retire, on le replace un jour après comme un nouveau gage. Comme ce bureau à été, dans sa première institution, formé pour subvenir

aux besoins des pauvres, il ne pouvoit exiger d'intérêt de la somme prêtée, quand elle ne passoit pas cent écus romains. On a réduit cette somme à trente écus. Les bénéfices consistent dans l'intérêt de deux pour cent ; dans un certain droit qui est attribué à chaque placement dans la vente des effets non-retirés (car ils sont toujours engagés pour un tiers au-dessous de la valeur ;) dans la perte des reconnoissances des effets engagés, qui alors appartiennent au bureau. Malgré ces profits considérables, les abus ont ruiné cet établissement.

La France a quarante-six mille deux cents soixante dix-neuf lieues quarrées. Les états du pape en ont huit mille deux cents vingt-six. Le rapport est donc comme un, à un peu moins de cinq deux tiers. Je mets le rapport à six, pour accorder tout l'avantage aux états du pape. En s'arrêtant aux calculs les plus bas, la France possède dix-huit millions d'habitans. Les états du pape en ont deux millions, sui-

vant le tableau avoué par le gouvernement. Calcul que je crois poussé trop haut. Pour que le rapport fût gardé dans le nombre des habitans des états du pape en le comparant à ceux de la France, il faudroit que les premiers eussent près de trois millions d'habitans, pour qu'il le fût dans le tribut. Comme la France paie trois cents millions d'impôts et plus en temps de paix, les états du pape devroient payer dix millions d'écus romains. On sait que le terroir de l'Italie est bon, et que les hommes y naissent avec des talens, et que deux mers baignent presque de tous côtés les états du pape. Quelle preuve de ce que produit la différence du gouvernement et de l'administration ?

En tout le pays est très-mal administré. Le gouvernement se mêle cependant de tout, particulièrement du bled et de l'huile. Ces deux denrées, qui paroissent faire toute son attention, sont toujours à la veille de manquer. Ce qui n'est pas étonnant quand on connoît la manutention.

L'annone (c'est les greniers d'abondance de Rome) prend le bled où il lui plaît, et fixe le prix. C'est ce même bureau qui donne la permission d'exportation, toujours prohibée. Cette permission se paie. Tout le territoire de Rome est en pacages pour la nourriture des bestiaux, quoiqu'il soit très-bon pour rapporter du bled. Les propriétaires aiment mieux le laisser ainsi abandonné, et y trouvent mieux leur compte qu'à avoir des greniers de bled, dont ils ne pourroient se défaire, le plus souvent, qu'à leur perte.

On est obligé de vendre l'huile au bureau établi pour l'acheter. Lui seul l'achète ce qu'il lui plaît, la vend aux détailleurs, et leur en fixe le prix. Cette huile se conserve dans de grands puits, où se mêlent toutes les qualités. Ce qui fait qu'elle est toujours très-mauvaise.

La destinée de l'Italie semble d'être mal gouvernée. Auguste mourant, donne à Tibère, pour une des grandes maximes d'administration,

d'administration, de ne jamais envoyer un homme puissant commander en Egypte. Ce prince craignoit qu'un mécontent n'empêchât le bled d'en sortir, et n'affamât l'Italie.

Les états du pape n'ont que deux bons ports, Civita-Vecchia et Ancone. Les autres ne sont que des plages peu sûres, et où ne peuvent mouiller que de très-petits bâtimens.

Civita-Vecchia, nommé autrefois *Centum Cellæ*, est l'ouvrage de Trajan. C'est un de ces monumens de la manière solide de construire des Romains. Ce port est bon et sûr. Il y a deux passes; celle du levant est la meilleure. L'entrée et le bassin ne sont point également profonds. Il est fort sage, quand le bâtiment est de plus de deux cents tonneaux, de prendre un pilote du pays pour l'entrer. Il n'y a point de mouillage pour les frégates au-dessus de quarante pièces de canon.

On travaille présentement à améliorer le port d'Ancone. Il peut y entrer des

frégates de la même sorte qu'à Civita-Vecchia.

La marine du pape consiste en trois galères qui peuvent naviguer ; deux autres galères qui ne naviguent plus ; deux frégates ; et les petits bâtimens nécessaires pour le service du port, et pour celui à faire à la mer. Les armemens se font par entreprise. Lorsque la ferme commence, la valeur de cette petite escadre s'estime à l'amiable. A l'expiration de la ferme, le fermier paie le déchet au trésor. S'il y a des réparations et des augmentations, le trésor lui en fait bon.

Voici les conditions de la ferme qui eut lieu depuis 1756 jusqu'en 1760. Quand les galères etoient en mer, le trésor donnoit d'avance au fermier, tous les deux mois, neuf mille cent cinquante écus romains. (L'écu romain vaut environ cinq livres cinq sous de notre monnoie). Quand elles étoient dans le port, le trésor ne donnoit plus que cinq mille quatre cents écus tous les deux mois.

Le fermier ne recevoit pour chacune des galères qui ne naviguoit plus, que deux cents quinze écus par mois; cent écus par mois pour tous les petits bâtimens de service dans le port. Lorsque les deux frégates étoient en armement, le trésor donnoit au fermier six mille trois cents écus tous les deux mois; ce qui faisoit pour toute l'année, sur le pied de guerre, trente-sept mille huit cents écus.

Lorsque ces frégates n'étoient point à la mer, le fermier ne recevoit plus que cinq mille deux cents cinquante écus tous les deux mois.

Le fermier étoit obligé de faire toutes les dépenses. Il payoit les salaires des officiers, des soldats et des matelots. Ces salaires, ainsi que les rations, ne sont pas à sa disposition; tout est réglé.

Lorsqu'un bâtiment se perd, ou s'il est maltraité dans un combat, c'est pour le compte du trésor. Si le fermier a besoin de bois, il peut en couper, sans payer, dans les forêts dont l'état est propriétaire.

Le fermier compose l'équipage comme il lui plaît, pour l'espèce d'hommes; mais non pour le nombre, qui est réglé. Il ne peut rien changer, ni à l'état-major, ni à quelques principaux officiers mariniers.

En prenant huit mois d'armement, et quatre mois de repos, la marine du pape coûte quatre-vingt-six mille deux cents treize écus. Le fermier m'a assuré qu'elle coûte, année commune, cent vingt mille écus, à cause des dépenses extraordinaires qui surviennent, et qui sont pour le compte du prince.

Les bâtimens du pays pour le commerce de la Méditerrannée, consistent en une dixaine de tartanes; et autant de felouques. Les tartanes s'occupent à la pêche et à transporter du bled. Les felouques remontent et descendent le Tibre pour transporter les marchandises que les bâtimens apportent à Civita-Vecchia.

Les assurances, jusqu'à Livourne et Gênes, montent jusqu'à un pour cent, dans les temps ordinaires. Elles augmentent lorsqu'on craint les barbaresques.

La plupart des bâtimens français qui abordent à Civita-Vecchia, sont des petits bâtimens provençaux. Il en arrive environ soixante, année commune.

Ils portent du sucre, du café, du cacao, de la morue, des amandes, du tabac, des vins, des draps d'Elbœuf, d'Abbeville, des étamines, quelques galons, de la fayance de Moustiers, et de la quincaillerie.

Ils exportent de l'alun, de la laine, des bois de construction, du souffre et de la porcelaine. L'assurance de Marseille à Civita-Vecchia, est de un pour cent.

Une trentaine de bâtimens anglais portent de la morue, des harengs, du plomb, de l'étain, du bois de campêche, du sucre, des crystaux, de la porcelaine de la Chine, des peaux de Russie, des cuirs d'Irlande, des camelots, des botines. Ils n'exportent que fort peu de vitriol. Leur fret est à proportion moins cher que celui des Français. L'assurance est de deux pour cent, de . . . . au capitaine.

Sept ou huit navires hollandais apportent toutes sortes d'épiceries, de drogues, de cuirs de Russie, du fer, des draps fins, du thé, du cacao, du beurre salé, du fromage, des toiles de lin et du tabac. Ils n'exportent rien. Le fret est, pour les épiceries et drogues, de 10 piastres de 8 réaux, par millier; de 9 piastres de même valeur, pour les draps et toiles. Les assurances sont les mêmes que celles des Anglois.

Il vient environ cent bâtimens gênois. Ils apportent toutes sortes de confitures, de l'huile, des velours, des champignons salés, des citrons, du riz, du tabac d'Espagne et du bois du Brésil, etc.

Ils exportent des grains, quand l'exportation en est permise, des bois à brûler et de construction, du fromage et de la viande salée.

Il vient 300 bâtimens napolitains ou siciliens, qui apportent toutes sortes de fruits verds et secs, de l'huile, du vin, du thon salé, des anchois, des sartines, du

riz, des légumes, de la soude, des soyeries de Sicile, des confitures et de la quincaillerie. Ils exportent du charbon, du papier, du miel, et un peu d'alun. L'assurance est d'un et demi pour cent.

Il vient 50 à 60 bâtimens toscans, qui portent de la cire, du café du Levant, des peaux de Russie, du caviar, du vin, des eaux minérales, du bray et du goudron. Ils exportent du fromage, de la viande salée, de l'alun, etc.

Il vient une dixaine de bâtimens espagnols, qui portent des vins, des peaux, des nates, des canons de fusil, et exportent de la viande salée.

Les autres nations de la Méditerrannée, comme les Corses, les Maltois, etc. viennent à Civita-Vecchia, apporter les fruits de leur pays. Leur exportation est peu considérable. Les Vénitiens ne viennent point à Civita-Vecchia; il n'en paroît qu'à Ancone.

Il y a, dans la mer adriatique, plusieurs barques de 60 tonneaux et plus, portant

pavillon du pape. Elles ne vont que sur les côtes de cette mer. L'objet de leur commetcc est de transporter des comestibles, du bois de construction et à brûler, du tabac, du poisson sec. Le fret le plus haut des bâtimens, le plus considérable, ne monte pas à plus de 100 écus romains par voyage. Leur assurance est d'un et demi pour cent, suivant la saison et la longueur de la traversée.

On voit, par an, dans le port d'Ancone, une trentaine de bâtimens anglais, qui y portent du poisson sec et salé, du plomb, des bois de teinture, et autres objets manufacturés en Angleterre.

Il y vient environ 10 bâtimens français, chargés de sucre et de café, et autres genres de manufactures. L'assurance, pour un bâtiment qui part d'un port d'Angletterre, ou d'un port de France, pour se rendre à Ancone, est la même.

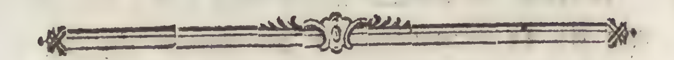
Trois ou quatre vaisseaux hollandais apportent des drogues et des draps.

Autant

Autant de danois apportent du poisson sec de la Norwège. L'assurance de ces nations du Nord est de 3 à 4 pour 100.

Il vient 50 bâtimens levantins, de diverse grandeur, chargés, pour la plupart, de coton et de fruits secs du pays. L'assurance est d'un et demi à trois pour cent, selon les pavillons et les voyages.

Les bâtimens français, anglais et hollandais font ordinairement leur retour en bled, pour Livourne et Gênes, et du soufre pour leur pays. Les principaux objets d'exportation des états du pape, sont de la laine, de l'alun, de la porcelaine et du bois de construction.



VOYAGE

DE FLORENCE A ROME, PAR VENISE.

ITINÉRAIRE remis par M. Watelet à M. Duclos, lors de son départ pour l'Italie.

EN partant de Florence le 4 mai, deux heures avant le jour, on arrive, le soir même, à Bologne. Il faut aller loger au Pelegrino. On est mieux qu'à la porte. Si l'on porte une malle derrière sa chaise, qui pèse plus de quatre-vingt livres, on fera payer trois chevaux jusqu'à Pianoro, et même quatre de Pontè à Siève al Gorgo.

(Toutes les postes, dans la Toscane,

l'Etat du pape, et le royaume de Naples, se paient à raison de 8 jules par poste, que la chaise soit à vous, ou que vous en preniez de celles de la poste. En sortant des capitales, comme Florence, Rome, Naples, on paie poste royale; mais, en entrant, non; quoiqu'ils veuillent l'exiger. 2 pli de *bene andata*, 4 crazie pour boire, 2 crazie pour stallière.)

(Où je ne nomme pas l'auberge, logez à la poste, dans la route de Florence à Bologne.)

A Bologne, deux jours suffisent amplement pour découvrir la ville toute entière. Il faut monter à l'abbaye de Saint-Michel in Bosco.

Ce monastère est magnifique; il faut une matinée pour voir l'institut. On vous y présentera un phosphore.

Bologne est renommé pour l'excellente musique qu'on y entend dans les églises; elle n'a que Naples pour rivale en ce

genre. On y vend d'excellens saucissons, savonnettes et rossolis.

Les plus belles églises sont San-Petronio, où est le méridien de Cassini;

San Dominico, où est le tombeau de S. Dominique; san-Paulo, santa-Catharina; la Madona di san-Luca. On y va par un chemin couvert, et bâti tout en arcades. Elle est éloignée de trois milles de Bologne; les Chartreux, hors la ville, ainsi que les Carmes déchaussés. Il y a, dans cette dernière, des peintures magnifiques. Ses palais y sont charmans, magnifiques et riants d'architecture et de perspective.

La Garisenda, toute de brique, penchante comme celle de Pise, mais bien inférieure en tout à cette dernière.

En partant le 7, de grand matin, de Bologne, on arrive à 20 heures à Ferare. Il y a plus de temps qu'il n'en faut, jusqu'à la nuit, pour la voir. Elle est grande, belle, mais déserte. En partant à l'ouverture de la porte, on fait 4 milles sur un canal, jusqu'à Francolino, où l'on

s'embarque sur le Pô, dans une espèce de felouque, appelée *Peota*. Elle contient plus ou moins, suivant le nombre des rameurs; mais quatre suffisent jusqu'à ce qu'on arrive à Palestrina le lendemain matin, où l'on prend quatre rameurs, moyennant un teston chacun, au plus; et l'on va infiniment plus vîte par les lagunes jusqu'à Venise, où l'on doit arriver le 9, à 20 heures.

(A Bologne et à Ferare, le sequin vaut 22 jules. On paie sur ce pied les marchands, les auberges et la poste. Le sequin vénitien vaut 22 liv. 10 s. monnoie du pays, et le jule 22 s. 6 d.)

A Venise, il faut aller loger au lion blanc. C'est un Français italianisé, qui écorche aussi bien qu'un Juif. Il faut demander une chambre sur le grand canal, dont la vue est très-réjouissante, faire le prix à tant par jour, tant pour vous que pour votre domestique, et y comprendre la chambre. Il faut prendre une gondole à la journée, avec deux rameurs, avec

lesquels on va aussi vîte que la poste. Elle doit coûter 9 à 10 jules par jour, et être, nuit et jour, à vos ordres. Elle vous servira pour aller voir les épousailles de la mer. Dans cette même auberge, je payois un philippe par jour pour ma nourriture, et un teston pour une chambre. On y boit de très-mauvais vin; ainsi il faut faire provision de vins étrangers, si l'on veut boire.

Il y a souvent de très-bonne musique dans les églises, dont les plus belles sont san-Gorgio Maggiore, la Salute, i, Padri Scalzi, Padri Gezuiti, il Redentore, san-Marco.

On estime beaucoup le mosaïque de la voûte et du pavé de S. Marc. Pour découvrir Venise dans son plus beau point, il faut monter sur la tour de S. Marc.

L'arsenal est digne d'être vu. Il faut avoir soin de dire à celui qu'on charge de vous conduire, que vous lui donnerez, à lui seul, *la cortezia*, et que ce sera à lui à s'ajuster avec tout le monde; autre-

ment, en donnant des bagatelles, vous ne contenteriez pas la moitié des quêteurs pour dix pistoles. Un sequin, en sortant, au conducteur, est une manière fort honnête, pour le remercîment de laquelle il vous donnera de l'*illustrissimo* tant que vous voudrez.

Le trésor de Saint-Marc, qu'on vante tant, ou celui de Saint-Denys, c'est la même chose; et il ne mérite pas le sacrifice du temps qu'il faut pour le voir, excepté le soi-disant manuscrit de Saint-Marc, qui est presque tout effacé et en lambeaux.

La place de Saint-Marc est le plus superbe morceau qui soit à Venise. Le Broglio, qui est attenant, est une autre place moins grande, qui sert de promenade aux nobles, proche l'église, et le palais de Saint-Marc, d'architecture gothique. Il y a beaucoup de palais estimés des connoisseurs, par leur architecture. C'est un point capital à Venise, d'où dépend votre tranquillité, de ne jamais parler, ni en

bien, ni en mal du gouvernement; du reste, faites ce qu'il vous plaira, sans aucune inquiétude. Vos gondoliers, votre maîtresse, et tout ce qui vous approche, sont autant d'espions secrets qui vous environnent.

Le pont de Rialto de marbre, et d'une seule arche, est un chef-d'œuvre de l'art. Le Ridoto est un endroit où se rassemblent les masques pour jouir. Il n'y en a qu'en Carnaval : on n'y peut entrer que masqué, et il est défendu d'y parler.

Une matinée suffit pour aller à Murano, qui n'est qu'à un mille de Venise. C'est où l'on fabrique les glaces.

N'oubliez pas d'aller à Saint-Luc, et examinez soigneusement s'il est vrai qu'on y ait mis, sur le tombeau d'Arétin, cette mordante épigraphe, en forme d'épitaphe :

Condit Aretini cineres lapis iste sepultos,
Mortales atro qui sale perfricuit
Intactus deus est illi, causamque rogatus,
Hanc dedit; Ille, inquit, non mihi notus erat.

Plusieurs personnes m'ont assuré qu'elle

y étoit encore ; mais j'en doute. On peut sacrifier une journée pour aller à Padoue, voir la superbe église de Sainte-Justine, qui, après Saint-Pierre de Rome, est la plus belle de toute l'Italie, et aussi la chapelle de Saint-Antoine, où il y a plus d'argenterie que sur le quai des Orfévres à Paris. Comme il n'y a à Padoue que ces deux monumens à voir, vous pourrez revenir à Venise le même jour, si vous êtes parti de grand matin, si vous êtes parti armé de quatre bons rameurs ; car il ne faut que cinq heures pour revenir. Si vous prenez un beau jour, vous jouirez, le long de la rivière de Brenta, de la vue d'un grand nombre de belles maisons de campagne ; entr'autres, celle de Pizani, ci-devant juge de Venise, qui mérite bien que vous mettiez pied à terre un quart-d'heure. Ne reprenez pas le chemin de Venise depuis Padoue, mais allez en droiture à Ferare, passant par Rongo ; car la route est beaucoup plus belle, allant tout par terre de Ferare à Ravenne, Il a 50

mille, et vous y allez coucher; de-là à Rimini, où est le gué de Pizatello, qui est le Rubicon des Romains, que César rendit si célèbre. Toute cette route est remplie de jolie petites villes jusqu'à Ancone, d'où l'on va, dans une demi journée, à Lorette, par un assez mauvais chemin. On vous instruira assez de ce que vous avez à voir à Lorette; il est inutile d'en parler.

Etant resté à Venise depuis le 9 jusqu'au 15, vous êtes le 16 au soir à Ferare, le 17 à Ravenne, le 20 à Lorette, et le 23 à Rome, tout au plus tard.

Voulant voir Naples, vous restez tout au plus un jour et demi à Rome, pour satisfaire la première boufée de curiosité: vous allez voir Saint-Pierre, la Rotonde, la place Navonne et le carrefour des Quatre-Fontaines; cela suffit. Vous en partez le 25 à 2 heures, et vous allez coucher à Veletry, pour reposer quelques heures. Il est à 22 mille de Rome. Vous en repartez à 3 heures du matin, ou plutôt,

et vous arrivez le même jour à Naples. La meilleure auberge est le Mont-d'or.

Aucune ville qu'on voit de Rome à Naples, ne mérite que vous vous arrêtiez. On traverse Fondi, Gaëte et Capone : cela suffit. En passant à Mola, vous voyez le jardin de Cicéron, rempli d'orangers, qui versent sur le grand chemin. C'est en sortant de cette ville qu'il fut assassiné.

On se munit communément à Rome d'un passe-port d'un ministre de Naples, qui est visé trois fois à Portello, à Mola et à Capoue ; à plus forte raison en temps de guerre.

(Il faut se munir d'un passe-port de l'ambassadeur de France et de celui de Naples, sans quoi on essuye toutes sortes de tracasseries. En y allant vers Noël, on évitera une partie de la rigueur de la saison, qu'on ressent à Rome comme ailleurs).

Pour voir Naples de l'endroit le plus avantageux, il faut aller aux Chartreux, à Saint Martin : l'église est belle, la vue

charmante. On voit tout Naples au-dessous de soi ; on voit venir des vaisseaux de très-loin ; les îles de Caprée, où étoit le sérail de Tibère ; le mont Vesuve : et la sacristie de l'église des Chartreux est, ainsi que celles de la plupart de celles d'Italie, remplie d'une argenterie immense et de pierres précieuses. Il y a dans Naples quantité de beaux palais ; mais quand on a vu ceux de Rome, il faut laisser là ceux de Naples. Ce qu'il faut voir, c'est le palais royal, l'académie, ou studii novi, l'arsenal et le magasin des galères. La place des Carmes, où se tient le marché aux herbes, qui se vide et se remplit trois ou quatre fois le jour, avec une vîtesse incroyable : tant il y a de monde qui en mange à Naples.

Il faut tâcher de voir le théâtre de saint Charles : c'est aujourd'hui le plus grand de l'Italie, où l'on représente. Il y a grand nombre de belles églises, remarquables par la richesse des peintures et des dorures ; car pour l'architecture, il n'y a que Rome et

Venise : on peut voir les principales : les Jésuites, Saint-Jean, les Carmes, Saint-Paul, Sainte-Marie-de-l'Annonciation, l'Hospitatella, Saint-Dominique, Saint-Jean à Carbonara ; cette dernière est curieuse par l'antiquité des tombeaux des rois, et leur quantité.

Pour toutes les choses ci-dessus, il ne faut qu'une journée, deux tout au plus.

Il en faut une pour aller au Vésuve, s'il n'est pas en colère. Il n'y à que huit milles : 4 de plaine, et 4 à monter à cheval, et à pied là où le cheval ne peut plus monter. Mais l'on ne voit rien et l'on se fatigue beaucoup. Je crois que tout bien compté, on peut s'en passer. D'ailleurs, la promenade est dangereuse.

Il n'en est pas de même de Pouzzol. Il y faut une journée entière. On prend une calèche avec deux bons chevaux, qui vous mènent au galop ; elle vous coûtera 16 carlins ou 12 liv. Dans cette journée, il y a de quoi contenter la curiosité. On passe d'abord, au sortir du fauxbourg de

Naples, la grotte appellée *Pausilippo* : c'est un passage taillé dans le roc, qui rend le chemin droit, sur une montagne. Cette grotte a un bon mille de longueur. Au-dessus de l'entrée de cette grotte, on voit le tombeau de Virgile, à demi-ruiné, et couvert, par hasard, de lauriers qui y ont pris racine. Arrêtez-vous un moment, *et da sacro cineri flores.*

Un peu au-delà de *Pansilippo*, sur la droite, est le lac Daguiano, au bord duquel sont les bains de Saint Germain. Les eaux en sont chaudes, et admirables pour exciter la transpiration. Les gens attaqués de la goutte y reçoivent de grands soulagemens ; mais c'est principalement la ressource des verolés ; le grand remède n'étant presque pas en usage dans ces quartiers-là ; c'est-à-dire que tous naissent, vivent long-temps, et meurent avec la verole. Ils se contentent, dans les extrêmes, ou accidens extérieurs, d'user de palliatifs, et d'étourdir le mal par la voie de la transpiration.

Sur les bord du même lac, est la grotte du Chien, d'où sort une vapeur subtile et pénétrante, qui suffoque en un instant. On fait l'épreuve d'y mettre un chien, qui, après quelques contorsions, perd l'usage de tous ses sens. On le jette dehors comme un mort, ensuite on le plonge dans le lac, d'où, en un instant, il sort nageant et aboyant. On dit qu'on a fait des expériences sur des hommes et sur des animaux, qui ont produit le même effet.

A quelques lieux de-là on monte le Monté-seco, autrement dit la Solfatare. La cime de cette montagne est toute consumée de soufre et de vapeurs qui la pulvérisent continuellement. Le soufre, sur le sol, bout et cuit sans autre secours. Il y a plusieurs trous, d'où il sort de la fumée et des étincelles. On entend même un bruit souterrain. Plusieurs personnes prétendent qu'il y a une communication entre la Solfatara et le mont Vésuve, par-dessous Naples, qui fait craindre qu'un jour Naples ne

s'engloutisse dans l'abîme; mais il y a apparence qu'il auroit déjà éprouvé ce malheur, s'il eût dû lui arriver, et sans la protection de Saint Janvier. Dans tous les environs, l'on ne respire que soufre, alun et vitriol, dont la fumée noircit les marbres.

En descendant du côteau de Pouzzol, on voit des vestiges de la magnificence des Romains, et on arrive à la ville, qui n'est plus fameuse que par l'immense quantité des ruines qu'on y voit. C'est au pied de la ville qu'on remarque quelques ruines dans la mer, qu'on prétend être du pont si renommé, que Catigula fit bâtir; mais outre que l'histoire dit qu'il étoit de bateaux, c'est que ce qu'on voit, ne paroît guères être des piliers d'arche. De-là on passe à Bayès, où il y a encore des antiquités remarquables. C'étoit du temps des Romains, le lieu le plus délicieux, et le plus magnifique qui fût au monde. Les vestiges des temples, palais, thermes, amphitéâtre et autres monumens, en sont de tristes preuves. On y a déterré, en divers

divers temps, des statues de colonies, et divers morceaux de sculpture, d'un grand prix; enfin le nombre des maisons de plaisance, qui étoient le long de ce golphe, l'avoient fait nommer, à juste titre, le séjour de la volupté. Il y en a qui prétendent que ce golphe étoit le port des Romains; en effet, il seroit plus sûr que celui de Naples, quoiqu'il ne soit fait que par la nature. De Bayes, on traverse le golphe pour revenir prendre la calèche à Pouzzol. Il faut porter sa provision de vin et de viande pour dîner; autrement on courroit risque de faire mauvaise chère.

Etant de retour à Naples, vous y restez jusqu'au 30. Le 31, vous en partez pour revenir coucher à Veletri, et le premier juin vous pouvez être de retour à Rome à huit heures du matin. Si vous changez la disposition de cette route, vous risquez de ne manger ni dormir; vous pourriez cependant revenir par Mont Cassin, qui est une route plus courte

et moins rude; mais je ne sais si la poste y est établie; de façon ou d'autre, soit en allant à Naples, soit en revenant à Rome, il faut se munir de viande froide, de pain et de vin.

Arrivé à Rome, douze jours vous suffisent pour voir généralement ce qui m'érite d'être vu, et ne voir rien d'inutile; ainsi, vous pouvez être de retour à Livourne le 20 juin, en ne perdant pas de temps à Rome; c'est-à-dire, prenant à la journée un carrosse, qui vous coûtera un écu romain, ou un demi sequin par jour.

(Il faut faire une visite à tous les élèves de l'académie de peinture; c'est l'affaire d'une heure. On se fait écrire chez ceux qu'on ne trouve pas; ils se font ensuite un plaisir de vous conduire par-tout, et vous épargnent bien du temps dans l'examen des curiosités

Des églises.

Saint-Pierre. Il faut monter à la cou-

pole, et même dans la boule de la lanterne; il y tient 32 personnes : nous y avons été douze, sans nous toucher.

Observez que la coupole est fendue, parce que le cavalier Bernin voulut pratiquer des escaliers dans chacun des quatre piliers qui la soutiennent, et qu'on fut obligé de la ceindre d'un gros cercle de fer; et l'on trouva, dans les archives que le cavalier Fontana et Michel-Ange avoient ordonné expressément que, pour quelque motif que ce fût, on ne touchât jamais à ces piliers, dont la force étoit proportionnée au fardeau qu'ils portent.

[Souflot prétend que la fente de la coupole ne peut être venue des piliers. Il y a, dit-il, un livre qui le prouve, et qui démontre que cette rupture ne peut être venue que de la trop grande poussée de la voûte].

La Rotonde, ou le Panthéon, bâti par Agrippa, favori d'Auguste. Les portes en étoient de bronze, les poutres couvertes de bronze doré, et la couverture

de lames d'argent, que Constantin emporta à Constantinople.

C'est le seul édifice considérable de l'antiquité qui reste en son entier. Ce temple, qui est de figure sphérique, est d'une majestueuse simplicité. La voûte, qui étoit de bronze, fut enlevée par Urbain, de la maison des Barberini, pour en faire le baldaquin de Saint-Pierre ; ce qui occasionna cette plaisanterie de Pasquin.

Quod non fecerunt barbari,
Fecerunt Barbarini.

Il faut observer que la coupole de Saint-Pierre est précisément de la grandeur de ce temple, qui n'a échappé à la fureur des barbares qui détruisirent Rome tant de fois, que parce qu'il étoit consacré à tous les dieux, et que chacun craignoit d'y trouver et d'y détruire le sien.

Santa Andrea della valle, d'une architecture simple, mais parfaite dans ses proportions.

San-Ignazio. C'est l'église du fameux collège romain.

Il Gesû. La célèbre chapelle de Saint Ignace, faite aux dépens de toutes les maisons de la chrétienté.

San-Carlo al Corso. Eglise magnifique, mais trop élevée pour sa largeur.

La Madonna della vittoria. La célèbre Thérèse du Bernin et le Joseph du Baromini s'y voient.

Les Chartreux. Cette vaste église est bâtie dans un salon du bain de Dioclétien. Les colonnes de granit sont les mêmes qui y étoient. Il y a une méridienne parfaite de Cassini.

Le noviciat des Jésuites. C'est un bijoux, et l'unique de sa forme.

San-Carlino alle quatre fontane. Cette église, dans laquelle il y a quatre chapelles sous le maître-autel, est précisément de la grandeur d'un des piliers qui soutiennent la coupole de Saint Pierre.

7. Sancti apostoli, Gesu Maria, la Chiesa nuova, San Giovani in laterano.

La chapelle Corsini. Le magnifique portail est vis-à-vis de l'église de Santa Scala, qu'on ne monte qu'à genoux.

Santa-Maria Maggiore. La chapelle de Paul V et de Sixte V.

Santa-Agnesé en place Navone: du Baromini.

Santa-Andrea de' frati, ou delle frate.

San-Pietro in vincoli, où est le Moyse de Michel-Ange.

La Minerve où est le Christ, du même.

San- Pietro in Montorio. Au maître-autel est la Transfiguration, de Raphaël, qui fut portée à son enterrement.

San-Paolo fuor di Roma. La nef, qui est d'une grandeur extraordinaire, est soutenue de quarante colonnes de brèche violette, qui formoient autrefois une colonade autour du château Saint-Ange, que l'empereur Adrien avoit fait bâtir pour son mausolée. On trouve, à mi-chemin, une petite chapelle qui fut bâtie au lieu où l'on dit que S. Pierre et S. Paul se quittèrent pour courir au martyre.

Peu loin de cette chapelle, on voit Monte testacio, montagne formée de pots cassés.

Palais Farnèse. Remarquez le cheval qui est dans la cour Barberin, ou Palestrina.

Pamphili, Borgheze, Colonne, Corsini. Il faut voir les galeries de tous ces palais.

Le Vatican. Les salles de Raphaël, sur-tout celle où S. Paul entre dans l'aréopage, et l'original des batailles de Constantin, dont les estampes sont à Paris.

La bibliothèque, les jardins, les statues, l'Apollon, le Torse, l'Antinoüs et le Laocoon dont parle Virgile.

Monte Cavallo ne mérite pas d'être vu. La porte principale est manquée; la cour et les jardins sont ce qu'il y a de plus beau; l'intérieur est peu de chose.

Le palais Orsini est bâti dans le fameux théâtre de Marcellus. On en voit encore les restes proche la Pescheria.

Vignes. Borgheze, à une portée de fusil hors de la porte du Peuple. Elle est, sans contredit, la plus belle de toutes, pour le recueil d'antiquités, de statues, le palais et l'étendue des jardins; Les plus fameux morceaux sont le Gladiateur et l'Hermaphrodite.

Pamphile. La plus belle pour les jardins.

Farnese. La plus belle pour les ruines. On y voit le salon où Néron recevoit les ambassadeurs. Il y a des bains souterrains, où l'on conserve encore des peintures du temps de Néron. Cette vigne étoit le centre du palais de Néron, dans l'enceinte duquel le colysée étoit renfermé.

Médicis, Montalte ou Negront Ludovisi.

Ces trois vignes étant dans Rome, on peut les voir, chemin faisant (les jardins s'entend) excepté celle de Ludovisi, dont il faut voir la gallerie, y ayant plusieurs beaux morceaux d'antiquité.

A celle de Negrini, jadis Sixte V, on

voit la mulle empaillée qui servoit de monture à ce pape.

Curiosités particulières,

La fontaine de la place Navonne, qui est le chef-d'œuvre du cavalier Bernin.

Le collège romain.

Le capitole. On y voit Marforio, qui est très-peu de chose ; mais il faut l'avoir vu, ainsi que la statue mutilée, ou le trône de Pasquin, qui est derrière la place Navonne. Il faut voir, au capitole, le beau recueil d'antiquité du pape Clément XII, le carrefour des quatre Fontaines, la porte du Peuple : ce sont les deux plus beaux points de vue de Rome.

La façade de la propaganda fide.

La sapience du Baromini, qui a eu un goût d'architecture très-bizarre.

La fontaine de Trévi, d'une superbe architecture.

La colonne Trajanne.

La colonne Antonine.

La pyramide de Cestius, sur laquelle

il faut monter, et tâcher d'entrer dans une chambre qui s'y trouve.

La fontaine de San-Pier in montorio. On la voit en même-temps que l'église de la Transfiguration.

L'arc de Titus, sur lequel est représenté le chandelier à sept branches, qu'il rapporta de Jérusalem.

L'arc de Septime-Severe.

L'arc de Constantin. Il est enterré de quinze pieds, ainsi que l'ancienne Rome; on en a diverses preuves, par plusieurs endroits qu'on a trouvés pavés à cette profondeur.

Au vestige du temple de la paix; ce qui en reste, suffit pour en faire voir la hauteur, la longueur et la largeur. Suivant ce qui en a été remarqué, c'est le plus vaste temple qu'aient eu les Romains.

Le théâtre d'Aliberti, le théâtre d'Argentina : ce dernier, quoique très-vaste, est moins grand que celui d'Aliberti, mais d'une bien plus noble architecture. Il a servi de modèle pour le théâtre de Saint-

Charles, que le roi de Naples a fait faire.

Le colisée. Ce morceau, immense par la solidité, échappé à la fureur des barbares qui avoient arraché jusqu'aux liens de cuivre qui enchaînoient les pierres l'une à l'autre, fut entamé sous le pontificat de Paul III, à l'instigation de Michel-Ange, qui obtint d'en faire démolir et enlever tout ce qu'il pourroit dans le terme de 24 heures. On y mit plusieurs mille hommes, qui en abattirent ce qu'on voit qui manque à ce superbe édifice, et les neveux de ce pape en bâtirent le palais Farnese. Ce fut un coup de Michel-Ange, qui, trop jaloux de sa gloire, auroit voulu, au prix de sa vie même, éteindre tout ce qui restoit de monumens antiques.

On pourroit se passer de voir Frescati, Tivoli, Albano, etc. Il y a, dans tous ces endroits, de fort jolies vignes ; mais pour ce qui est de ces eaux si renommées, on ne peut leur accorder tout au plus que la gloire de l'invention. Ces lieux, tant

exaltés, sont à comparer aux jardins de Marli, comme le jardin de l'hôtel de Soubise aux tuileries, ou comme l'église des Quinze-vingt à celle des invalides. Cette curiosité ne doit être satisfaite que par ceux qui restent six mois à Rome.

A Rome, il convient d'aller loger en place d'Espagne, *al monte D'oro*, quand on y reste peu de temps.

Par toute l'Italie, excepté Venise, au temps du carnaval, ou de l'ascension, c'est un prix réglé dans toutes les auberges, sans aucune distinction, que sept jules par jour, 3 à dîner et 4 à souper, à cause de la chambre.

Dans chaque ville, faire marché pour les repas, la chambre et le feu séparément, avant de faire dételer.

Eviter de coucher dans les villages.

Les valets de place coûtent 30 sous par jour pour tout. Ils indiquent les curiosités et les prix. Les hôtes en répondent. Les carrosses, chaises, etc. se louent par jour et par demi-journée.

Les meilleures chaises, en soufflet, sont préférables aux milanoises.

Convenir avec les voiturins des voyages et séjours : le marché par écrit. Se munir de tabac.



TABLE DES MATIÈRES

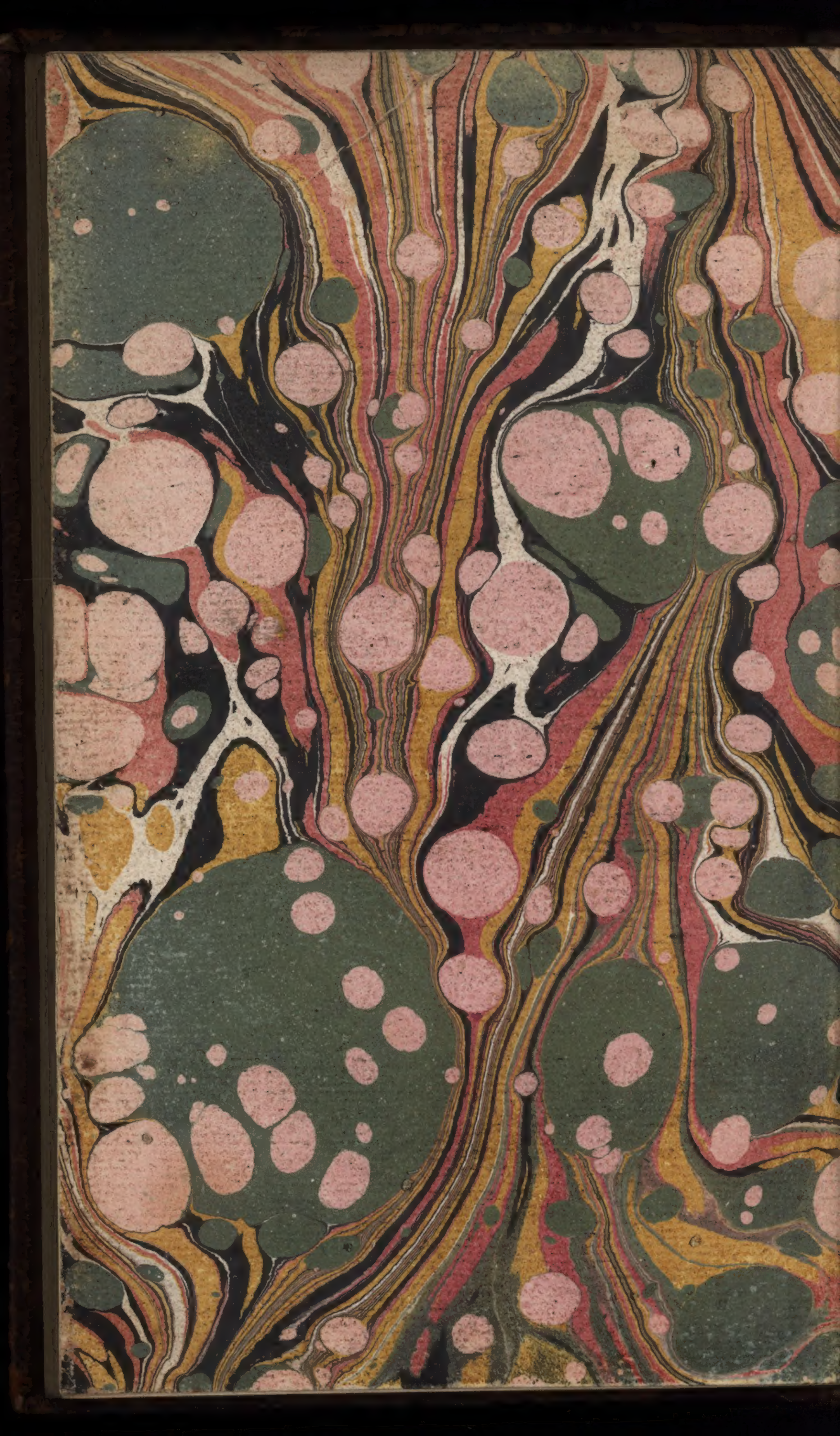
Contenues dans ce volume.

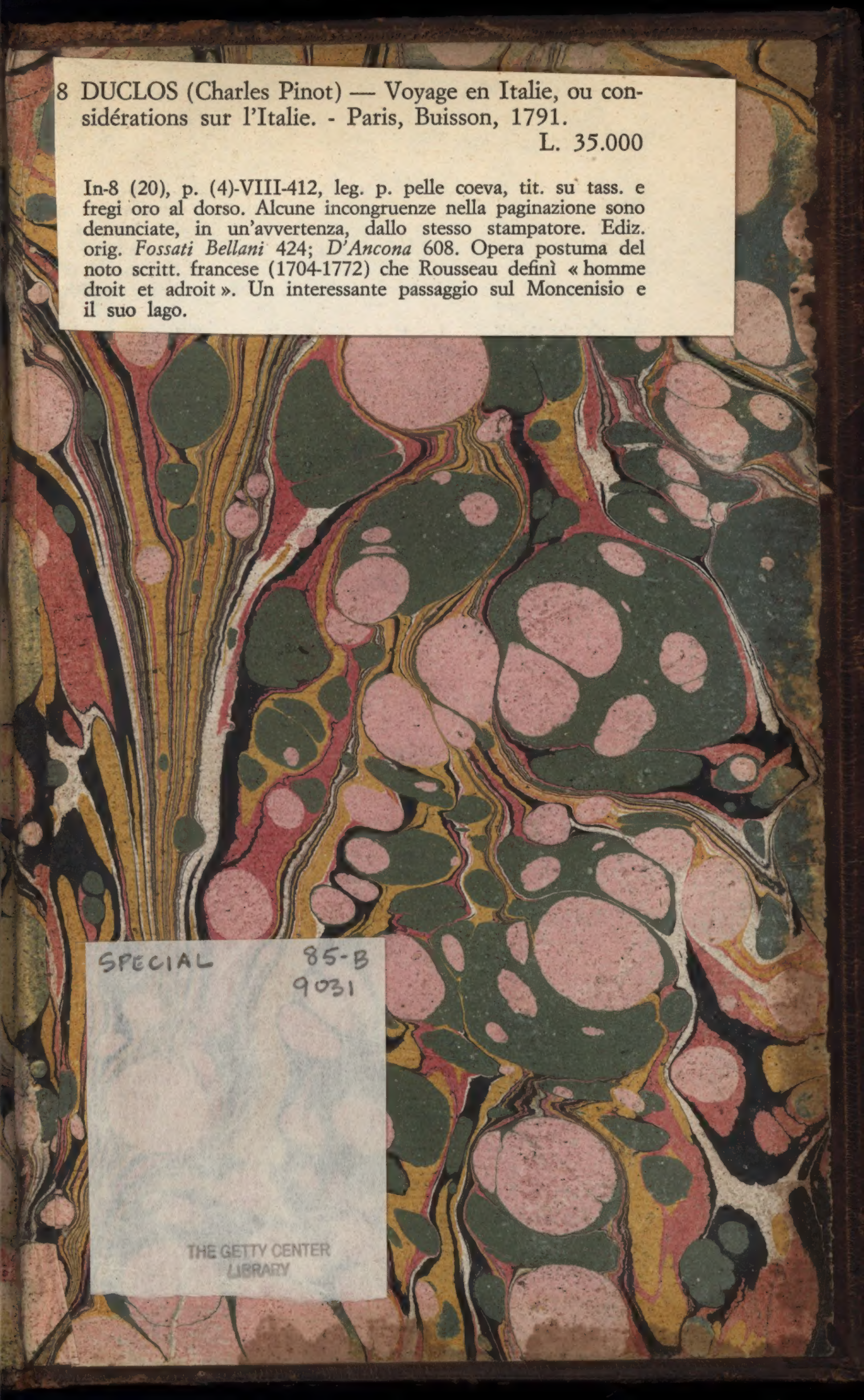
A.

B.

Fin de la Table.


85-B9031





8 DUCLOS (Charles Pinot) — Voyage en Italie, ou considérations sur l'Italie. - Paris, Buisson, 1791.
L. 35.000

In-8 (20), p. (4)-VIII-412, leg. p. pelle coeva, tit. su tass. e fregi oro al dorso. Alcune incongruenze nella paginazione sono denunciate, in un'avvertenza, dallo stesso stampatore. Ediz. orig. *Fossati Bellani* 424; *D'Ancona* 608. Opera postuma del noto scritt. francese (1704-1772) che Rousseau definì « homme droit et adroit ». Un interessante passaggio sul Moncenisio e il suo lago.

